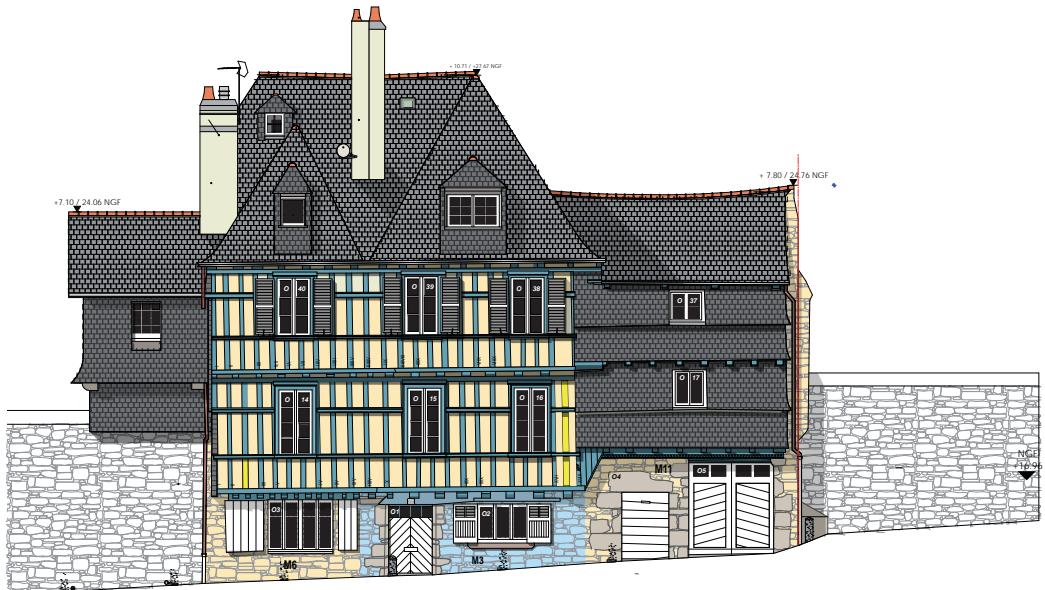


Bretagne, Finistère (29)

Quimper, 22 rue Elie Fréron



Sous la direction de

Teddy Béthus

Inrap Grand Ouest,
Mars 2024

Rapport de diagnostic

Bretagne, Finistère (29)

Quimper, 22 rue Elie Fréron

Code INSEE
29232

Entité archéologique
-

Arrêté de prescription
SRA 2021-367

Opération archéologique
-

Code Inrap
D140975

sous la direction de
Teddy Béthus

avec la collaboration de
Frédéric Boumier
Ronan Louesson
Hervé Morzadec

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon, CS 67737, 35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40, grand-ouest@inrap.fr

Mars 2024

Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports par le SRA Bretagne a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

1 - les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective.

2 - toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport).

3 - la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Sommaire

I.

Données administratives, techniques et scientifiques

- 6 Fiche signalétique**
- 7 Mots-clefs des thésaurus**
- 8 Intervenants**
- 9 Notice scientifique**
- 9 État du site**
- 10 Localisation de l'opération**
- 12 Arrêté de prescription avec extrait cadastral**
- 19 Arrêté de désignation**

II.

Résultats

- 22 1-Présentation générale**
 - 22 1.1 Présentation générale de la maison**
 - 23 1.2 Principes généraux de l'opération**
 - 25 1.3 L'enregistrement des données**
 - 25 1.4 Condition de réalisation du diagnostic**
- 26 2-Résultats**
 - 26 2.1 Bilan des connaissances historiques et archéologiques**
 - 26 2.1.1 La rue Elie-Freron**
 - 30 2.1.2 L'îlot urbain du collège de la Tour d'Auvergne**
 - 32 2.1.3 La construction du collège des Jésuites**
 - 34 2.1.4 La maison dans la documentation iconographique**
 - 36 2.2 Les vestiges bâtis**
 - 36 2.2.1 Le rez-de-chaussée**
 - 41 2.2.2 Le rez-de-jardin (ou 1er étage)**
 - 55 2.2.3. Le deuxième étage**
 - 66 2.2.4 La façade ouest**
 - 74 2.2.5 La charpente**

76	2.3 Les vestiges sédimentaires : des tranchées négatives
78	2.4 Synthèse des observations
78	2.4.1 Les vestiges d'une maison du début de l'époque moderne.
78	2.4.2 Un hôtel particulier du XVIIe siècle
82	2.5 Mise en perspective des résultats
83	3- Conclusion
84	Sources et Bibliographie
102	Table des illustrations

III. Inventaires techniques

106	Inventaire des unités stratigraphiques
108	Inventaire des murs
109	Inventaire des minutes
110	Inventaire des photographies

I.

Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique

Localisation

Région

Bretagne

Département

Finistère (29)

Commune

Quimper

Adresse ou lieu-dit

22 rue Elie Fréron

Codes

Code INSEE

29232

Numéro d'opération archéologique

-

Numéro de l'entité archéologique

-

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

Lambert 93

x : 724125

y : 1170725

IGN 69

z : environ 16 m NGF

Références cadastrales

Commune

Quimper

Année

-

Section(s)

BM

Parcelle(s)

405, 406, 407

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Inscrit au titre des monuments historiques

Surface du projet d'aménagement1095 m²Surface soumise à prescription :
1095 m²**Propriétaire du terrain**

Mme Guilloux

Surface ouverte30 m²**Références de l'opération**

Numéro de l'arrêté de prescription

2021-367

en date du 28/09/2021

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable

-

Numéro du projet Inrap

D140975

Nature de l'aménagement

Rénovation

Opérateur d'archéologie

INRAP Grand Ouest

Responsable scientifique de l'opération et organisme de rattachement

Teddy Béthus, Inrap

INRAP Grand Ouest

37 rue du Bignon

CS 67737

35577 Cesson-Sévigné

Dates d'intervention sur le terrain

Juin 2022 et Décembre 2023

Post-fouille

Janvier à Mars 2024

Mots-clefs des thésaurus

Chronologie	Sujets et thèmes	Mobilier
<input type="checkbox"/> Paléolithique <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Inférieur <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Supérieur <input type="checkbox"/> Mésolithique et Epipaléolithique 	<input type="checkbox"/> Edifice public <input type="checkbox"/> Edifice religieux <input type="checkbox"/> Edifice militaire <input type="checkbox"/> Bâtiment <input type="checkbox"/> Structure funéraire <input type="checkbox"/> Voirie <input type="checkbox"/> Hydraulique <input type="checkbox"/> Habitat rural <input type="checkbox"/> Villa <input type="checkbox"/> Bâtiment agricole <input type="checkbox"/> Structure agraire <input type="checkbox"/> Urbanisme <input checked="" type="checkbox"/> Maison <input checked="" type="checkbox"/> Pan de bois <input checked="" type="checkbox"/> Charpente <input type="checkbox"/> Structure urbaine <input type="checkbox"/> Foyer <input type="checkbox"/> Fosse <input type="checkbox"/> Fossé <input type="checkbox"/> Sépulture <input type="checkbox"/> Grotte <input type="checkbox"/> Abri <input type="checkbox"/> Megalithe <input type="checkbox"/> Artisanat <input type="checkbox"/> Argile : atelier <input type="checkbox"/> Atelier <input type="checkbox"/> ...	<input type="checkbox"/> Industrie lithique <input type="checkbox"/> Industrie osseuse <input type="checkbox"/> Céramique <input type="checkbox"/> Amphore <input type="checkbox"/> Restes végétaux <input type="checkbox"/> Restes faune <input type="checkbox"/> Restes flore <input type="checkbox"/> Objet métallique <input type="checkbox"/> Arme <input type="checkbox"/> Outil <input type="checkbox"/> Parure <input type="checkbox"/> Matériau de construction <input type="checkbox"/> Terre cuite <input type="checkbox"/> Monnaie <input type="checkbox"/> Verre <input type="checkbox"/> Mosaïque <input type="checkbox"/> Peinture <input type="checkbox"/> Sculpture <input type="checkbox"/> Inscription <input type="checkbox"/> Trésor
<input type="checkbox"/> Néolithique <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Ancien <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Récent 		
<input type="checkbox"/> Protohistoire <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Chalcolithique 		
<input type="checkbox"/> Âge du Bronze <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Ancien <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Recent 		
<input type="checkbox"/> Âge du Fer <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Hallstatt (premier Âge du Fer) <input type="checkbox"/> La Tene (second Âge du Fer) 		
<input type="checkbox"/> Antiquité romaine (gallo-romain) <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> République romaine <input type="checkbox"/> Empire romain <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Haut-Empire (jusqu'en 284) <input type="checkbox"/> Bas-Empire (de 285 à 476) 		
<input checked="" type="checkbox"/> Epoque médiévale <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> haut Moyen Âge <input type="checkbox"/> Moyen Âge <input type="checkbox"/> bas Moyen Âge 		
<input checked="" type="checkbox"/> Epoque moderne		
<input type="checkbox"/> Epoque contemporaine <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Ere industrielle 		
		Etudes annexes <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Géologie <input type="checkbox"/> Datation <input type="checkbox"/> Anthropologie <input type="checkbox"/> Paléontologie <input type="checkbox"/> Zoologie <input type="checkbox"/> Botanique <input type="checkbox"/> Palynologie <input type="checkbox"/> Macrorestes <input type="checkbox"/> An. de céramique <input type="checkbox"/> An. de métaux <input type="checkbox"/> Aca. des données <input type="checkbox"/> Numismatique <input type="checkbox"/> Conservation <input type="checkbox"/> Restauration <input type="checkbox"/> ...

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Ménez, SRA	Conservateur Régional de l'Archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Elena Paillet, SRA	Adjoint du conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Thierry Mark, SRA	Conservateur	Prescription et contrôle scientifique
Michel Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi scientifique Inrap
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du Dast	Mise en place et suivi scientifique Inrap
Teddy Béthus, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Ménez, SRA	Conservateur Régional de l'Archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Elena Paillet, SRA	Adjoint du conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Thierry Mark, SRA	Conservateur	Prescription et contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire général	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du Dast	Mise en place et suivi de l'opération
Elodie Craspay, Inrap	Assistante opérationnelle	Planification des personnels
Laurent Aubry, Inrap	Assistant technique, région Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire des moyens du centre	Mise en place et suivi de l'opération

Intervenants techniques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Beaussire TP, Carentan (14)	Entreprise de terrassement	Location de matériel

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Teddy Béthus, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Responsable scientifique
Ronan Louessard, Inrap	Technicien de recherche archéologique	Fouille, relevé et enregistrement
Hervé Morzadec, Inrap	Technicien de recherche archéologique	Fouille, relevé et enregistrement
Frédéric Boumier, Inrap	Topographe	Levé topographique

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Teddy Béthus, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Rédaction, DAO, recherche documentaire
Ronan Louessard, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Photogrammétrie
Frédéric Boumier, Inrap	Topographe	Plan
Julie Conan, Inrap	Dessinatrice - Infographe	PAO

Notice scientifique

État du site

Ce diagnostic archéologique, prescrit par le Service Régional de l'Archéologie (arrêté n°2021-367), portait sur le projet de rénovation d'une vaste maison à pans de bois située 22 rue Elie Fréron à Quimper. Les objectifs de cette opération étaient de réaliser une étude d'archéologie du bâti de cette maison et de vérifier, en complément, la présence d'éventuels vestiges dans sa cour.

Au final, les tranchées réalisées au cours de cette opération n'ont pas permis de découvrir de vestiges. En revanche, l'étude d'archéologie du bâti, associée à une courte recherche documentaire, a permis de mettre en évidence deux états de construction, dont le plus ancien pourrait remonter au XVIe siècle. Ce premier état correspond à une maison à deux pièces par niveau probablement desservies par un escalier à vis, cumulant, peut-être, des fonctions économiques au rez-de-chaussée et résidentielles dans les étages.

Vers le milieu du XVIIe siècle, d'importants travaux ont ensuite été entrepris pour transformer cette maison en hôtel particulier. Ces travaux ont consisté à étendre la maison sur 3 côtés, en ajoutant, notamment un nouvel escalier. À cette époque, la maison appartenait vraisemblablement à Sébastien de Kerhoant et à Marie-Renée de Kergoët. Cette phase de travaux s'est déroulée en même temps qu'une importante rénovation du quartier, liée à la construction du Collège des Jésuites.

Tranchées rebouchées

Localisation de l'opération



Bretagne
Finistère
Quimper

22 rue Elie Fréron

Coord. Lambert 93
moyenne de l'emprise :
X : 724125
Y : 1170725
Z : environ 16 m

Section(s) et parcelle(s):
Quimper
BM - n° 405, 406, 407

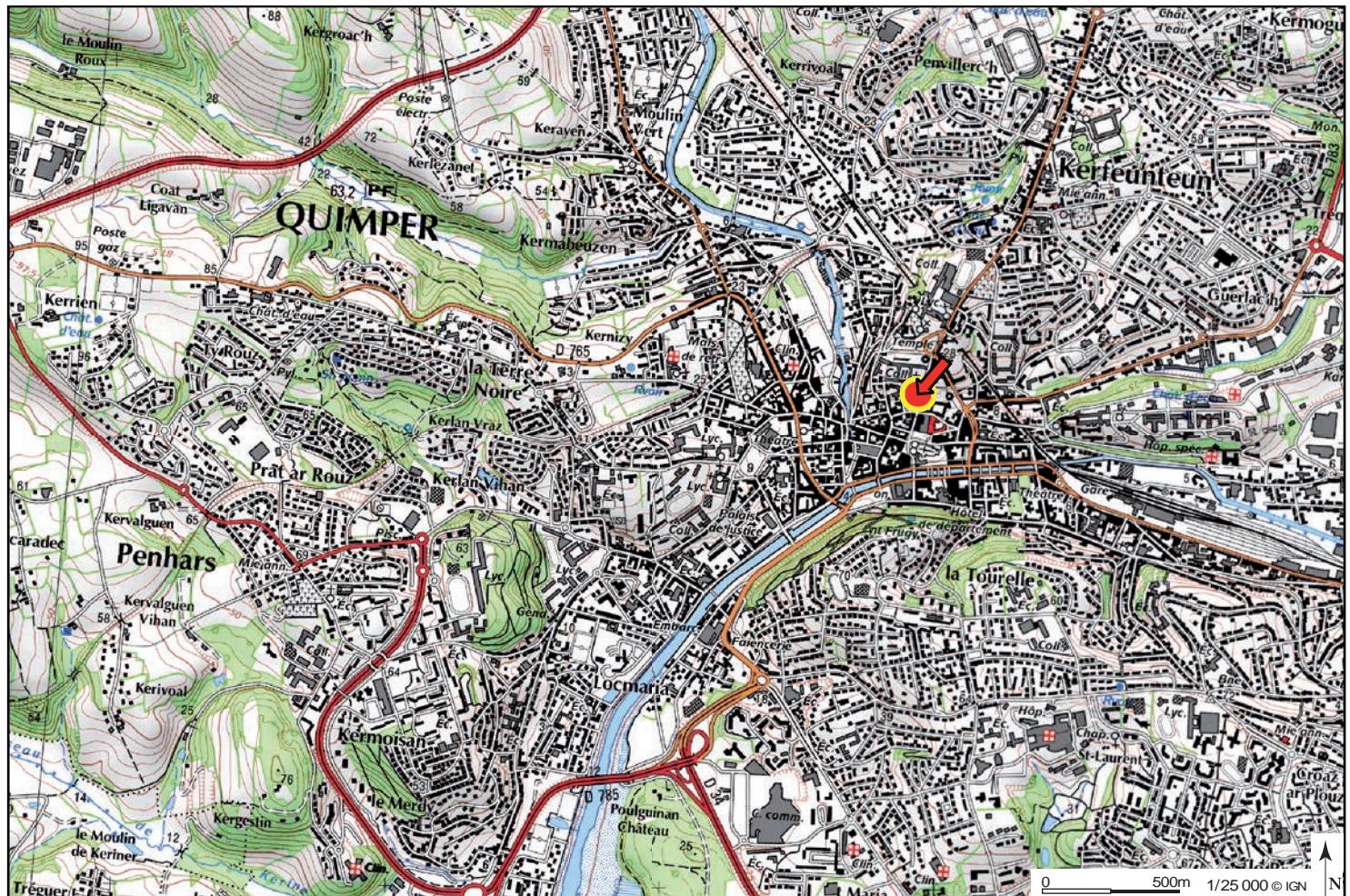
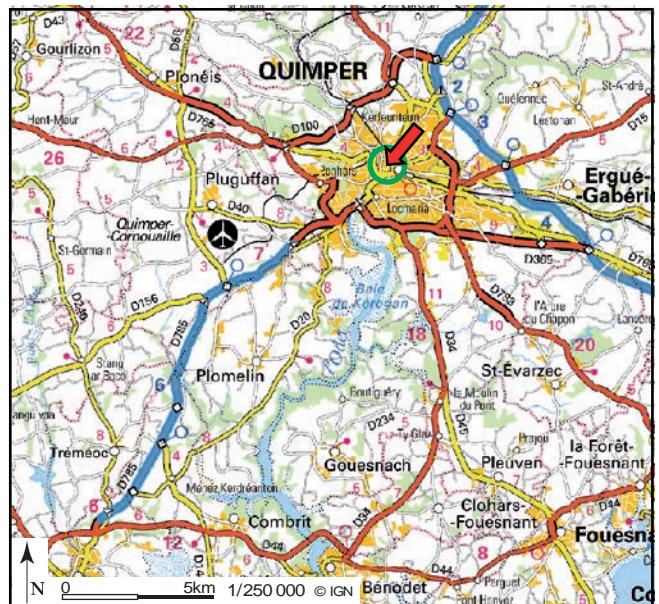
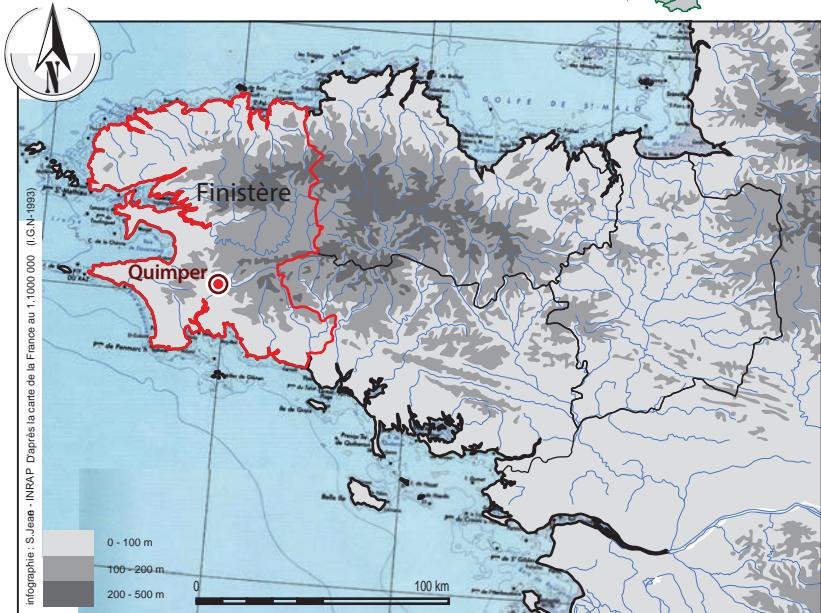


Fig. 1 : localisation du site © J.Conan, Inrap



Arrêté de prescription avec extrait cadastral



Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Elena PAILLET
Poste : 02 99 84.59.00
elena.paillet@culture.gouv.fr
Ref. : 2021/EP/VC/447

COURRIER REÇU LE

5029
04 OCT. 2021

D 140 325 INRAP GO

Direction Régionale
des Affaires Culturelles

Rennes, le 28 septembre 2021

Le Conservateur régional de l'archéologie
à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSION SEVIGNE Cedex

Objet : prescription de diagnostic archéologique
Réf : QUIMPER, 22 rue Elie Fréron (29)

PJ : arrêté n° 2021-367

Je vous prie de trouver ci-joint les arrêtés portant prescriptions de diagnostics archéologiques relatifs à l'opération rappelée ci-dessus en référence.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

Madame GUILLOUX Anne-Sophie
22 rue Elie Fréron
29000 QUIMPER

Le département du Finistère, ayant un service archéologique agréé, dispose d'un délai de quatorze jours pour faire connaître sa décision de réaliser le diagnostic. En conséquence, la présente notification ne vaut pas attribution du diagnostic archéologique.

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie

Yves MENEZ



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Elena PAILLET
Poste : 02 99 84.59.00
elena.paillet@culture.gouv.fr
Ref. : 2021/EP/VC/447

COURRIER REÇU LE

5029
04 OCT. 2021

D140 375 INRAP GO

**Direction Régionale
des Affaires Culturelles**

Rennes, le 28 septembre 2021

Le Conservateur régional de l'archéologie
à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE Cedex

Objet : prescription de diagnostic archéologique
Réf : QUIMPER, 22 rue Elie Fréron (29)

PJ : arrêté n° 2021-367

Je vous prie de trouver ci-joint les arrêtés portant prescriptions de diagnostics archéologiques relatifs à l'opération rappelée ci-dessus en référence.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

Madame GUILLOUX Anne-Sophie
22 rue Elie Fréron
29000 QUIMPER

Le département du Finistère, ayant un service archéologique agréé, dispose d'un délai de quatorze jours pour faire connaître sa décision de réaliser le diagnostic. En conséquence, la présente notification ne vaut pas attribution du diagnostic archéologique.

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie

Yves MENEZ



COURRIER REÇU LE

5029
04 OCT. 2021

INRAP GO

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

Arrêté n° 2021-367 du 28 septembre 2021

ARRÊTÉ n° 2021-367 portant prescription de diagnostic archéologique

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**VU** le code du patrimoine, notamment son livre V ;**VU** le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;**VU** l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;**VU** l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;**VU** le dossier de demande de Permis de construire n° PC 029232 21 00178 déposé par Mme GUILLOUX Anne-Sophie, 22 rue Elie Fréron, 29000 Quimper relatif au projet de rénovation et extension d'une maison individuelle sur un terrain situé à Quimper, 22 rue Elie Fréron reçu par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie le 16 septembre 2021 ;**CONSIDÉRANT** que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, ils portent sur une parcelle située à la limite de la ville médiévale de Quimper, possiblement sur le tracé d'un rempart intermédiaire ;**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;**ARRÊTE****Article 1^{er}** : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

région : Bretagne

département : Finistère

commune : QUIMPER

lieu-dit : 22 rue Elie Freron

cadastral : section : BM parcelles : 405, 406, 407

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 1 095 m², est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme GUILLOUX Anne-Sophie, au CD 29 et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 28 septembre 2021

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie



Yves MENEZ

Destinataires :
Mme GUILLOUX Anne-Sophie
CD 29
INRAP

Copie :
Quimper Bretagne occidentale


**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cahier des charges scientifique
annexé à l'arrêté préfectoral numéro 2021-367**

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

région : Bretagne
département : Finistère
commune : Quimper
lieu-dit : 22 rue Elie Freron
cadastre : section : BM parcelles : 405, 406, 407
pétitionnaire: Mme Anne-Sophie Guilloux

Emprise du diagnostic archéologique : 1 095 m²

Objectifs :

Le diagnostic doit permettre de détecter et caractériser les vestiges en documentant notamment leur emprise, leur nature, leur état de conservation, leur profondeur d'enfouissement, leur attribution chronologique et leur contexte environnemental. Ceci doit être précisé pour chaque phase d'occupation repérée.

Le projet de rénovation et d'extension d'une maison 22 rue Elie Freron à Quimper porte sur un ensemble architectural ancien (deux maisons ?), pouvant être daté des XVI^e ou XVII^e siècles. La façade à pans de bois du bâtiment principal est inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques (avec la toiture). Cet ensemble architectural est situé à proximité immédiate de la chapelle des Jésuites, installée au début du XVII^e siècle, qui a entraîné une modification importante de la partie nord de l'intramuros et une destruction de l'essentiel de la structuration de la ville médiévale. Des vestiges d'habitat d'une occupation médiévale, ou d'un état antérieur des maisons Renaissance sont à chercher.

De plus, la forme des parcelles dans cette zone pourrait conduire à envisager l'emplacement d'un rempart dans ce jardin (ou à proximité) correspondant à une phase intermédiaire entre le XIII^e (tracé plus au Sud) et le XVIII^e. A ce titre l'hypothèse proposée par J.-P. Le Bihan d'une phase du rempart via la rue des Gentilshommes / rue Verdelet (plus au sud) pourra être étudiée en parallèle de l'hypothèse d'un passage du rempart sur la parcelle actuelle. Légèrement au sud, l'existence d'un mur interne particulièrement large, correspondant peut-être à ce rempart, dans la maison mitoyenne du projet pourra aussi être mise à profit (actuelle Maison du Patrimoine de Quimper).

Principes méthodologiques :

Etant donné la nature du projet il est proposé une triple approche :

- Des tranchées seront organisées de façon pertinente à la pelle mécanique munie d'un godet lisse. Des sondages manuels pourront être effectués en fonction des besoins afin de préciser la complexité stratigraphique des structures. Ces ouvertures seront localisées dans les zones pour lesquelles le projet prévoit des démolitions, notamment au nord (emplacement du garage actuel) et à l'emplacement de la future extension au Nord-Ouest. Des sondages ponctuels dans l'emprise du jardin pourront être envisagés, en concertation avec l'aménageur et en fonction du projet paysager.
- Une étude préliminaire de bâti sera mise en place, notamment concernant la façade de la rue Elie Fréron. Les murs donnant sur le jardin seront également prises en compte et, le cas échéant, des secteurs préservés en intérieur des bâtiments (cheminée, escaliers, charpente, etc.). Des prélèvements pour analyse dendrochronologique pourront être envisagés.
- Enfin, une étude documentaire viendra compléter l'étude archéologique sur le terrain. Elle reprendra notamment les données issues des opérations menées dans ce secteur par J.P. Le Bihan.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic, sur fond de courbes de niveau, figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées), les localisations des stratigraphies observées et les structures mises au jour, en format shape.

Fait à Rennes, le 28 septembre 2021

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie


Yves MENEZ

Emprise de diagnostic archéologique préventif

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Désert
solitaire
Kerouinié

Quimper - 22 rue Elie Fréron

Emprise totale 1095 m² Date : 27 / 9 / 2021



Arrêté de désignation



Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

COURRIER REÇU LE
2344
04 MAI 2022

INRAP GO

Arrêté n° 2022-137 du 26 avril 2022

Arrêté n° 2022-137 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2021-367

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2021-367 du 28 septembre 2021 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à QUIMPER, 22 rue Elie Freron (29) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé.

ARRÊTE

Article 1^{er} : M. Teddy BETHUS (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2021-367, n° d'opération : 6168.

Article 2 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. Teddy BETHUS.

Fait à Rennes, le 26 avril 2022

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER

Destinataire :
M. Teddy BETHUS
Copie :
Inrap
Ville de Quimper

II. Résultats

1-Présentation générale

1.1 Présentation générale de la maison

L'édifice étudié dans le cadre de cette opération est une vaste maison à pans de bois située dans la partie nord de la ville de Quimper, au numéro 22 de la rue Elie-Fréron (**fig.1**). Traditionnellement datée du XVIIe siècle, cette maison présente une construction de plan subrectangulaire s'élevant sur quatre niveaux, comprenant un niveau rez-de-chaussée sur rue, un rez-de-jardin correspondant au premier étage, un deuxième étage, et un niveau sous combles (**fig.2**). Du côté sud, elle est bordée par un jardin en surplomb, délimité par la ruelle *ar Barzh Kadiou*. Les côtés nord et ouest sont entourés par le collège des Jésuites (voir *infra*) et par un hôtel particulier, tous deux construits au XVIIe siècle.



Fig. 2 : vue générale de la maison située au numéro 22 rue Elie-Fréron à Quimper (T. Béthus © Inrap)

1.2 Principes généraux de l'opération

L'opération prescrite était un diagnostic archéologique comprenant deux phases d'études. La première consistait en la réalisation de sondages mécaniques à l'intérieur du jardin. Elle a été réalisée au mois de juin 2022 et son objectif était de localiser d'éventuels vestiges appartenant à l'hôtel du XVIIe siècle ou à un état plus ancien. L'hypothèse selon laquelle le rempart du XIe-XIIe siècle se situait à proximité était également évoquée dans le cahier des charges scientifiques (**fig.3** et **fig.4**).

La seconde phase de cette opération a consisté en une brève étude d'archéologie du bâti, menée au mois de décembre 2023. Les principes appliqués durant cette étude étaient ceux habituels de l'archéologie du bâti et avaient pour objectif principal l'identification des différentes phases de construction de l'édifice. La méthode employée a consisté en des piquetages partiels des enduits sur les murs jugés les plus intéressants. Une attention particulière a été accordée aux cheminées et aux encadrements d'ouvertures (fenêtres et portes) afin de déterminer, dans la mesure du possible, leurs relations stratigraphiques avec les maçonneries environnantes.



Fig. 3 : un exemple de piquetage au premier étage de la maison (rez-de-jardin) © R. Louessard, Inrap



Fig. 4 : localisation des murs piquetés
© T. Béthus, Inrap

0 5
mètres

1.3 L'enregistrement des données

Concernant les tranchées, l'enregistrement des données s'est limité à relever l'emprise des ouvertures puisqu'aucun vestige n'a été découvert. Les sondages ont simplement été géoréférencés dans le système RGF 93 projection CC48.

Concernant l'archéologie du bâti, la méthode d'enregistrement impliquait la numérotation des murs, des ouvertures et des pièces. Chaque élément a été pourvu d'un numéro avec les préfixes "M" pour les murs, "O" pour les ouvertures et "P" pour les pièces, suivis du numéro correspondant. Les relations stratigraphiques entre ces différents éléments ont ensuite été décrites sur les minutes de terrain pour établir le phasage général du bâtiment. Pour approfondir l'analyse, dix élévations ont également été étudiées plus en détail en délimitant sur chacune d'entre elles des unités stratigraphiques (U.S.) caractérisées par des différences de nature et de mise en œuvre des matériaux. Ces unités ont été numérotées de manière continue de 1 à N.

1.4 Condition de réalisation du diagnostic

L'opération a été confrontée à plusieurs contraintes techniques et sanitaires qui ont influencé son déroulement. La première concerne l'accessibilité du terrain, notamment pour la pelle mécanique, qui devait passer par un seul portail relativement étroit pour accéder à l'intérieur de la parcelle. Une fois à l'intérieur, la végétation dense limitait les possibilités de circulation et de travail de la pelle mécanique, en particulier dans la partie sud du jardin.

En ce qui concerne l'étude de la maison, les sols étaient entièrement recouverts de déjections de pigeons à l'arrivée de l'équipe. Pour travailler dans des conditions d'hygiène acceptables, un nettoyage complet de chaque pièce était indispensable, ainsi que l'enlèvement de plusieurs cadavres d'oiseaux. Seul le dernier niveau de la maison, le plus touché par ces déjections et où de nombreuses carcasses étaient présentes, n'a pas été nettoyé et n'a donc pas été étudié en détail pour cette raison.

2-Résultats

2.1 Bilan des connaissances historiques et archéologiques

2.1.1 La rue Elie-Fréron

Autrefois appelée rue Obscure avant d'être renommée rue Royale au XIXe siècle, la rue Elie-Fréron était un axe de circulation important de la ville de Quimper à la fin du Moyen Âge et au début de l'époque moderne. À l'origine située à l'extérieur des remparts, cette rue a été intégrée à l'espace clos de la ville, qui s'était déjà largement étendu depuis la fin du XIIIe siècle. Le tracé initial de la rue était cependant plus court, reliant la porte de la Tourbie aux actuelles rues du Sallé et de Verdelet, avant le percement de la rue Royale au début de l'époque moderne (**fig.5** et **fig.6**). En plus de son intégration à la ville close, la rue se caractérisait par une forte déclivité, ce qui a nécessité d'importants travaux de terrassement lors de la construction du collège des Jésuites au XVIIe siècle pour aplanir les terrains. Depuis cette période, une partie du bâti médiéval entourant cette maison a disparu, tant dans sa partie supérieure (**fig.7**) que dans sa partie inférieure (**fig.8**).

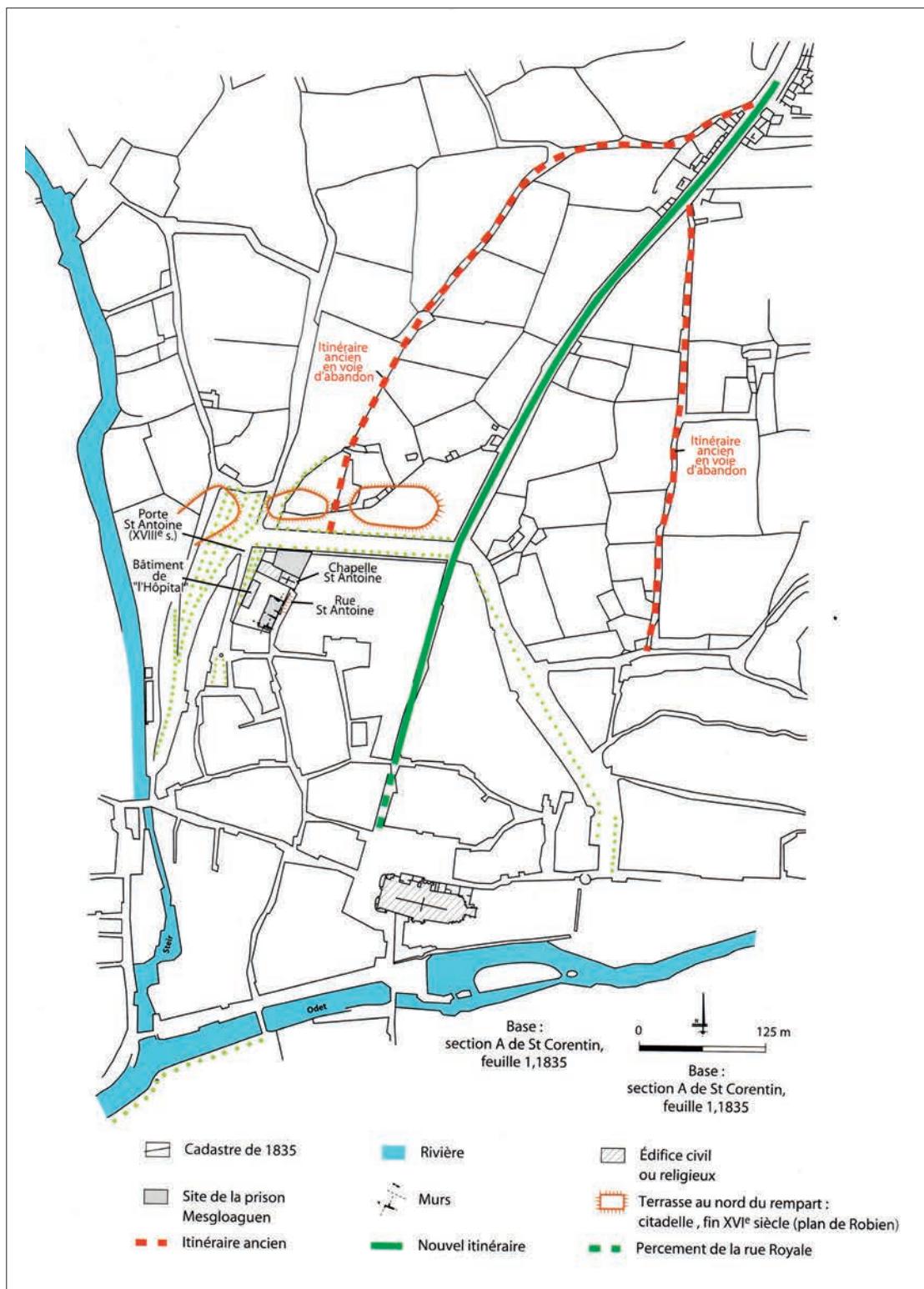


Fig. 5 : la circulation au nord de la ville à la fin de l'époque moderne. En vert le tracé de l'actuelle rue Elie Fréron © extrait de Le Bihan 2005

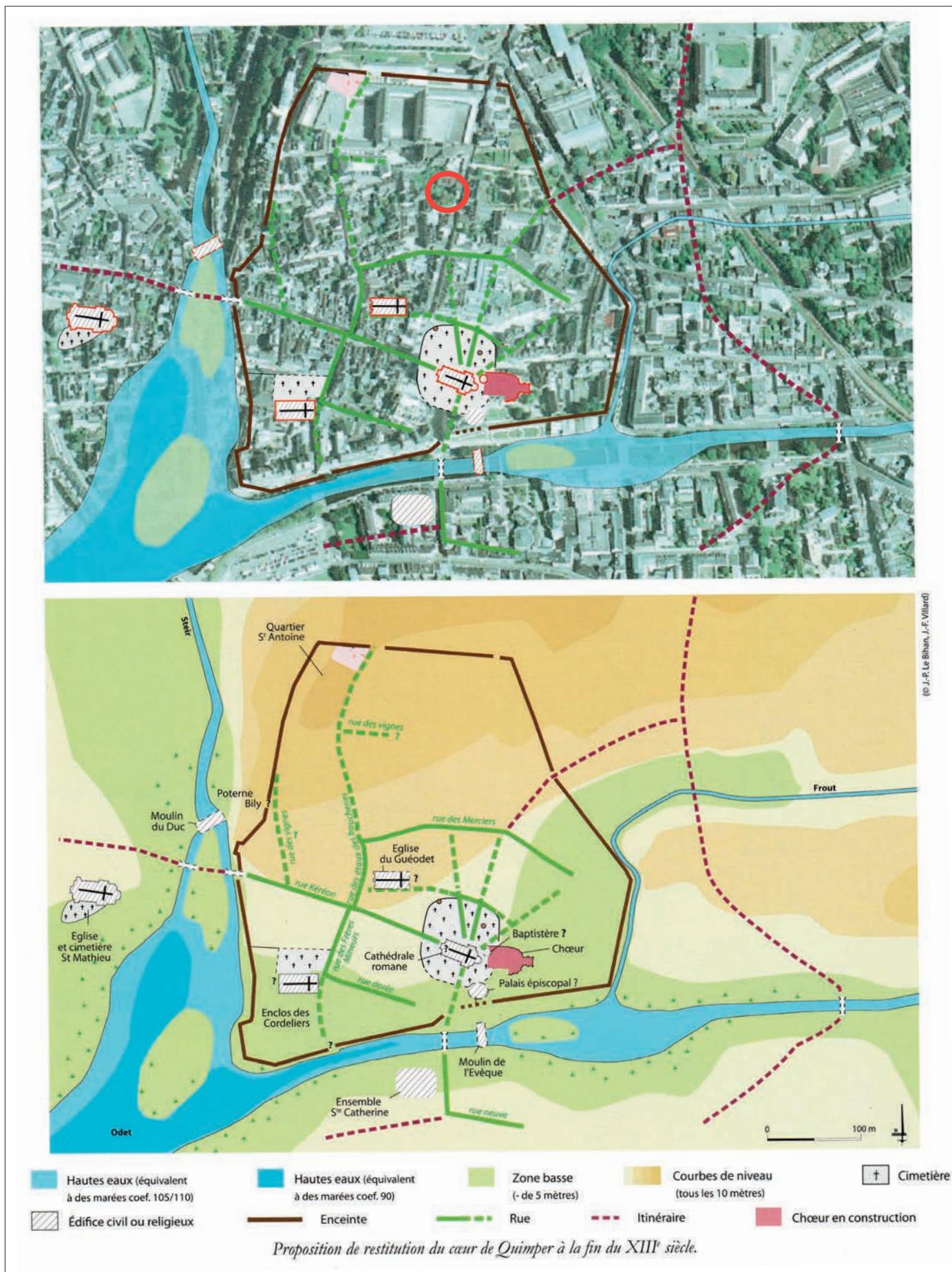
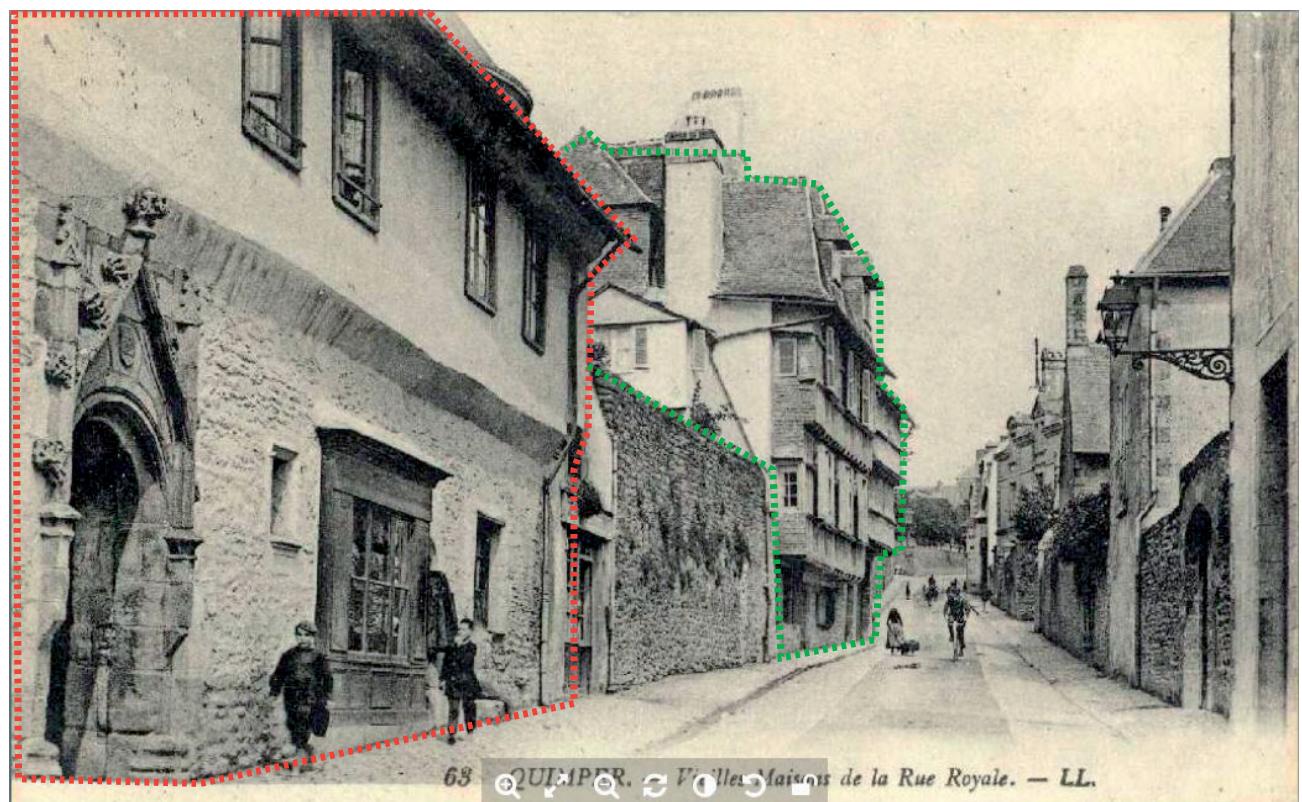
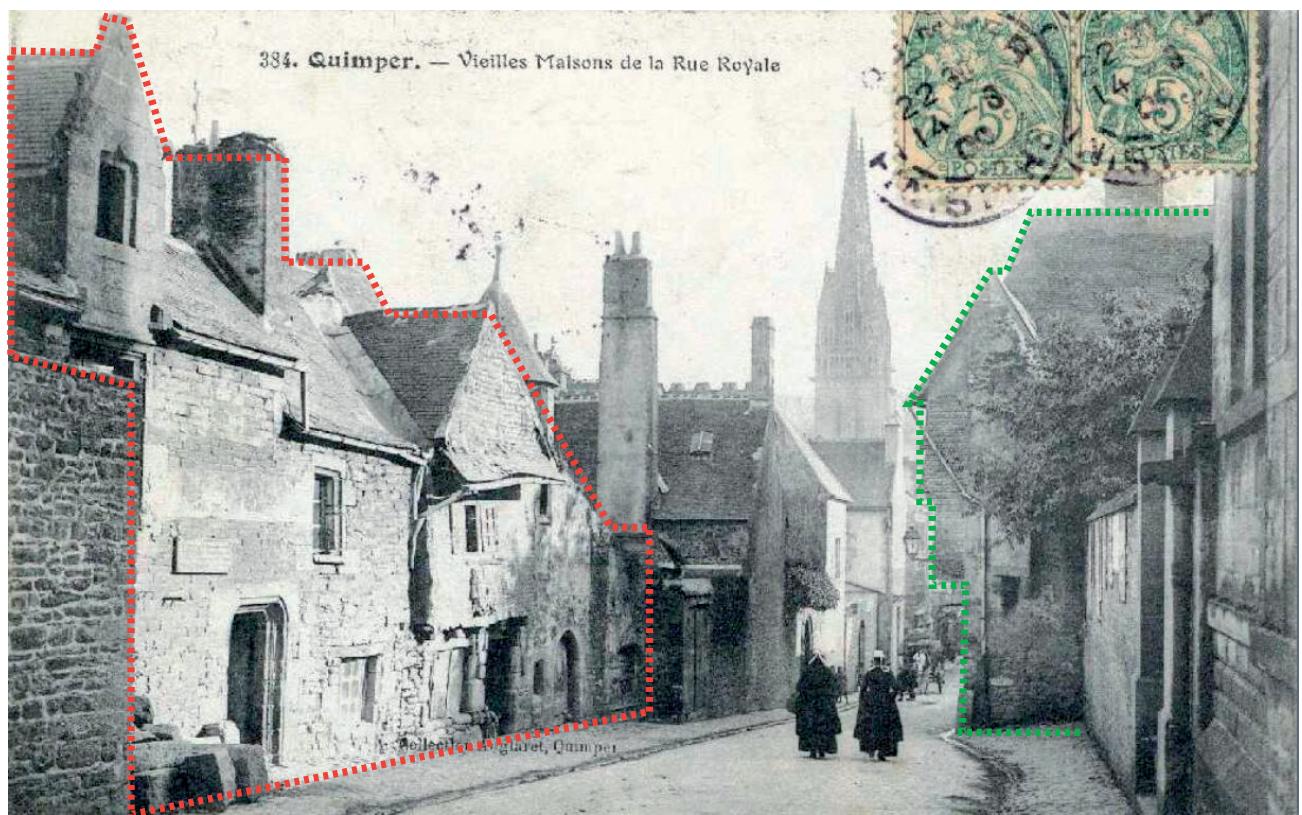


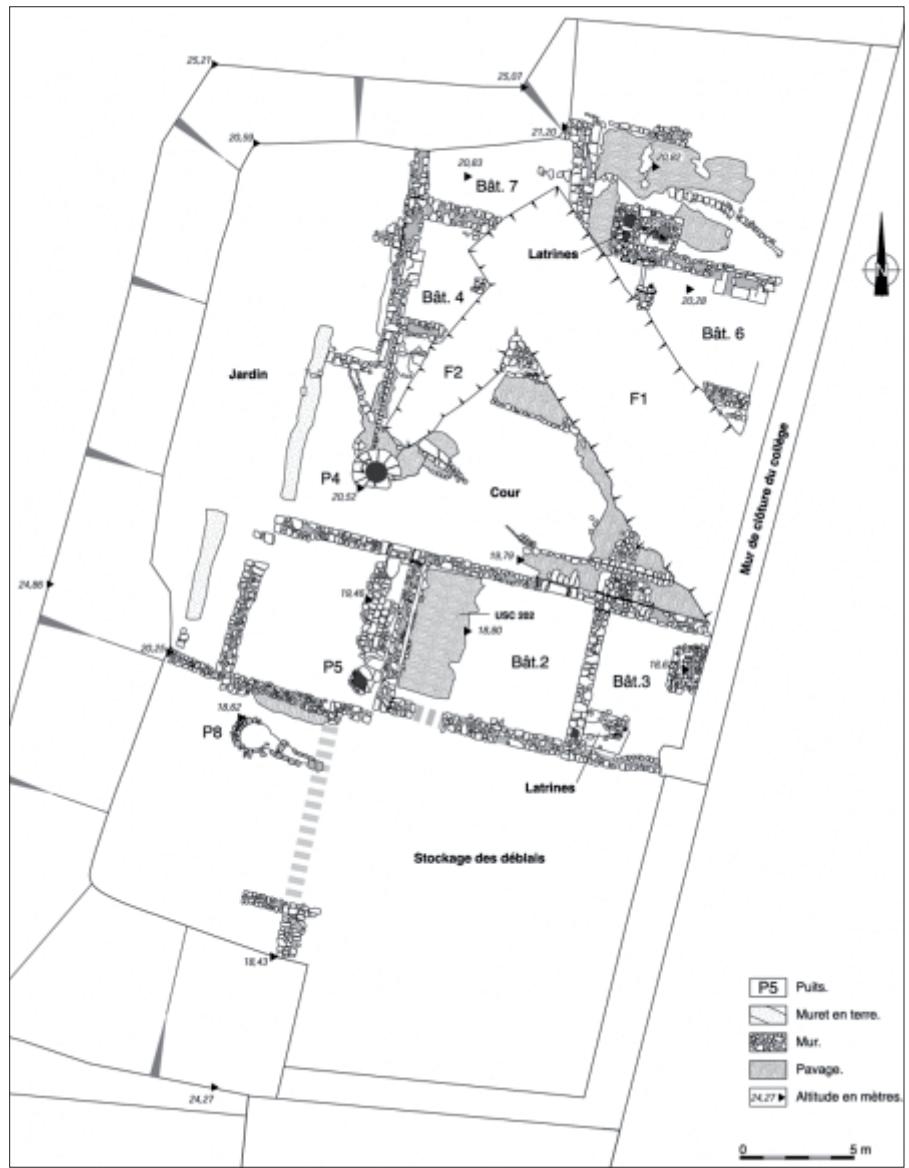
Fig. 6 : localisation de la maison et tracé supposé des remparts de la ville de Quimper à la fin du XIII^e siècle © extrait de Le Bihan, Villard, 2022



2.1.2 L'îlot urbain du collège de la Tour d'Auvergne

Souvent concentrées au cœur de la ville médiévale, et en particulier autour de la place Saint-Corentin, les recherches archéologiques menées depuis 50 ans à Quimper ont été moins fréquentes dans les zones périphériques de la ville close. Parmi les rares fenêtres explorées se trouve la rue Elie Fréron et plus précisément sa partie nord, à l'occasion d'une fouille réalisée en 1998. Cette opération réalisée par Françoise Le Boulanger (Le Boulanger 1999, Le Boulanger 2004) a permis de retracer l'évolution spatiale et chronologique d'un espace d'environ 960 m², caractérisé par trois grandes phases d'évolution (fig.9 et fig.10).

Fig. 9 : plan général des vestiges de l'îlot urbain fouillé en 1998
© extrait de Le Boulanger, Nicolas, Labaune, 2004



La première phase d'occupation remontait au Moyen Âge (au moins au XIII^e siècle) et se manifestait par des structures excavées, comprenant plusieurs fosses et trous de poteaux sans organisation cohérente.

La deuxième phase, la plus significative, correspondait à la construction de plusieurs bâtiments organisés autour d'une cour pavée :

- Le bâtiment 9 était le plus ancien et ne conservait que quelques pans de murs arasés et altérés par la construction de bâtiments postérieurs (voir *infra*)

- Le second bâtiment (n°6) était lui aussi très arasé mais possédait les vestiges d'une cheminée en granite et d'une fosse d'aisance à l'intérieur de laquelle un abondant mobilier a été retrouvé dont des gobelets en verre (à pied, bi-tronconique et tronconique) et un mobilier céramique varié comprenant des pichets, des cruches à bec, une assiette, un chauffe-plat, deux marmites et cinq oules. Ce bâtiment était aussi pourvu d'un étage, au moins dans son dernier état.
- Elle aussi très arasée, la troisième construction identifiée était le bâtiment 4 à l'intérieur duquel était aménagé une autre cheminée. En plus de cette cheminée et de ses murs, ce bâtiment conservait des niveaux de sol et des aménagements liés à l'évacuation de l'eau. Un étage, également, aurait pu être aménagé.
- Le bâtiment 7 était postérieur à la construction du bâtiment 4 et pourrait correspondre à un agrandissement du bâtiment 4 ou à un bâtiment indépendant. Sa période de sa mise en place reste incertaine.
- Le bâtiment 8 puis les bâtiments 2 et 3 étaient les mieux préservés. Installés en bas de pente, au sud des bâtiments 4, 6 et 7, ces derniers conservaient des élévations allant jusqu'à 1,50 m. Le premier, le bâtiment 8, avait une longueur d'au moins 16 m depuis la rue Elie Fréron et mesurait au moins 118 m² d'emprise au sol.

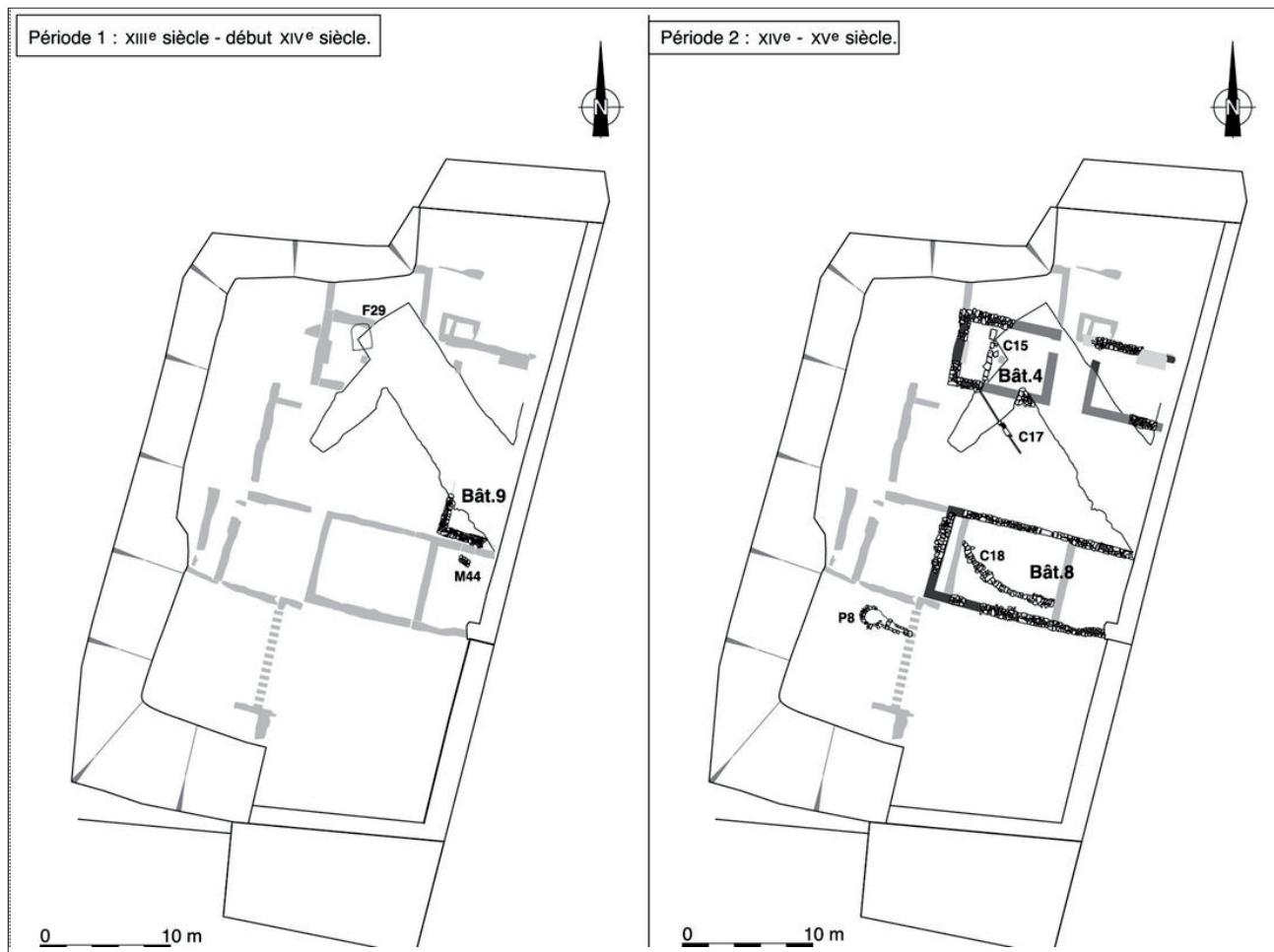


Fig. 10 : phasage chronologique des vestiges découverts à l'emplacement du collège de la Tour d'Auvergne © extrait de Le Boulanger, Nicolas, Labaune, 2004

- Les bâtiments 2 et 3 correspondaient au bâtiment 8 divisé en deux parties. Le premier (le bâtiment 2) mesurait 68 m² d'emprise au sol et le second (le bâtiment 3) 37 m². Leurs emprises étaient donc réduites mais les deux bâtiments possédaient un étage desservi par un escalier aménagé contre le mur pignon est du bâtiment 2. Ces bâtiments possédaient des niveaux de sols parfois pavés et des canalisations et des latrines à l'intérieur desquelles un abondant mobilier céramique a été retrouvé.
- Enfin, 3 puits, qui pourraient ne pas avoir fonctionné en même temps, ont été retrouvés autour de ces constructions.

La troisième phase d'occupation a consisté en la destruction de tout cet ensemble pour créer un jardin en terrasse pour le collège des Jésuites nouvellement installé. Cette phase d'aménagement s'est traduit par l'arasement des bâtiments préexistants et par des apports de remblais contenus par des murs de soutènement situés en limite de propriété. Le mobilier associé à cette phase comprenait une grande quantité de blocs sculptés dont des linteaux de fenêtres (non étudiés) et de nombreux carreaux de terre cuite dans la démolition du bâtiment 3. Le mobilier céramique retrouvé était également abondant, avec des formes communes, destiné au stockage et à la cuisine (pichet, oules de taille variée, chauffe-plat, terrine...)

2.1.3 La construction du collège des Jésuites

Autorisé par lettre patente du roi en 1621, l'établissement des Jésuites ne se fit pas sans heurts ni difficultés. Pendant de longues années, l'hostilité de l'évêque, qui les accusait de violer ses droits spirituels et temporels dans un lieu qui comprendrait, d'après lui, les « deux tiers de la ville », ralentit en effet leur installation. Cette opposition, particulièrement âpre, prit la forme d'une longue bataille juridique au cours de laquelle les Jésuites se virent, entre autres, interdire de démolir et de construire n'importe quel bâtiment dans les fiefs de Cornouailles, sous peine d'amende. L'affaire nécessita l'intervention des bourgeois de la ville qui durent se résigner à payer la somme de 1600 livres à l'évêque. Confrontés à des dépenses extraordinaires occasionnées entre autres par une épidémie de peste, ces derniers rencontrèrent également d'importantes difficultés pour financer la construction du Collège et verser la rente convenue. Cette difficulté obligea une nouvelle fois les Jésuites à en référer au Parlement de Bretagne et, sur ordre du Roi, les bourgeois de Quimper n'eurent d'autres choix que de verser les sommes prévues, ce qui permit enfin la construction du collège. D'après un procès-verbal dressé le jeudi 19 septembre 1654, celui-ci devait être presque intégralement achevé à l'exclusion de l'église. Là encore, les difficultés sont vite apparues et les Jésuites ont dû faire face à l'hostilité des bourgeois et du clergé diocésain qui accusèrent les Jésuites de construire une « citadelle » plutôt qu'un « collège pour l'instruction de la jeunesse » (Fierville 1864, Nicolas 1936). Le conflit juridique nécessita de nouvelles transactions et s'étala sur de nombreuses années, de sorte qu'en 1700, l'église n'était « ni voûtée, ni pavée ». Le sanctuaire achevé, meublé et orné, ne fut inauguré que le 1er décembre 1747, soit environ 127 ans après la fondation du Collège (**fig.11** et **fig.12**). À cette date, il ne restait que les voûtes des galeries à terminer, ce qui fut accompli en 1748.

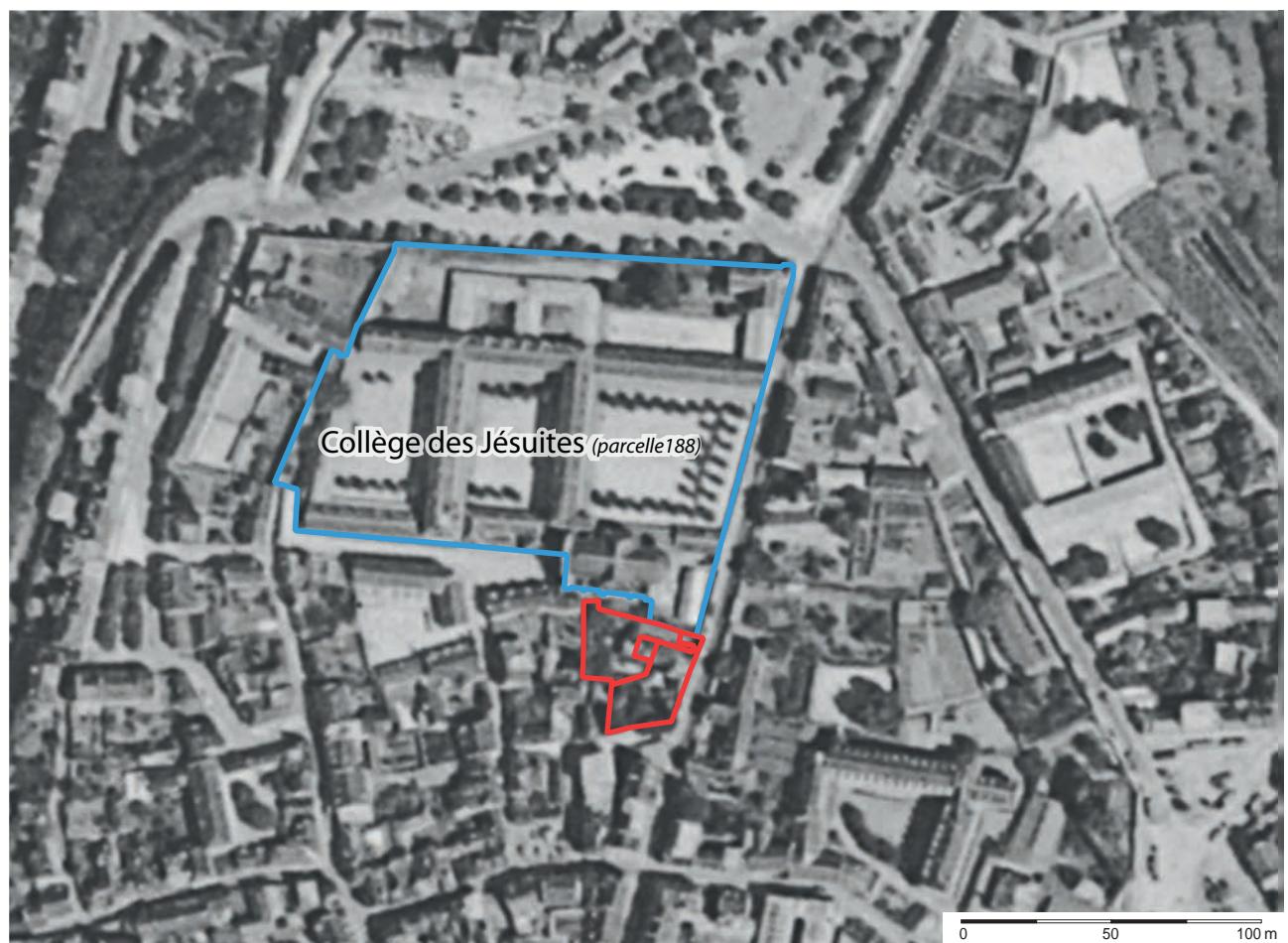
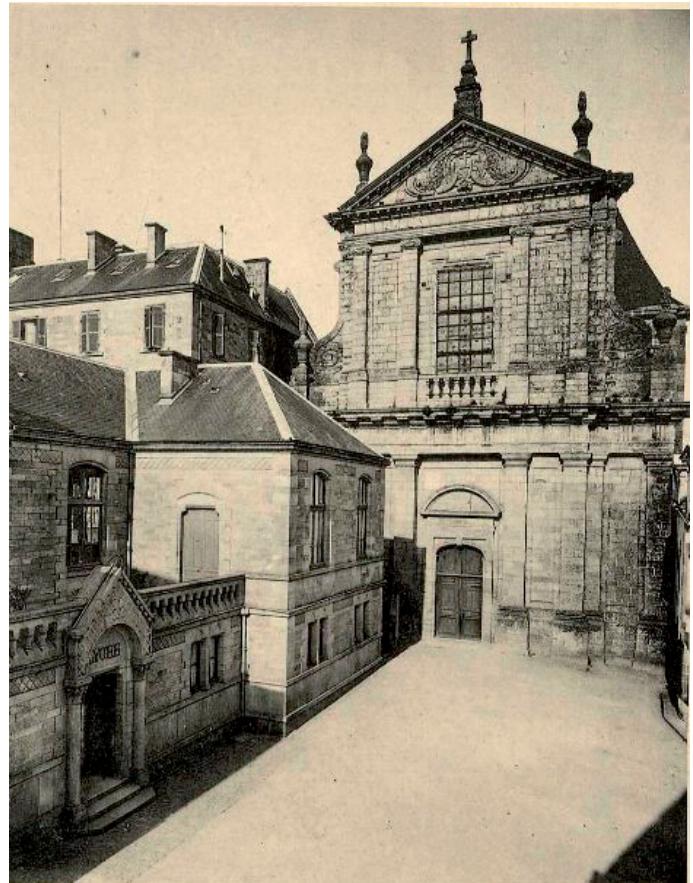


Fig. 11 : localisation du collège des Jésuites de Quimper © J. Conan, Inrap ; sur fond IGN, photographie aérienne historique 1950-1965

Fig. 12 : la chapelle des Jésuites. Photo prise à la fin XIXe siècle (AD 29, Fi 714)



2.1.4 La maison dans la documentation iconographique

Les plans les plus anciens de la ville de Quimper, réalisés vers 1745 par de Robien et en 1764 par Gilles André, révèlent que la maison examiné dans le cadre de cette étude existait déjà à cette époque. Bien que ces documents ne soient pas très détaillés et se concentrent principalement sur l'orientation des rues, ils suggèrent la présence de plusieurs bâtiments, dont celui étudié rue Elie-Frénon (fig.13 et fig.14). Cependant, les détails précis de son emplacement ne sont pas clairement indiqués, et il faut attendre le plan cadastral de 1835 pour obtenir une représentation plus précise. À cette période, l'hôtel apparaît dans son ensemble pour la première fois, sous une forme allongée assez similaire à celle que l'on connaît aujourd'hui. Une petite cour apparaît également du côté nord, correspondant à l'emplacement de la cour actuelle, où se trouvait un autre bâtiment disparu. A l'inverse, le portail actuel menant à cette cour n'est pas représenté sur ce plan. Sa présence dans sa forme actuelle n'est confirmée que par d'anciennes photographies datant de la fin du XIXe ou du début du XXe siècle, sans indication précise de la date (fig.15 et fig.16).



Fig. 13 : localisation de la maison étudiée sur le plan de la ville de Quimper dressé vers 1735 par C.P. de Robien © T. Béthus, Inrap

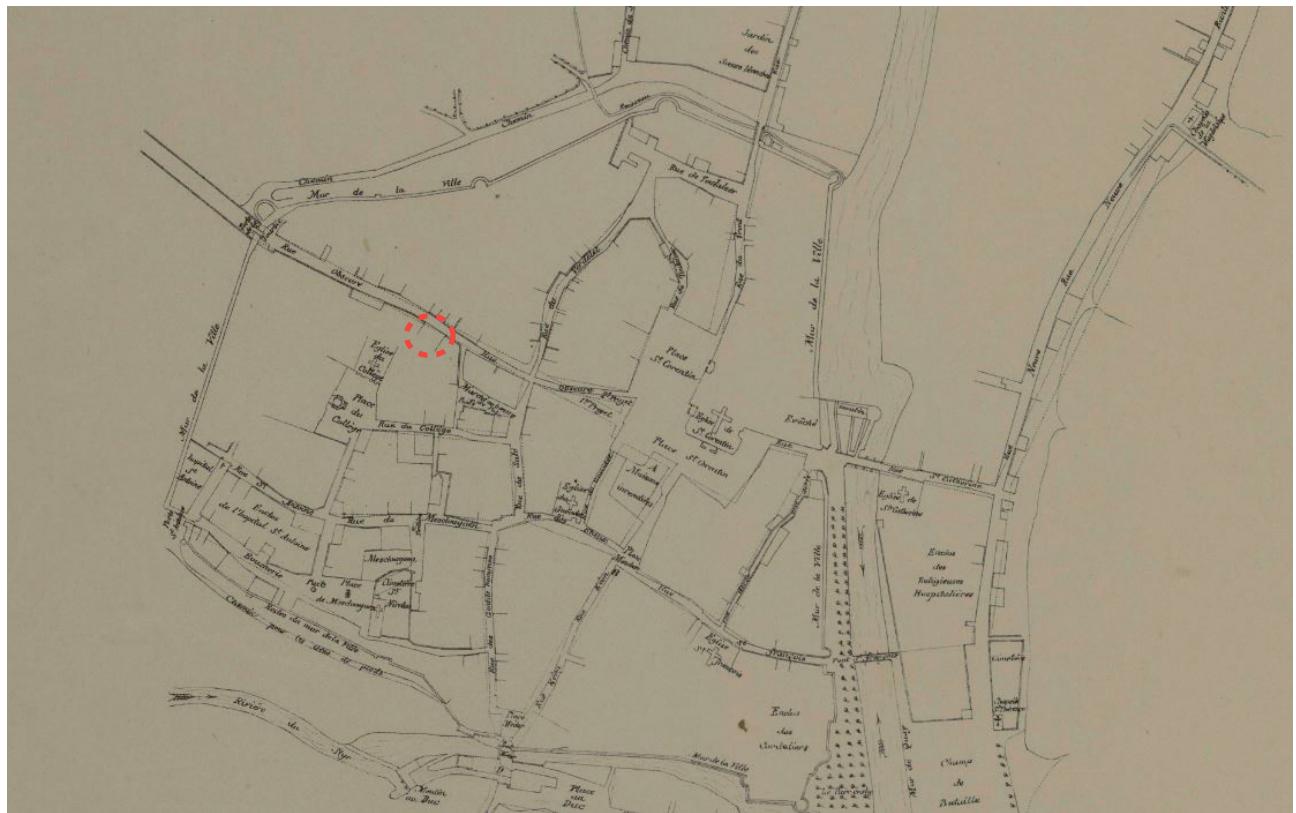
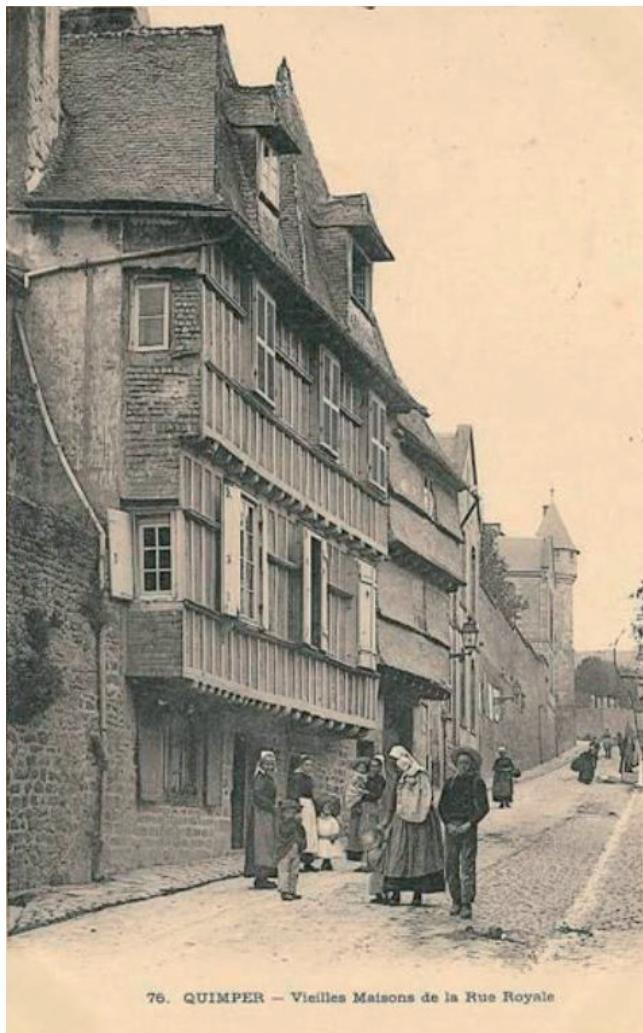
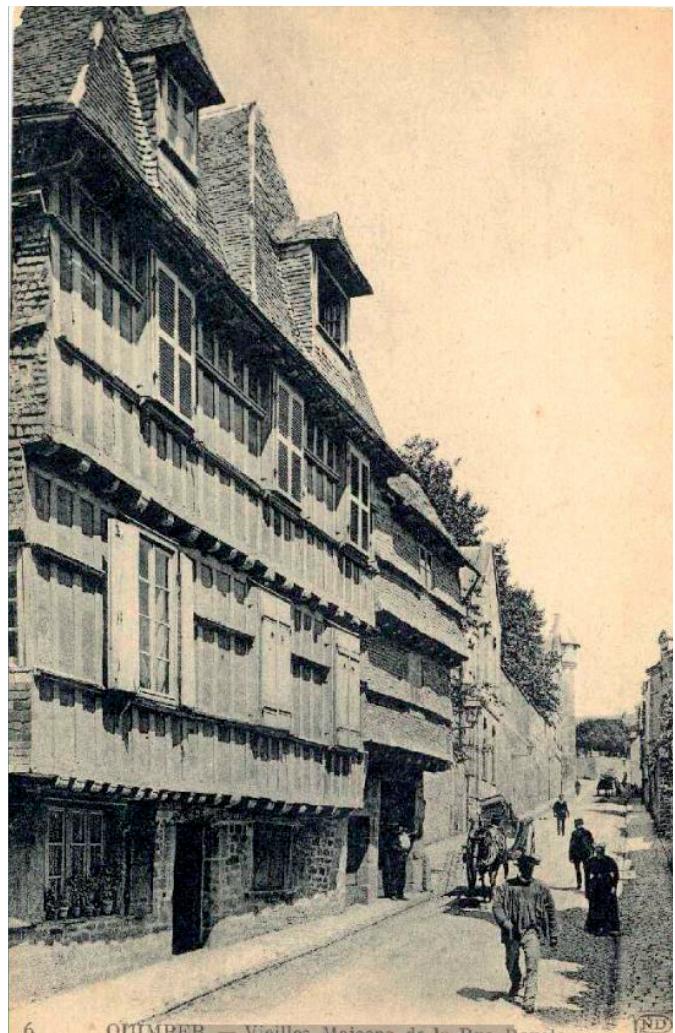


Fig. 14 : localisation de la maison étudiée sur le plan de la ville et des faubourgs de Quimper, levé sur ordre du Duc d'Aiguillon par Gilles André en 1764 (AD 29, Fi 268) © T. Béthus, Inrap



76. QUIMPER — Vieilles Maisons de la Rue Royale

Fig. 15 : « vieilles maisons de la Rue Royale »,
Carte postale de la fin du XIXe ou du début du XXe siècle (AD 29, Fi 178)



6 QUIMPER — Vieilles Maisons de la Rue Royale

Fig. 16 : « vieilles maisons de la Rue Royale »,
Carte postale de la fin du XIXe ou du début du XXe siècle (AD 29, Fi 179)

2.2 Les vestiges bâtis

En raison de contraintes de temps liées à la nature de cette opération, une analyse exhaustive de l'ensemble de la maison n'était pas possible. Les priorités ont été fixées sur l'étude des phases les plus anciennes, en excluant les aménagements contemporains. Ces derniers se résument principalement à des ajouts de cheminées de style néo-médiéval et à la construction de deux extensions adossées au mur pignon est et au mur gouttereau sud de la maison (pièces P8, P10, P14 et P17).

2.2.1 Le rez-de-chaussée

Le rez-de-chaussée de la maison se compose de quatre pièces de forme carrée (P1) ou rectangulaire (P2, P3 et P4), délimitées par onze murs (M1, M2, M3, M4, M5, M6, M6, M7, M8, M9, M10, M11), ainsi que par une cloison en briques plus récente non enregistrée. Au moins deux états de construction ont été identifiés (**fig.17**).

Le premier état regroupe les murs M1, M2, M3, M4 et M5, constitués de moellons de granite originellement liés par de l'argile jaune. Cette phase initiale est associée à six ouvertures.

La première (O1) est l'entrée principale du bâtiment, située du côté de la rue Elie Fréron (voir *infra*). Elle mène à la pièce P1 et présente actuellement une ouverture rectangulaire à cadre chanfreiné, modifiée ultérieurement par l'ajout d'un linteau en bois à la place de son couvrement d'origine. La deuxième porte (O2) est localisée à l'extrémité ouest du mur M2. Bien que contemporaine du mur M2, elle dessert la pièce P2 qui est une adjonction plus récente (voir *infra*). À l'origine, cette porte desservait probablement une cour. Son encadrement est délimité par deux piédroits à arêtes chanfreinées sous arc brisé, lui aussi chanfreiné (**fig.18**). Les deux dernières portes (O8 et O9) donnent accès à la pièce P3. La première (O8) se caractérise par deux montants chanfreinés surmontés par un grand arc surbaissé parfaitement intégré à la maçonnerie du mur M9 (**fig.19**). La seconde (O9) est positionnée de biais entre les murs M2 et M5. Elle est composée de deux montants à arête chanfreinée, soutenant des coussinets et un linteau en pierre également à arête chanfreinée (**fig.20**). Les deux dernières ouvertures associées à ce premier état de construction sont deux fentes de jour installées dans le mur M5 (O10 et O11). Elles se caractérisent par un encadrement rectangulaire dépourvu de mouluration.

Le deuxième état correspond aux murs M6, M7, M8 et M11 adossés aux murs M1, M2, M3, et M5. Ces nouveaux murs correspondent à un portail aménagé côté nord (voir *infra*) et à une nouvelle pièce côté sud (P2). Cette pièce abrite le grand escalier desservant les étages (**fig.21**) et une cheminée à chanfreins larges et bases moulurées (CH1), évoquant les cheminées de la fin du Moyen Âge ou du début de l'époque moderne mais dont le décentrement suggère un réemploi probable (**fig.22**). Une simple fenêtre rectangulaire permettait, enfin, d'éclairer cette pièce du côté ouest. Celle-ci se définit par des piédroits en pierre de taille granitique (voir *infra*).

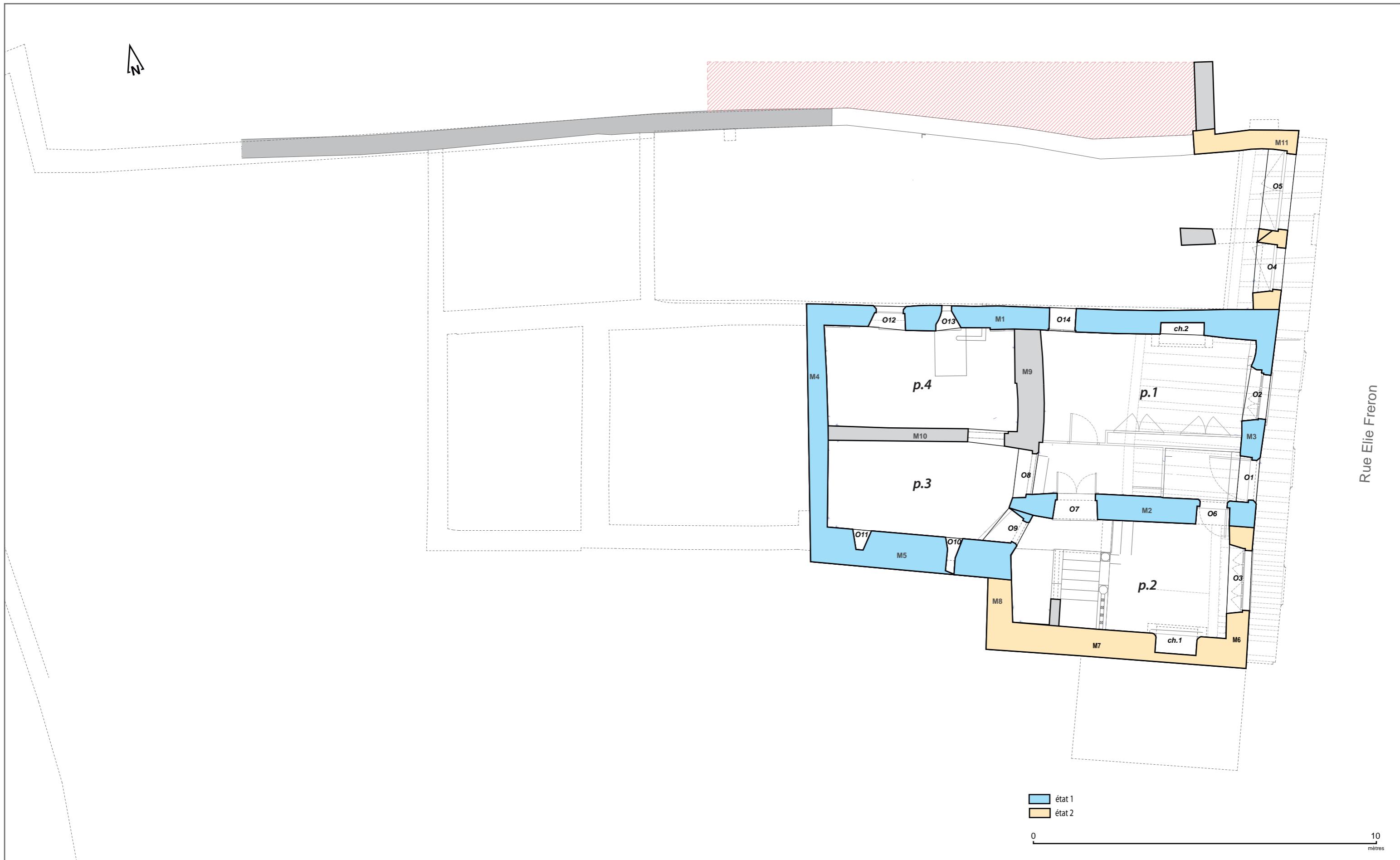




Fig. 18 : la porte O2 © R. Louessard, Inrap



Fig. 19 : la porte O8 © R. Louessard, Inrap



Fig. 20 : la porte O9 © R. Louessard, Inrap



Fig. 21 : l'escalier en bois aménagé dans la pièce P2 © R. Louessard, Inrap

Fig. 22 : la cheminée CH1 © R. Louessard, Inrap



2.2.2 Le rez-de-jardin (ou 1er étage)

Situé au-dessus du rez-de-chaussée ouvrant sur la rue Elie Fréron, le rez-de-jardin de la maison (fig.23) est composé de 6 pièces délimitées par les maçonneries M1, M2, M8, M12, M13, M14, M15, M16, M17, M18, M19, M20 et M21. Du côté ouest, la façade à pans de bois de la maison délimite également l'emprise de ce niveau, en incluant deux autres extensions. La première est la pièce P8, adossée à la pièce P7, et la seconde est la pièce P11, aménagée du côté nord. Dans le cadre de cette opération, les pièces P5, P6 et P9, considérées comme les plus intéressantes, ont fait l'objet d'une étude plus approfondie (fig.24 et fig.25).



Fig. 23 : la maison côté jardin © R. Louessard, Inrap



Fig. 24 : la pièce P5 © R. Louessard, Inrap



Fig. 25 : plan phasé du rez-de-jardin © T. Béthus, Inrap (fond de plan architecte trace et associés)

2.2.2.1 La pièce P5

Les murs M1, M2, M14 et M15 délimitent l'emprise de cette pièce de plan rectangulaire, pour laquelle les murs M2 et M5 ont été relevés par photogrammétrie

Le mur M2

Le mur M2 délimite l'emprise de cette pièce du côté sud, entre le mur de refend M14 et l'actuelle façade à pan de bois M15. Il regroupe un ensemble de 11 unités stratigraphiques, parmi lesquelles les plus anciennes sont les US 1 et 8. Ces US correspondent au premier état de construction du mur et se caractérisent par un appareil de moellons à l'exception de l'extrémité ouest construite en pierre de taille (fig.28). La cheminée CH3, dont les dégagements ont révélé une partie de l'encadrement d'origine, appartient également à cet état de construction. Elle se définit par deux piédroits portant une hotte rectangulaire dont le linteau, qui devait être en pierre, a disparu. Son vocabulaire ornemental, très simple, est composé d'un bandeau plat se prolongeant sur les piédroits depuis la corbeille des chapiteaux (fig.26 et fig.27). Les restes d'un décor peint sont également visibles au centre de la hotte. Partiellement conservé, celui-ci est composé de deux écus jointifs de style moderne, à pointe aplatie, entouré d'un ornement très dégradé et aujourd'hui difficilement lisible à l'exception de deux cornes placées en soutien. Des bouquets floraux portés par des vases, dont un porte une date tronquée commençant par « 165... », encadrent l'ensemble (fig.29).



Fig. 26 : la cheminée CH3 vue de face © R. Louessard, Inrap



Fig. 27 : la cheminée CH3 vue de ¾ © R. Louessard, Inrap

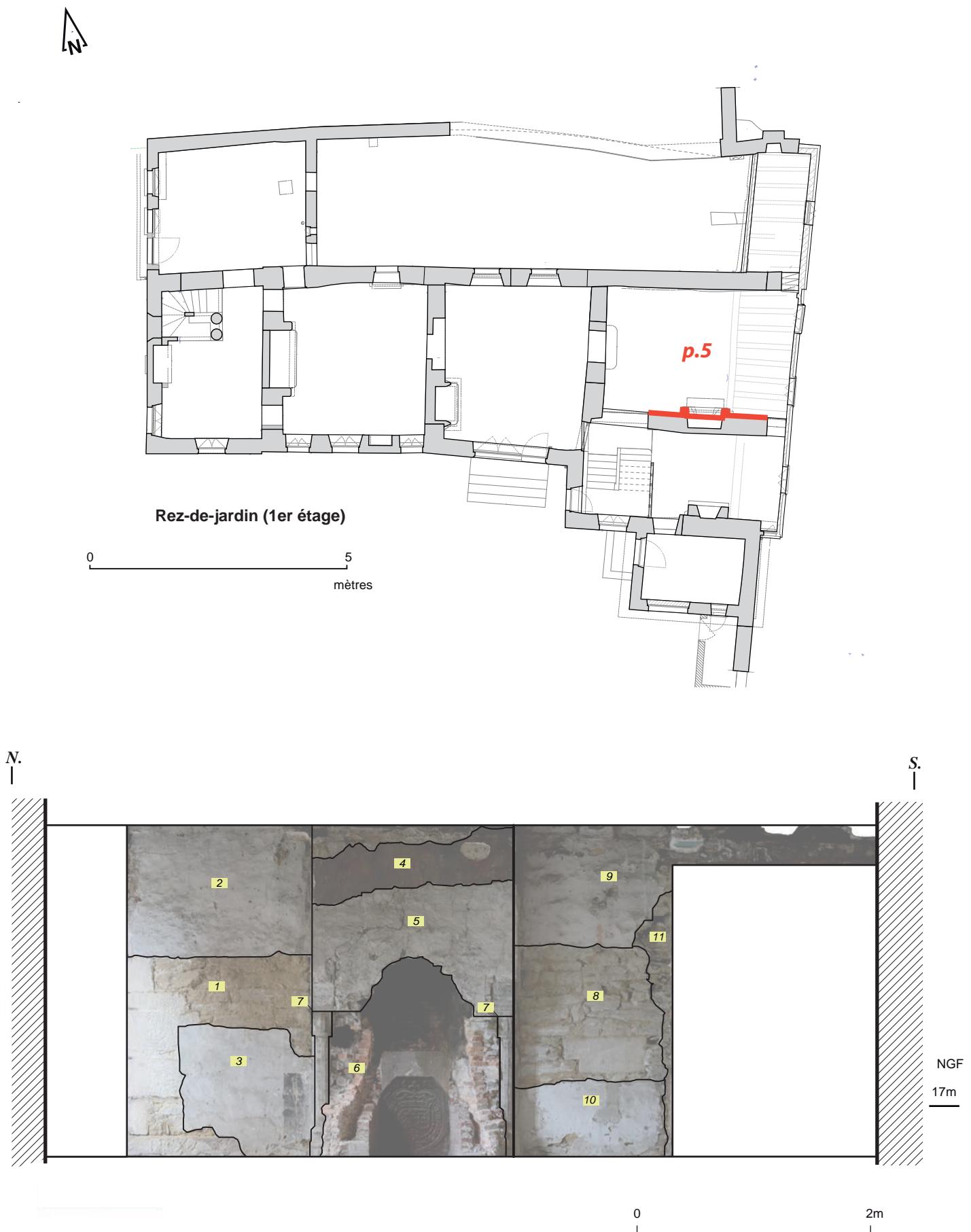


Fig. 28 : photogrammétrie et relevé du mur M2 dans la pièce P5 © T. Béthus, R. Louessard, Inrap

Fig. 29 : décor peint ornant la hotte de la cheminée CH3 de ¾ © R. Louessard, Inrap



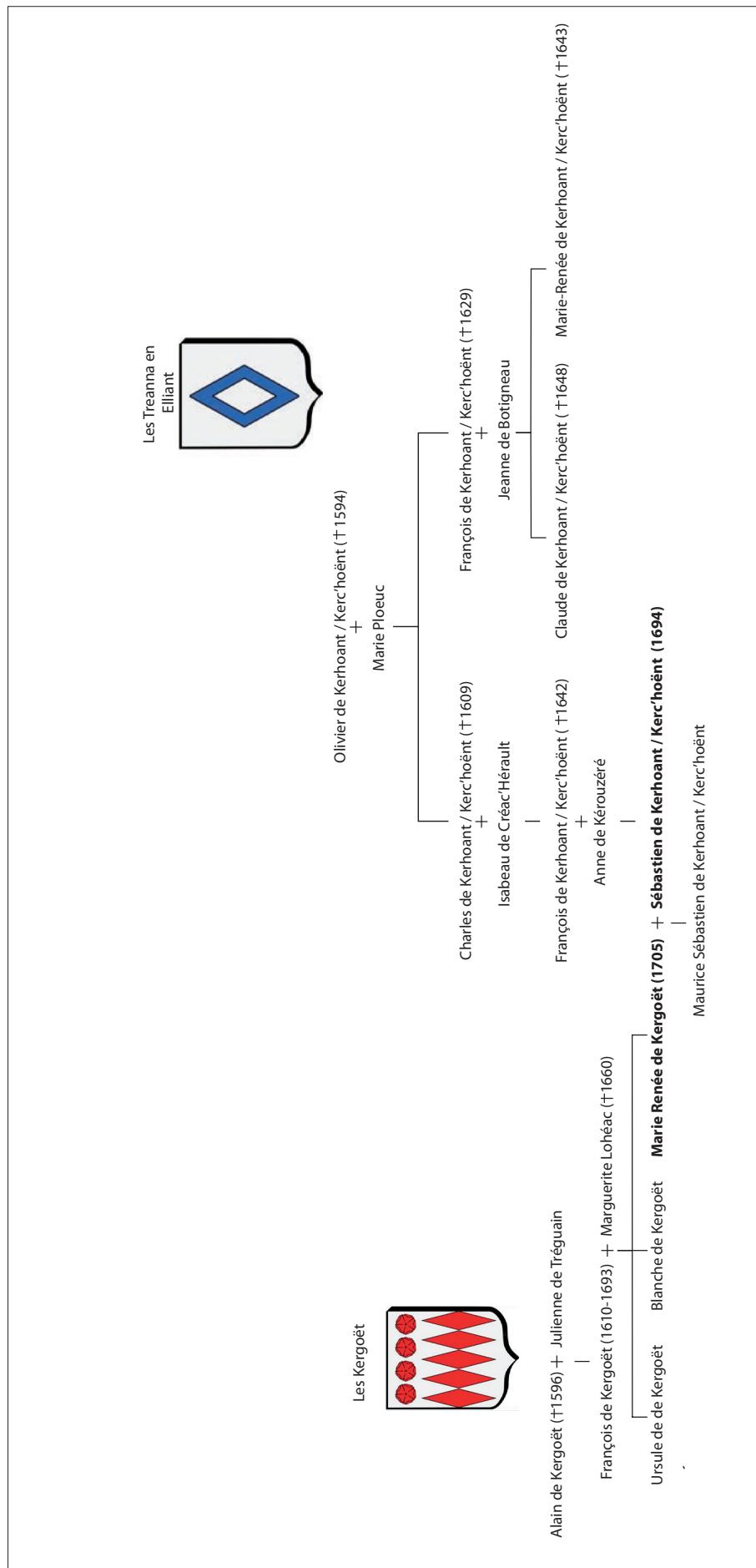
D'après nos recherches, les armoiries représentées sur l'écu de gauche, “*d'argent à cinq fusées de gueules, posées en fasce et surmontées chacune d'une quintefeuille de gueules*”, appartiennent aux seigneurs de Kergoët, qui possèdent également le château et la seigneurie de Guilly Lothey situé près de Châteaulin (Rosmorduc, 1896) (fig.30). Le deuxième écu, “*d'argent à la macle d'azur*”, représente les armoiries des seigneurs de Tréanna en Elliant, une seigneurie située dans la région de Quimper. À la fin du XVI^e siècle, cette seigneurie était entre les mains de Jeanne de Bottignau, puis de sa fille Claude, décédée en 1648 sans héritier. À partir de cette période, et jusqu'à son rachat par Maurice de Tinténac en 1656, la seigneurie n'avait pas de propriétaires bien définis. Plusieurs hypothèses sont parfois avancées, notamment celle concernant les héritiers et le mari de la sœur de Claude, Marie-Renée de Kerhoant, mais les documents ne sont pas très clairs à ce sujet. La piste la plus pertinente de notre point de vue mène à Sébastien de Kerhoant. Fils de François de Kerhoant, lui-même neveu de François de Kerhoant et de Jeanne de Bottignau, Sébastien de Kerhoant est connu pour avoir épousé Marie-Renée de Kergoët en 1654, soit 6 ans après la mort de Claude de Kerhoant (voir *infra* ; (fig.31). Compte tenu du discours généalogique porté par ce décor, tout porte à croire que Sébastien de Kerhoant était donc à cette date le seigneur de Tréanna, ou du moins cherchait-il à le faire valoir. La date de « 165... » figurée sur le décor, correspondant grossièrement à cette période, étaye par ailleurs cette hypothèse qui nous semble probable.



Fig. 30 : détail du décor peint sur la cheminée et interprétation des blasons représentés avec du côté gauche les armes des seigneurs de Kergoët et du côté droit les armes des seigneurs de Tréanna © T. Béthus, Inrap

Extrait du contrat de mariage entre Sébastien de Kerhoant et Marie-Renée de Kergoët (Roscorduc, 1896) :

Autre contract de mariage de noble et puissant messire Sébastien, cheff de nom et armes de Kerhoant et de Kergournadech, chevallier; seigneur de Coetanfao, Crenhuel, Keraultret, Crechquerault, Mescouhin, etc., fils ainé, herittier principal et noble de feu noble et puissant messire François de Kerhoant, vivant chevallier, seigneur de Coetanfao, Keraultret, etc., et de noble et puissante dame Anne de Kerouzeré, dame douairiere desdits lieux, propriétaire de Kerandraon, Morizur, Cheffdeboys, etc., et damoiselle Marye-Renée du Kergoët, fille ainée, presomptifve heritiere principalle et noble de messire François, cheff du nom et d'armes du Kergoët, conseiller du Roy en ses conseils, presidant au siege presidial de Quimper corentin, et de dame Marguerite de Loheac, sa compagne, seigneur et dame du Guilly, Lesaon, Trohamboul, Coetgalliou, Crechcongar, Kerfrez, Kerezrec, etc., ses pere et mere. Ledict contract du 20e Mars 1654, signé et garanty



Le mur M1

Côté nord, le mur M1 présente un ensemble de 8 autres unités stratigraphiques (fig.32). La plus ancienne est l'US 14 qui s'étend sur une grande partie du mur. Elle est composée de moellons et d'argile jaune. Au centre, l'US 18 se distingue par deux coups de sabre verticaux, suggérant une reprise de construction très localisée dans la maçonnerie d'origine. La fonction de cette reprise n'est pas déterminée. Les autres US appartiennent à la fenêtre US 16, caractérisée par un piédroit en pierre de taille portant un linteau en bois (US 17). Il est possible que cette ouverture soit relativement récente, bien que sa relation stratigraphique avec l'US 14 n'ait pas été clairement établie en raison de difficultés de lecture. Les US plus récentes sont des couches d'enduits de couleur blanche à blanchâtre.

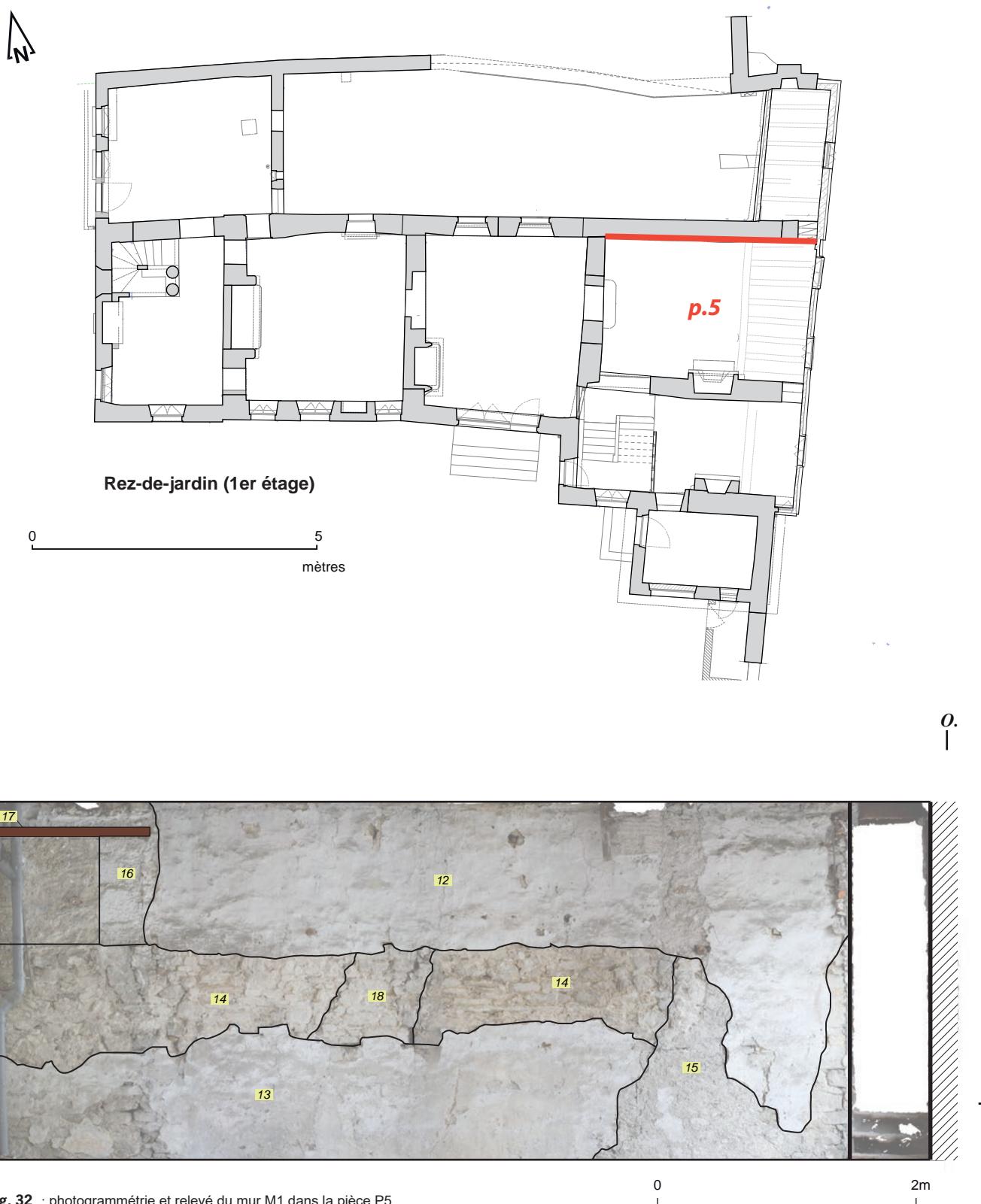


Fig. 32 : photogrammétrie et relevé du mur M1 dans la pièce P5
© T. Béthus, R. Louesson, Inrap

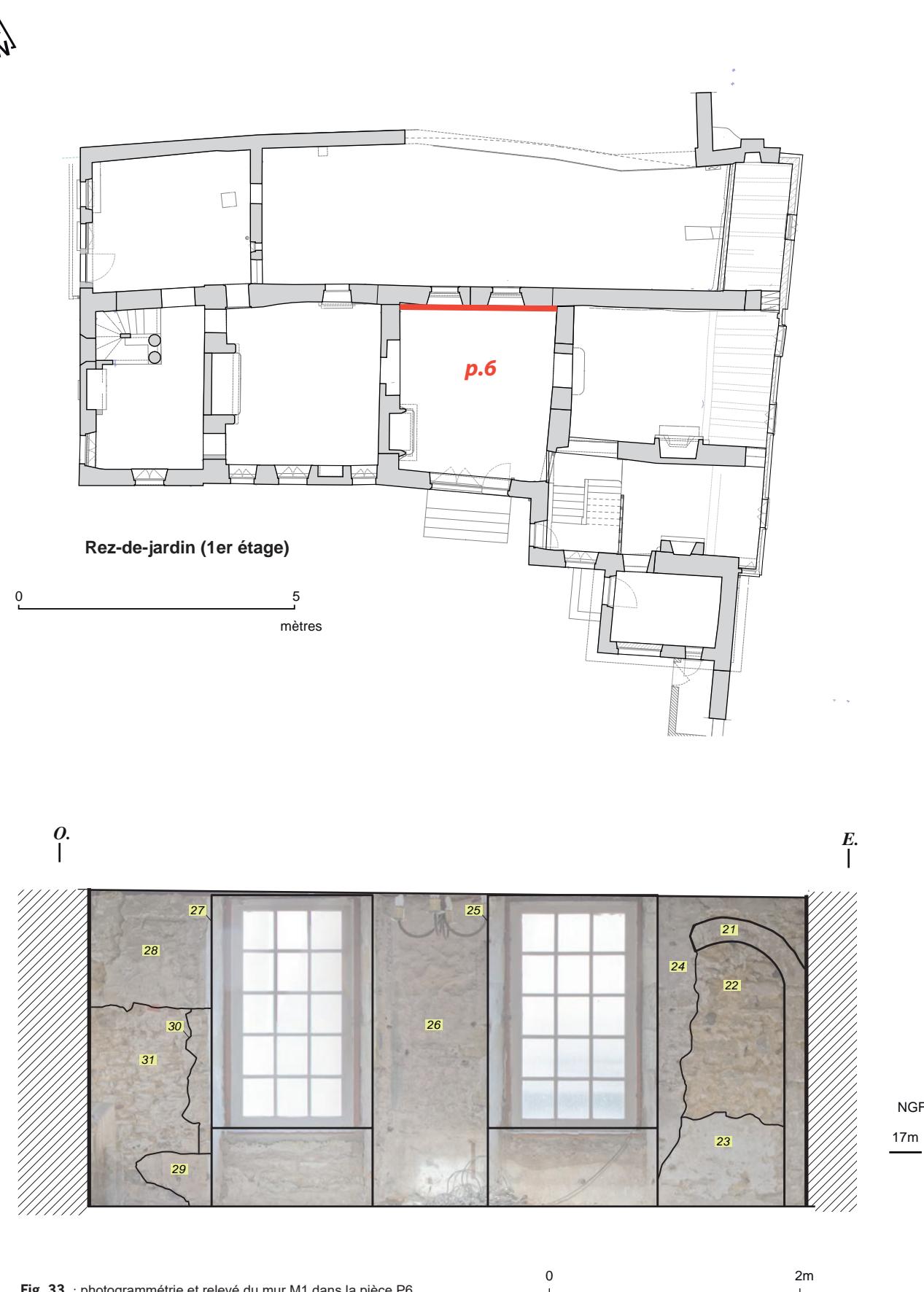


Fig. 33 : photogrammétrie et relevé du mur M1 dans la pièce P6
 © T. Béthus, R. Louesson, Inrap

2.2.2.2 La pièce P6

Le mur M1

Dans la pièce suivante numérotée P6, 11 unités stratigraphiques supplémentaires ont été isolées sur le mur M1 (**fig.33**). La plus ancienne est l'US 21 qui est une porte couverte d'un arc surbaissé (O25). Cette porte conserve également son piédroit ouest et son bouchement de moellons US 22, recouvert par l'enduit de couleur blanc US 23 (**fig.34**). Au centre du mur, les deux grandes fenêtres rectangulaires O23 et O24 (US 25 et 27) appartiennent à un second état de construction, délimité par les maçonneries d'insertion US 24 et 30. Ces grandes fenêtres à carreaux sont d'une typologie plus récente. Les US restantes correspondent à la maçonnerie d'origine du mur construit en moellons liés à l'argile (US 31) et à des enduits blancs plus tardifs recouvrant une partie de son parement (US 28 et 29).

Fig. 34 : la porte bouchée O25 © R. Louessard, Inrap



Le mur M14

Ce mur M14 délimite côté ouest l'emprise de la pièce P6. D'après nos observations, sa maçonnerie est postérieure à celle du mur M1 contre lequel il semble s'adosser. Sa mise en oeuvre est également très différente et se caractérise par un appareil de petits moellons liés par du mortier de chaux de couleur blanc (US 33 et 35) recouvert par d'épaisses couches d'enduits de couleur crème (US 32 et 36). Enfin, deux portes sont également visibles sur cette élévation. La première O21 est une porte contemporaine de la maçonnerie US 35. Son encadrement se définit par des piédroits en pierre de taille et par un linteau en bois (US 34). La seconde (US 38) est une porte postérieure à la maçonnerie d'origine, insérée à l'angle des murs M13 et M14 à l'aide d'une maçonnerie de moellons liés à l'argile (US 37) (fig.35).

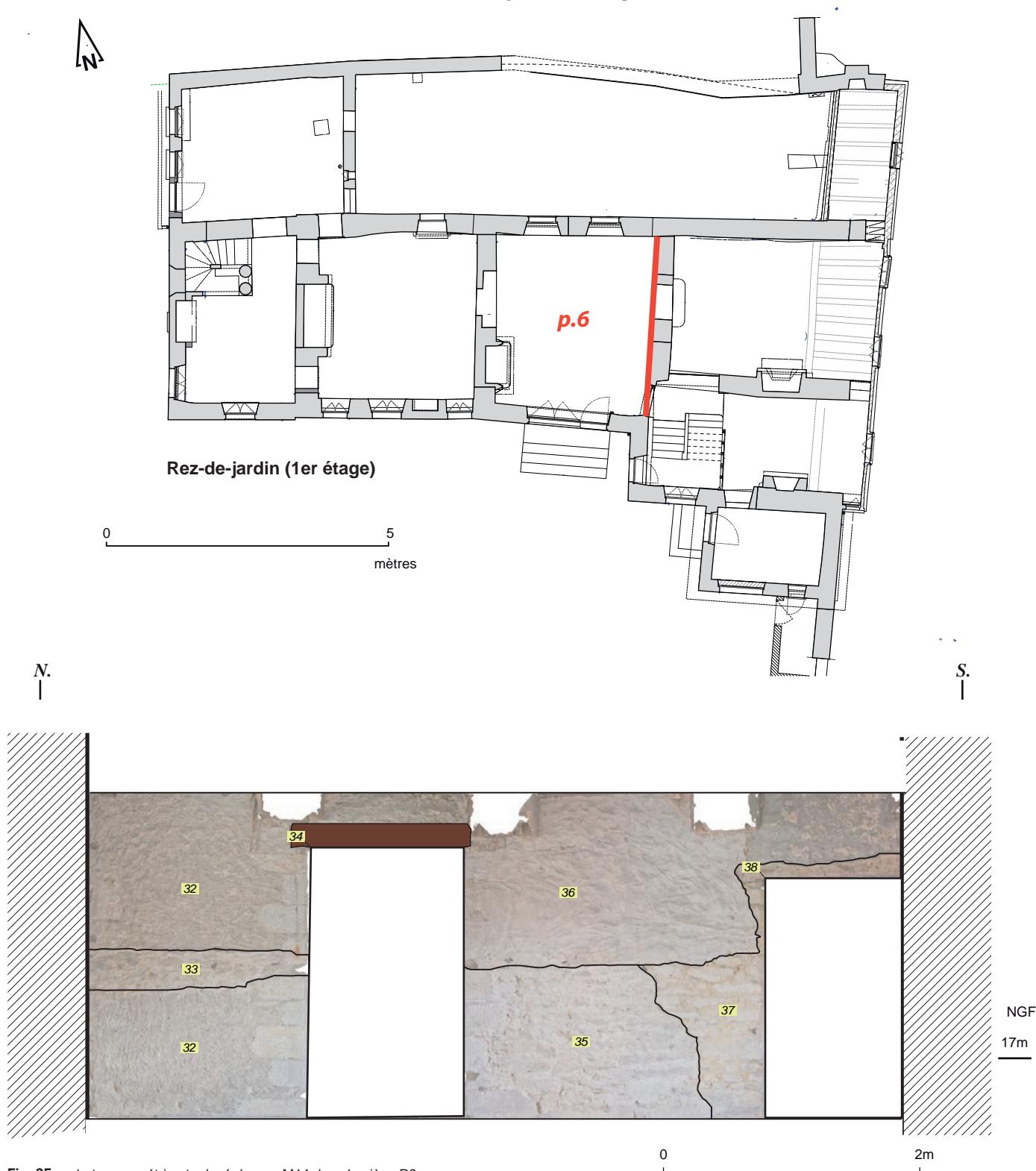


Fig. 35 : photogrammétrie et relevé du mur M14 dans la pièce P6
© T. Béthus, R. Louesson, Inrap

2.2.2.3 La pièce P9

Le mur M1

La maçonnerie de moellons et d'argile déjà observée dans la pièce P5 (M1) s'observe également sur le mur M1 dans la pièce P9. Cette maçonnerie correspond aux US 41 et 45 au travers desquelles deux ouvertures plus récentes ont été percées. La première O27 est une grande fenêtre rectangulaire d'époque moderne ou contemporaine, surmontée d'un linteau en bois. Sa maçonnerie d'insertion (US 43) se repère tout autour de son encadrement. La seconde ouverture O35 est une porte, elle aussi postérieure à la maçonnerie d'origine avec une maçonnerie d'insertion visible le long de son piédroit (US 48) (fig.36).

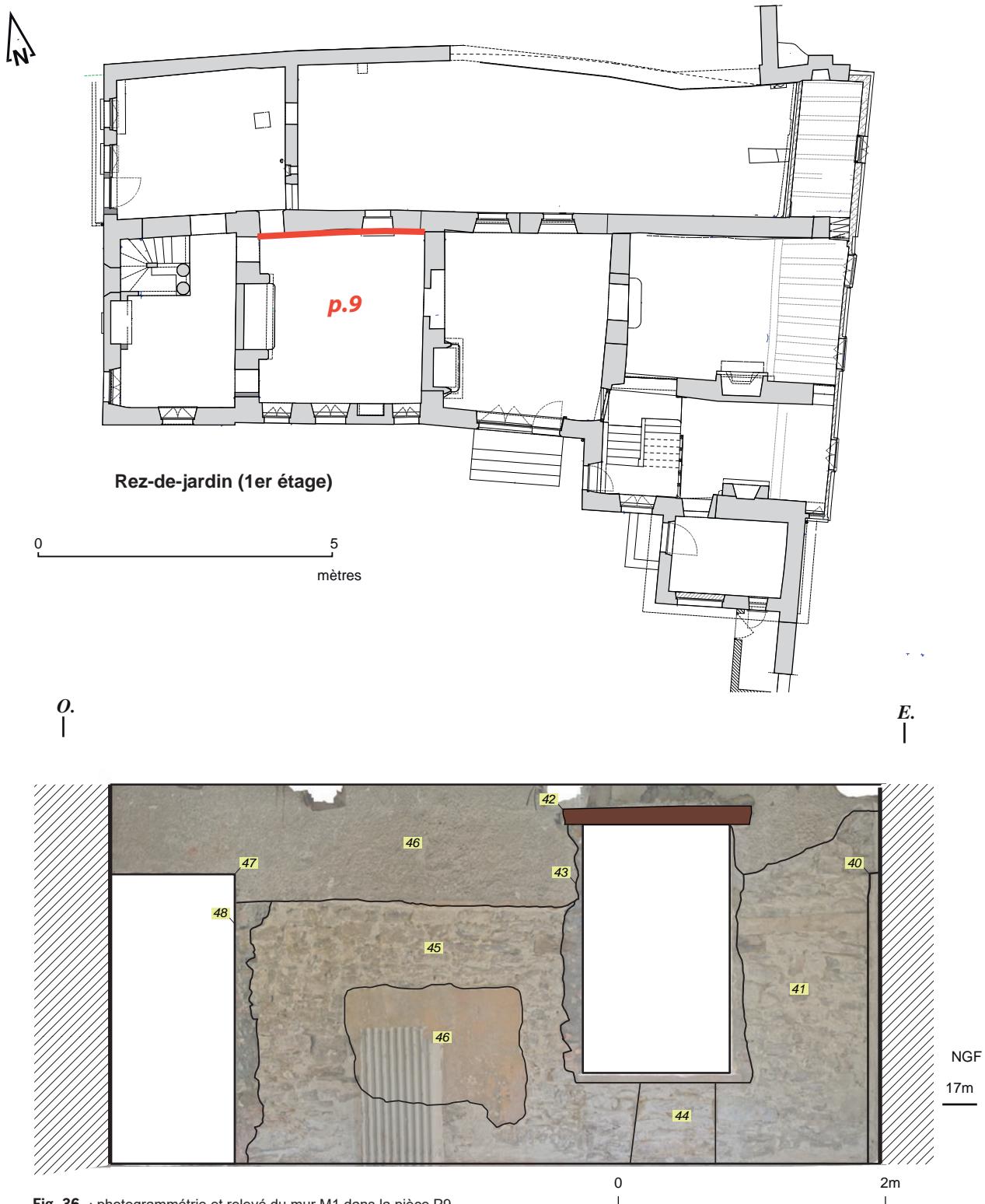


Fig. 36 : photogrammétrie et relevé du mur M1 dans la pièce P9
© T. Béthus, R. Louesson, Inrap

2.2.3. Le deuxième étage

Le deuxième étage comprend 7 pièces numérotées de P12 à P17, à l'intérieur desquelles nous avons piqueté et étudié 5 élévations (**fig.39**).

2.2.3.1 La pièce P12

Le mur M1

Dans la pièce P12 (**fig.37**), le mur M1 regroupe 7 US dont quatre sont des enduits relativement récents (US 49, 52, 54 et 55). Les US restantes sont des maçonneries dont la plus ancienne est l'US 50. Celle-ci se caractérise par une maçonnerie de moellons liés à l'argile, perforée par deux reprises de constructions. La première est l'US 51 dont l'emplacement et l'orientation rappelle la reprise de construction observée dans la pièce P5 sur le mur M1 (voir *supra*). La seconde reprise est délimitée par un coup de sabre visible sur toute la hauteur de l'élévation, près du mur de refend M14 (US 53). Cette reprise très importante évoque un désordre structurel important ou éventuellement une reprise de construction (**fig.38**).



Fig. 37 : vue générale de la pièce P12 © R. Louessard, Inrap

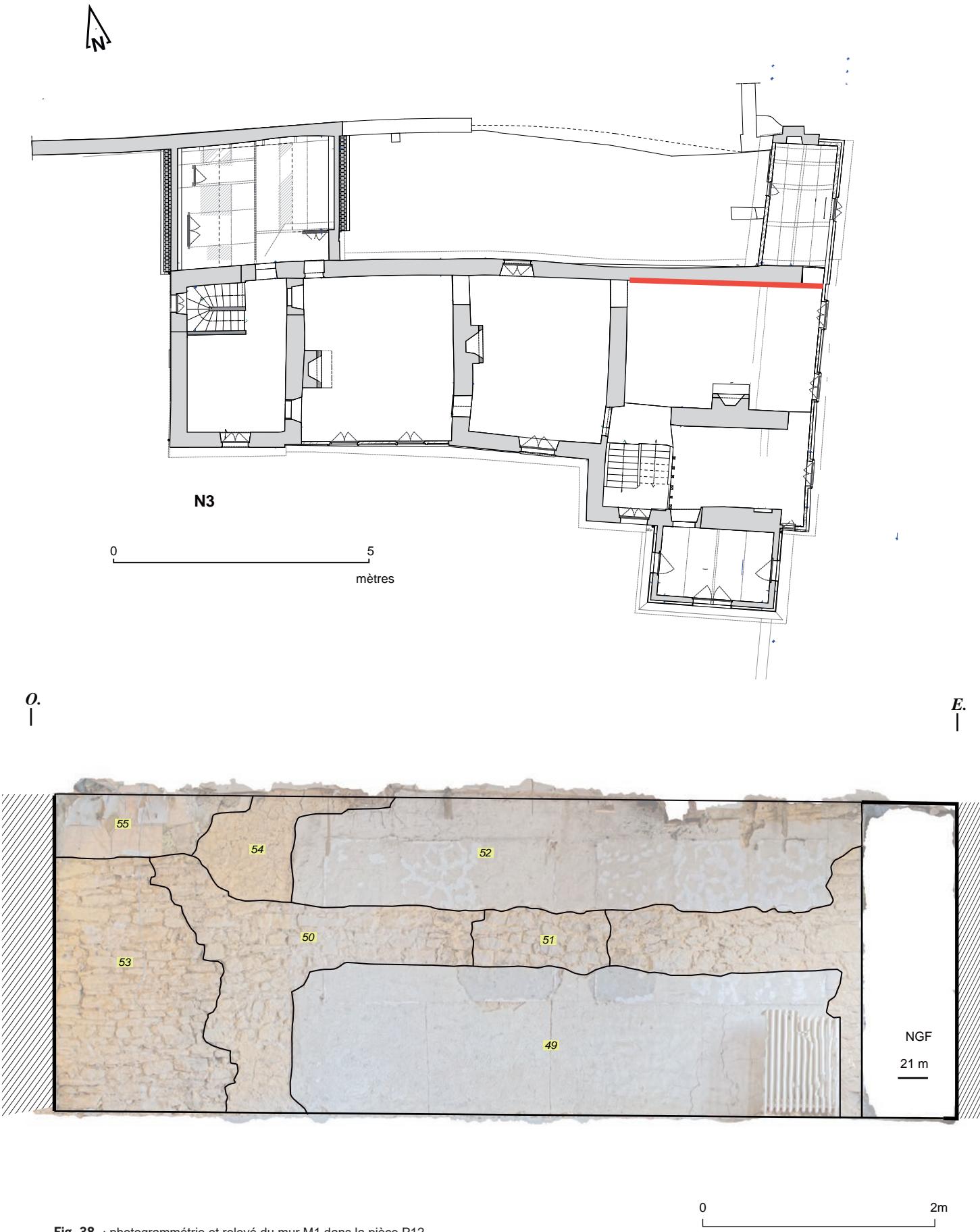


Fig. 38 : photogrammétrie et relevé du mur M1 dans la pièce P12
 © T. Béthus, R. Louessard, Inrap

0 2m

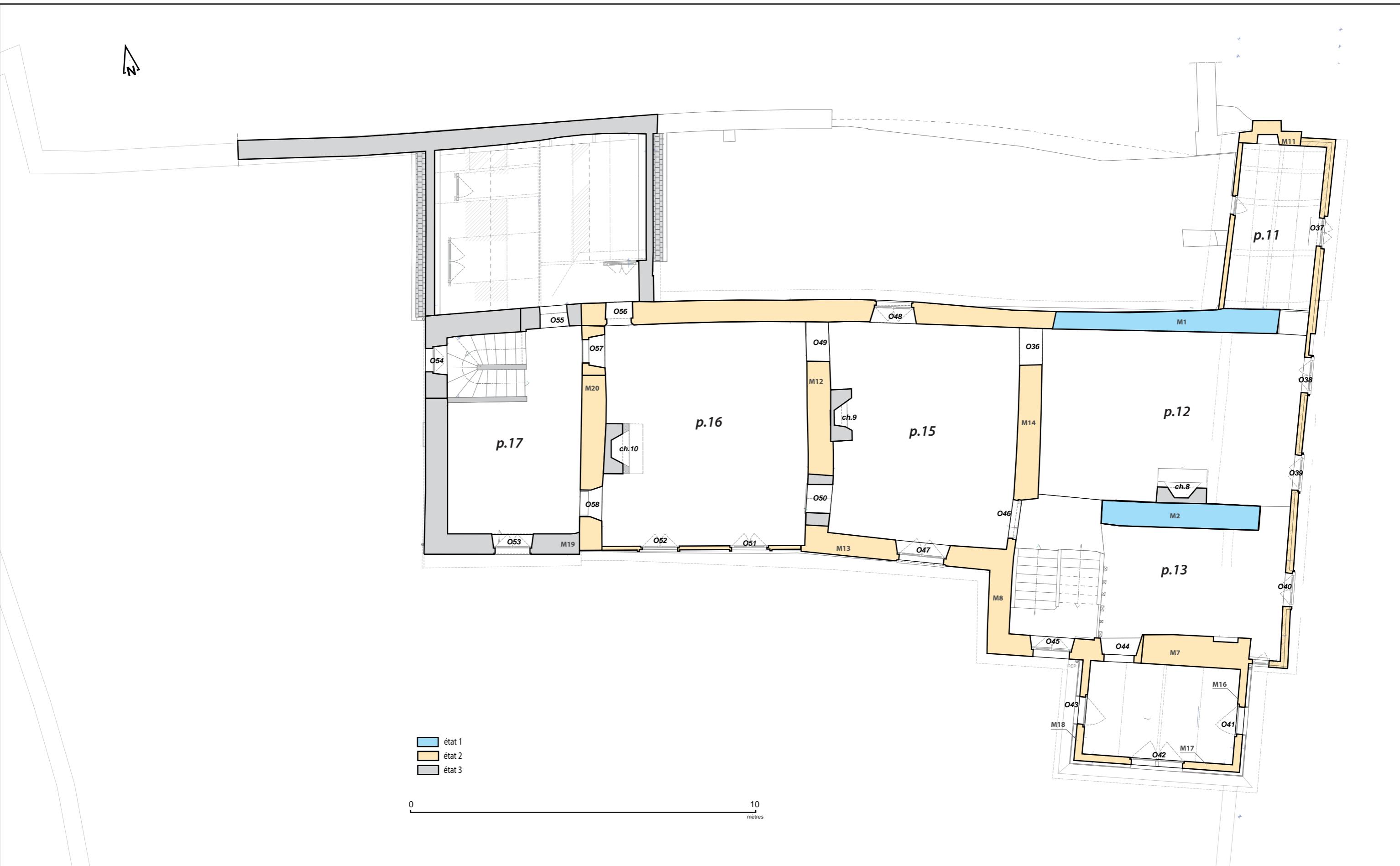


Fig. 39 : plan phasé du 2ème étage © T. Béthus, Inrap (fond de plan architecte trace et associés)

Le mur M12

Le mur M12 délimite l'emprise de cette pièce côté sud. On observe ici, dans la bande de piquetage, une maçonnerie plutôt hétérogène, mêlant des gros blocs équarris et des moellons de taille variés liés à l'argile jaune (US 62). Les autres US sont des enduits de couleurs blanc/crème (US 60, 61 et 65) recouvrant les murs et la hotte d'une cheminée d'époque moderne (CH8), plaquée contre la maçonnerie US 62 (fig.40).

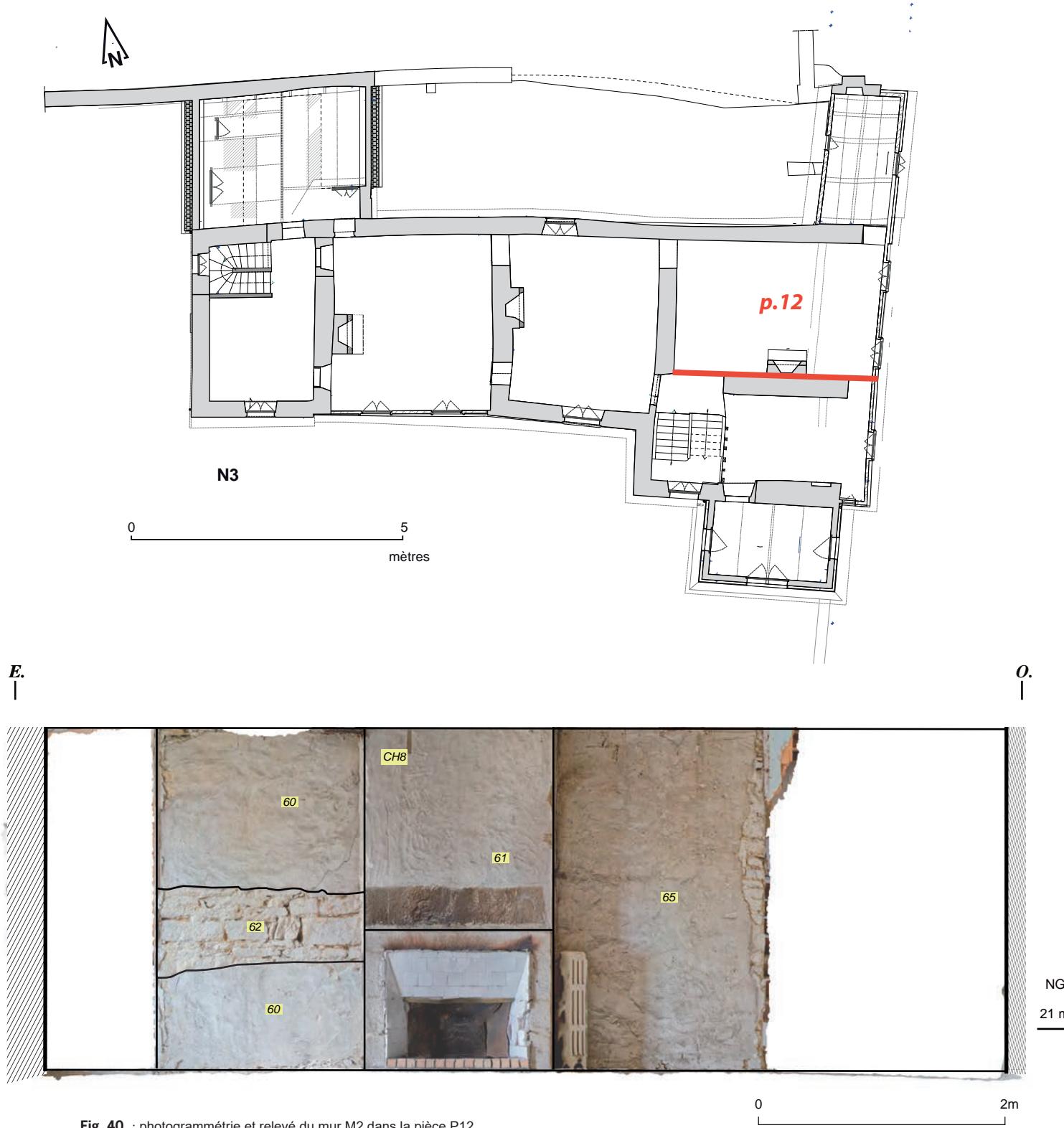


Fig. 40 : photogrammétrie et relevé du mur M2 dans la pièce P12
© T. Béthus, R. Louessonard, Inrap

2.2.3.1 La pièce P15

Le mur M1

Dans la pièce P15 (fig.41 et fig.42), le mur M1 se présente sous la forme d'un parement de moellons équarris liés à l'argile jaune. L'analyse du bâti permet de comprendre également que cette maçonnerie est probablement contemporaine de la grande fenêtre O48 qui se définit par des piédroits en pierre de taille, parfaitement intégrés à la maçonnerie environnante. Sa typologie, et notamment ses piédroits en pierre de taille, nous laisse penser que cette fenêtre pourrait dater de l'époque moderne. Les US restantes sont des enduits récents parfois recouverts de lambeaux de tapisseries (US 54, 57, 58)



Fig. 41 : vue générale de la pièce P15 avec la fenêtre O48 à droite © R. Louessard, Inrap

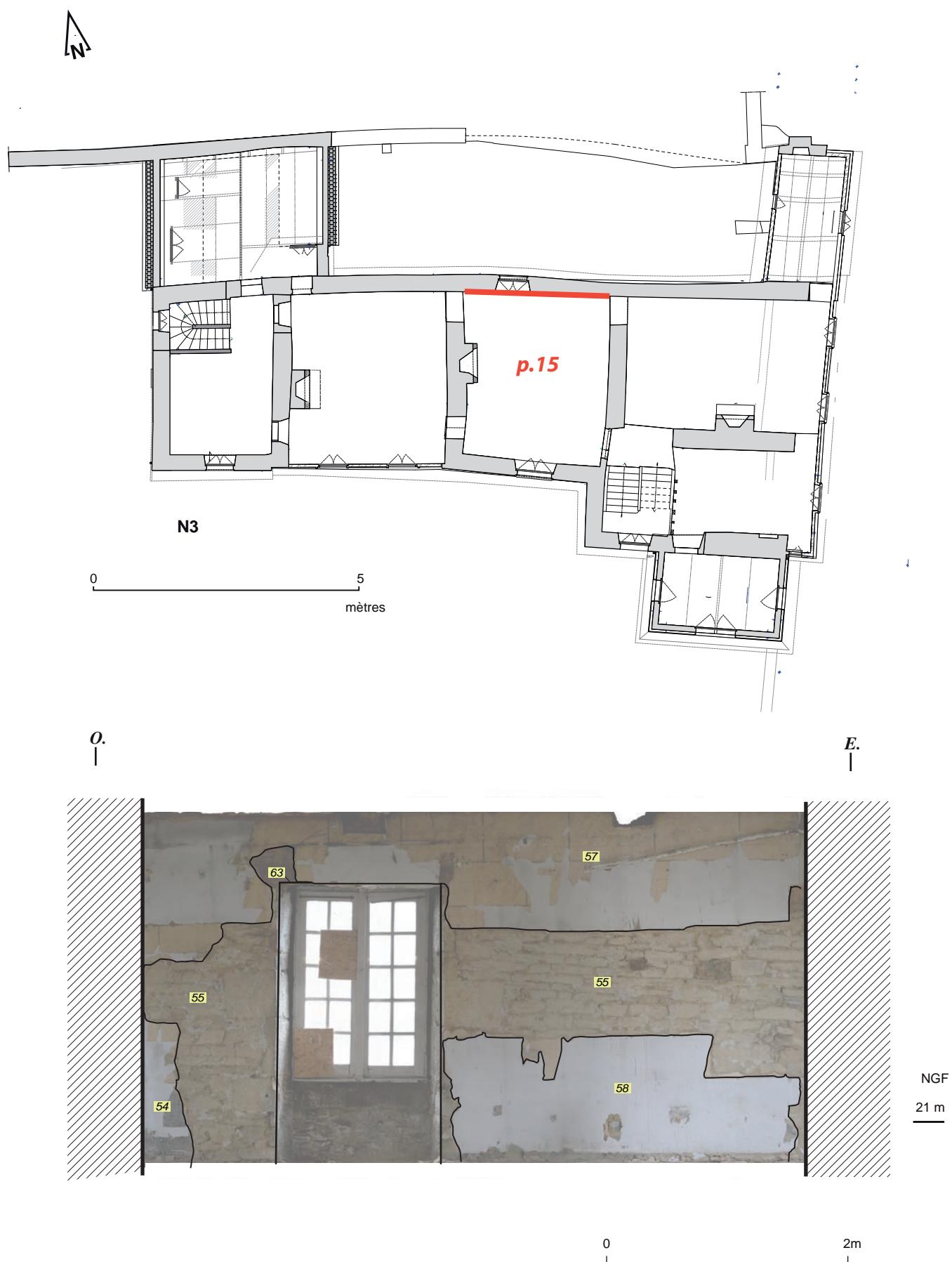


Fig. 42 : photogrammétrie et relevé du mur M1 dans la pièce P15
 © T. Béthus, R. Louessard, Inrap

2.2.3.1 La pièce P16

Le mur M1

La même maçonnerie de moellons liés à l'argile jaune est visible dans la pièce P16, le long du mur M1. Celle-ci (US 61) apparaît dans la bande de piquetage du mur, de part et d'autre de la couche d'enduit US 62. Elle est associée à la porte O56 (US 63) qui lui semble contemporaine. Les piédroits de cette porte sont construits en pierre de taille et parfaitement intégrés à la maçonnerie du mur (fig.43 et fig.44).



Fig. 43 : vue générale de la pièce P16 © R. Louessard, Inrap

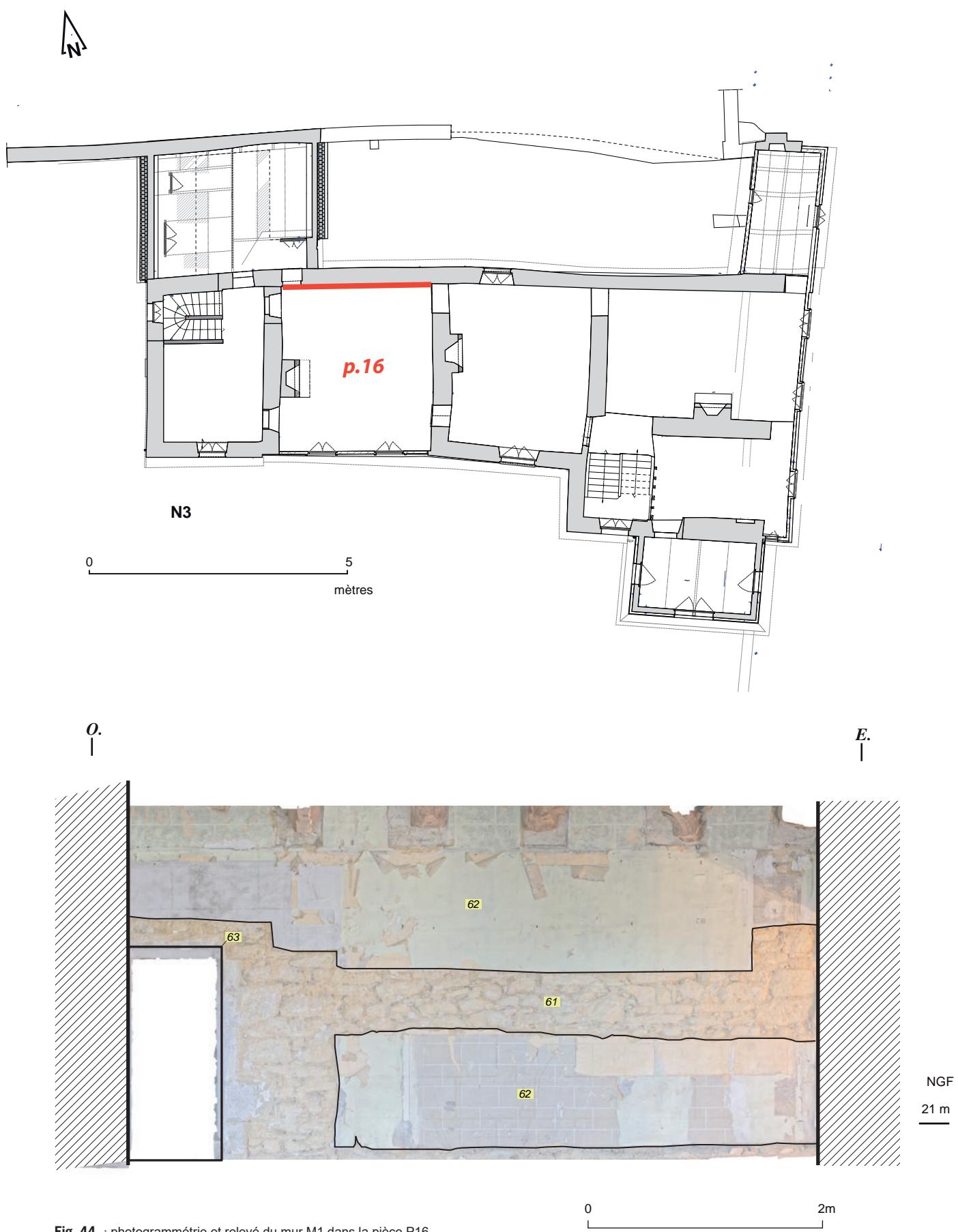


Fig. 44 : photogrammétrie et relevé du mur M1 dans la pièce P16
 © T. Béthus, R. Louesson, Inrap

Le mur M20

La dernière élévation étudié est le parement ouest du mur M20. Bien que ce mur n'ait pas été piqueté, nous avons jugé intéressant de documenter cette élévation, où sont visibles les ouvertures O57 et O58. L'analyse du bâti révèle, en effet, que ces deux ouvertures, légèrement ébrasées, étaient initialement des fenêtres dont les allèges ont été bouchées pour aménager deux portes d'accès à la pièce P17, ajoutée ultérieurement, à l'époque contemporaine (US 65, 66, 67 et 68). Les autres unités stratigraphiques de cette élévation comprennent une épaisse couche d'enduit recouvrant l'intégralité du parement (US 64), ainsi qu'une cheminée d'époque moderne ou contemporaine ajoutée *a posteriori* (fig.45 et fig.46)



Fig. 45 : vue générale du mur M20 et des anciennes fenêtres O57 et O58 © R. Louessard, Inrap

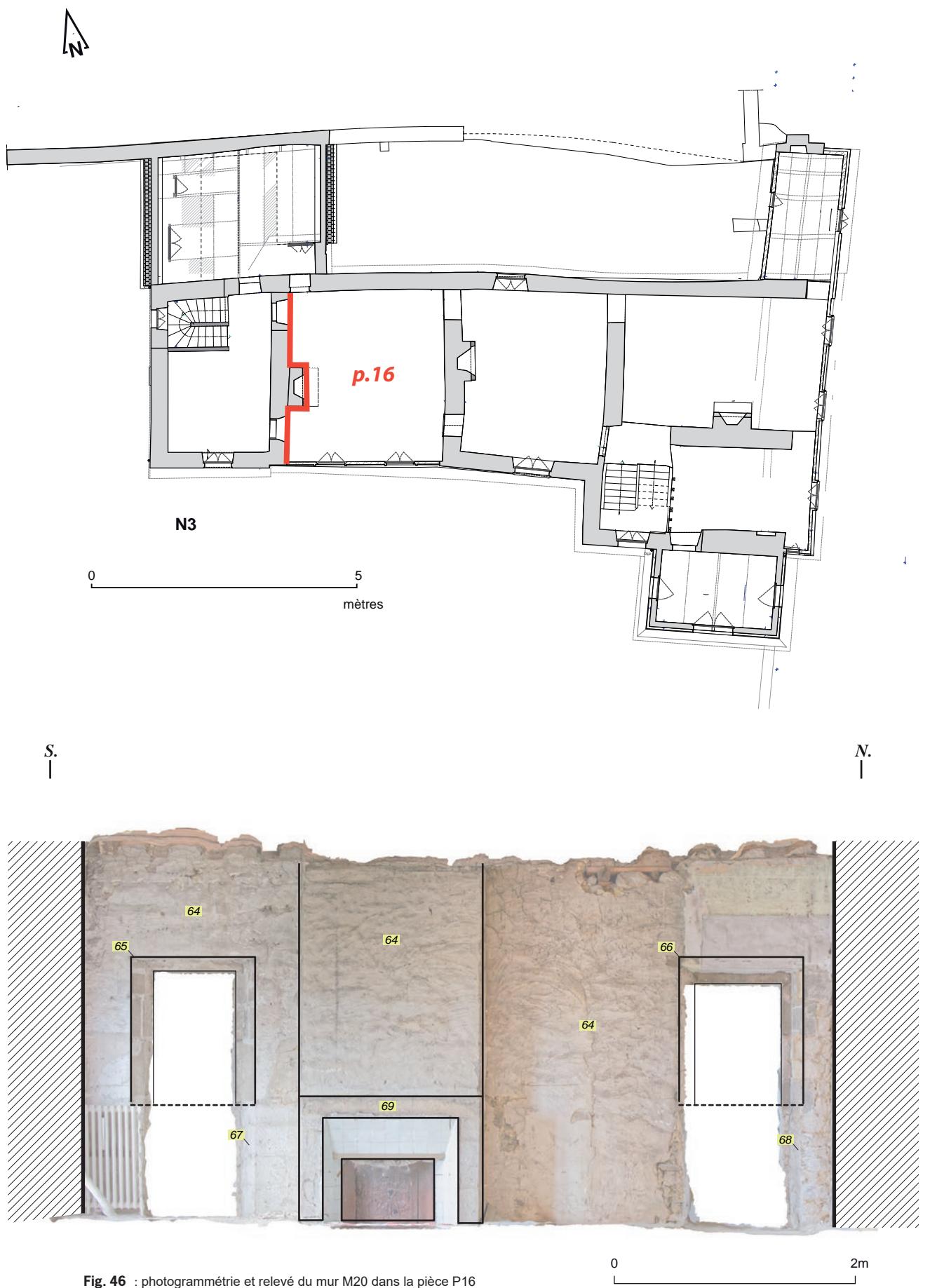


Fig. 46 : photogrammétrie et relevé du mur M20 dans la pièce P16
 © T. Béthus, R. Loueuard, Inrap

2.2.4 La façade ouest

Le rez-de-chaussée

La façade occidentale (**fig.47**) présente quatre niveaux dont le premier est construit en pierre. On observe au rez-de-chaussée la maçonnerie du mur M3, au centre duquel se trouvent les deux ouvertures O1 et O2. La première (O1) est encadrée par des piédroits en pierre de taille granitique. La seconde éclaire la pièce P1 et se distingue par la présence d'un appui débordant en granite (O2).

Adjacent au mur M3, les murs M6 et M11 appartiennent au second état de construction. Le premier mur, côté sud, délimite l'espace de la pièce P2, à l'intérieur de laquelle se trouve le grand escalier de la maison (*voir supra*). Sa maçonnerie est composée de moellons de granite calibrés et est ajouré par la grande fenêtre O3 dont l'encadrement se définit par des blocs de pierre de taille.

Le second mur, M11, élevé du côté nord, présente une maçonnerie un peu différente, faite principalement de pierre de taille granitique. Ce mur est également percé par deux ouvertures dont une porte piétonne (O4) et une porte charretière (O17) parfaitement intégrés à la maçonnerie du mur. Les deux desservaient la cour nord de la maison.



Fig. 47 : relevé phasé de la façade ouest © T. Béthus, Inrap (fond de plan architecte trace et associés)

Le premier étage

Le premier étage est une façade à pan de bois mesurant 2,80 m de haut. Elle est construite en encorbellement sur toute la longueur de l'édifice mais présente des solives de différentes largeurs. Les solives les plus larges sont assemblées à la sablière du mur M3, tandis que les plus étroites reposent sur la sablière du mur M6. Au-dessus, la grille de la structure comprend 19 poteaux verticaux dont deux ont été intégralement ou partiellement restaurés. Ces poteaux disposent également d'un marquage formé des chiffres « I », « V » et « X ». Ces marques, qui s'apparentent à la numérotation romaine, correspondent aux marques généralement utilisées dans la construction à pan de bois (Epaud 2007) :

I, II, III, et V entre le poteau cornier sud-ouest et la fenêtre O15 (**fig.48**)

IV, IIIV, IIIIV, IIIIV, X entre les fenêtres O14 et O15 (**fig.49**)

XIII, XIII et XV entre les fenêtres O15 et O16 (**fig.50**)

Marques contractées XVII et XVIII avec les V et les X se touchant sur les deux derniers poteaux (**fig.51**)

Les potelets, disposés par paire sous les fenêtres n'ont pas été marqués.

Fig. 48 : marques I, II, III, et V
entre le poteau cornier sud-ouest
et la fenêtre O15
© T. Béthus, R. Louessard, Inrap



Fig. 49 : marques IV, IIIV, IIIIV, IIIIV, X
entre les fenêtres O14 et O15
© T. Béthus, R. Louessard, Inrap



Fig. 50 : marques contractées XVII et XVIII
© T. Béthus, R. Louessard, Inrap



Fig. 51 : marques XIII, XIII et XV
entre les fenêtres O15 et O16
© T. Béthus, R. Louessard, Inrap



Le deuxième étage

Le deuxième étage a lui aussi été construit en encorbellement mais, cette fois, avec des solives plus uniformes, présentant moins de disparités. On observe également que les poteaux verticaux définissant la grille du pan de bois sont plus courts de 30 cm en moyenne et sont en léger décalage du côté sud. Le marquage de cet étage présente également quelques différences puisque les potelets sont marqués et les contractions des marques « VI » à « VIII » se fait en positionnant les « I » à l'intérieur du « V » :

I, II, III, IIII sont visibles entre le poteau cornier sud-ouest et la fenêtre O40 (**fig.52**)

VI, VII, VIII sous la fenêtre O40 (**fig.53**)

VIII, VIII, VIII et XII entre les fenêtres O39 et O40 (**fig.54**)

IIIIVIII et IIIIX sous la fenêtre O40 (**fig.55**)

VIIIX et VIIIIX entre les fenêtres O38 et O39 (**fig.56**)

Enfin, cette structure est composée d'un nombre de poteaux porteurs légèrement inférieur puisque 17 seulement peuvent être comptabilisés.

Fig. 52 : marques VIIIII, XII, IIIIVIII, IIIIX
© T. Béthus, R. Louessard, Inrap



Fig. 53 : marques contractées XVII et XVIII
© T. Béthus, R. Louessard, Inrap



Fig. 54 : marques I, II, III, IIII, VI
© T. Béthus, R. Louessard, Inrap



Fig. 55 : marques III, IIII, VI,
VII, VIII, VIII
© T. Béthus, R. Louessard, Inrap



Fig. 56 : marques VIII, VIIII,
VIIII, XII
© T. Béthus, R. Louessard, Inrap



2.2.5 La charpente

La charpente n'a pas fait l'objet d'observations détaillées en raison du mauvais état sanitaire de cette partie de la maison, jonchée de cadavres et de déjections de pigeons (**fig.57**, **fig.58** et **fig.59**). Nous nous contenterons de quelques remarques très générales en précisant que le corps de bâtiment principal conserve 5 fermes anciennes, visibles au-dessus des pièces P12, P15 et P16. Ces fermes sont réalisées à partir de bois de fortes sections et comportent un faux-entrant, relié à un poinçon court, lui-même assemblé à une contre-fiche. Les arbalétriers de ces fermes sont également reliés par des pannes assemblées du côté extérieur, formant un système habituel à cette période de charpente à fermes et pannes (Leloup 2002, Epaud 2007, Alix, Epaud, 2013). Un agencement similaire est observé au-dessus du corps de bâtiment secondaire, au-dessus de la pièce P13. Enfin, il convient de noter que le plancher aménagé au-dessus des faux-entrants correspond à un ajout de période plus récente.

Fig. 57 : la charpente côté ouest
© T. Béthus, R. Louessard, Inrap



Fig. 58 : la charpente côté est
© T. Béthus, R. Louessard, Inrap

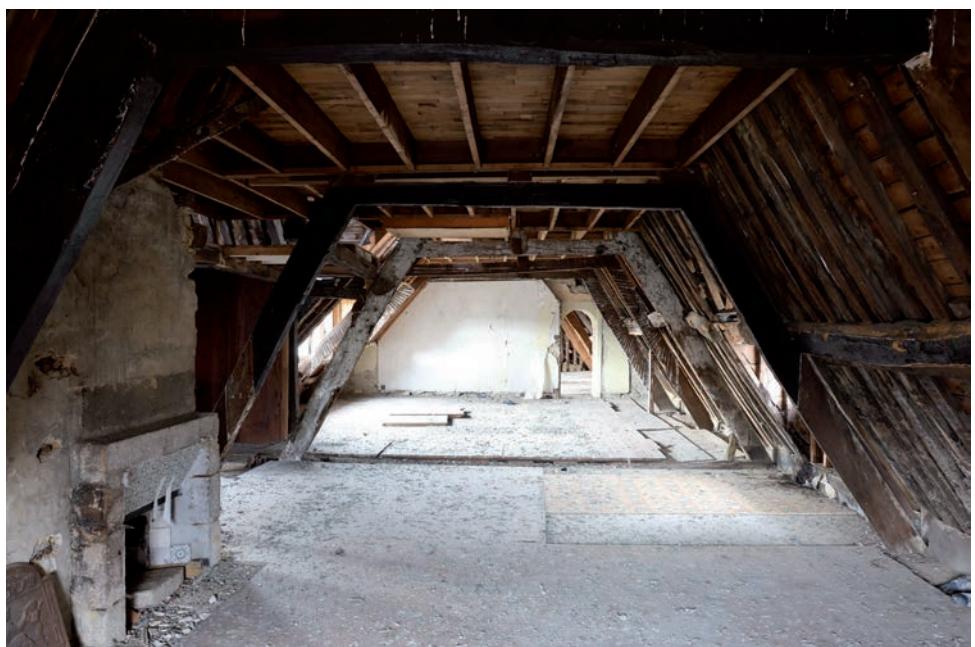


Fig. 59 : assemblage sommitale de la charpente (côté est)
© T. Béthus, R. Louessard, Inrap

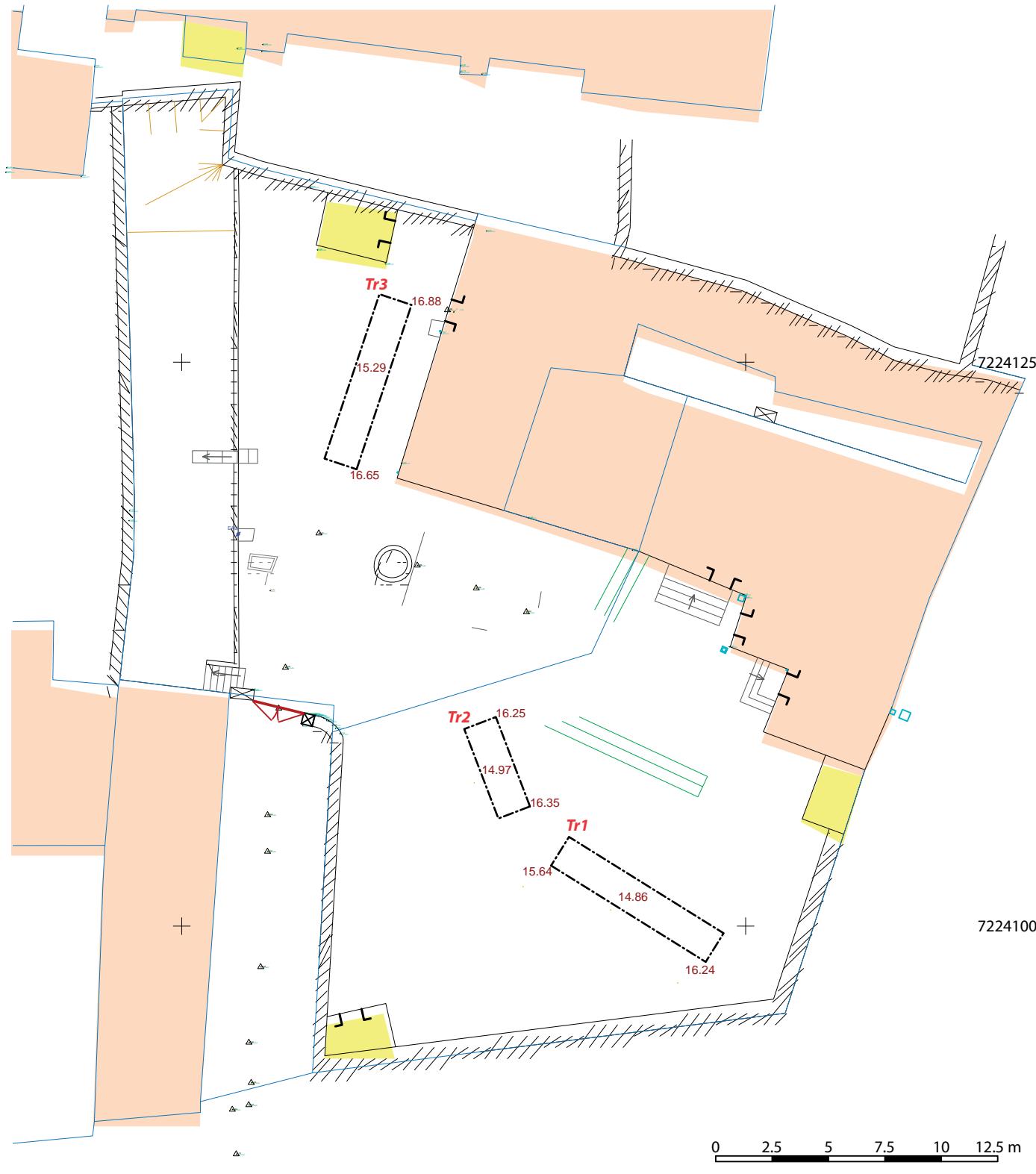


2.3 Les vestiges sédimentaires : des tranchées négatives

Outre l'étude d'archéologie du bâti, la prescription comprenait la réalisation d'un diagnostic archéologique à l'intérieur du jardin. À cet effet, trois tranchées ont été ouvertes à l'aide d'une pelle mécanique de 5,5 tonnes équipée d'un godet lisse large de 1,50 mètre. Les résultats se sont révélés négatifs puisqu' aucun vestige ou indice de vestiges n'a été repéré. La première tranchée (Tr.1) était localisée dans la partie sud du terrain et mesurait environ 8 mètres de long. La seconde (Tr.2), de courte longueur, était située au centre du jardin, tandis que la troisième (Tr.3) a été ouverte près de la maison, du côté ouest (**fig.60**).



Finistère - Commune de Quimper	Localisation des structures archéologiques	Inrap ⁺
"22 rue Elie Fréron" D140975		
Nom du fichier Quimper_D140975_A3-250.dwg	Mise à jour 13/06/2022 - Impression 16/03/2017	Institut national de recherches archéologiques préventives
Inrap Grand-Ouest / Service Topographique région Bretagne - 37 rue du Bignon - CS 67737 - 35 577 Cesson-Sévigné - tél./fax : 02 23 36 00 67/60 - topo-go@inrap.fr Siège Inrap - 121 rue d'Alésia - CS 20007 - 75 685 Paris www.inrap.fr		

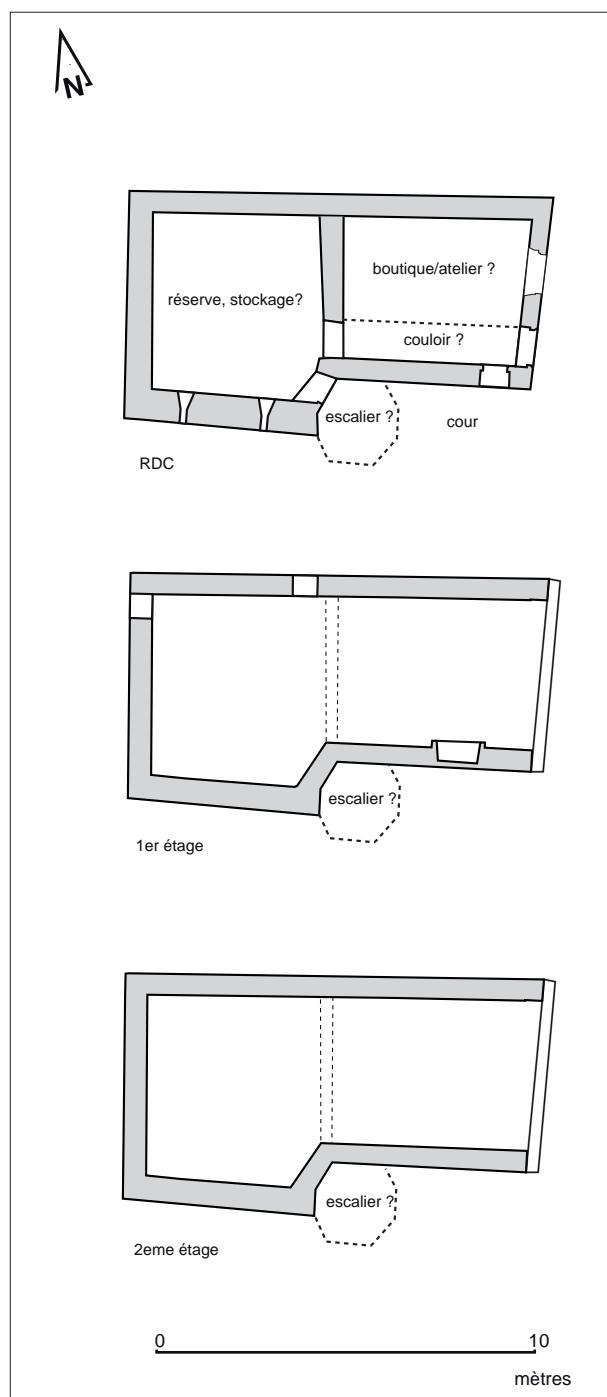


2.4 Synthèse des observations

2.4.1 Les vestiges d'une maison du début de l'époque moderne.

Dans son état le plus ancien, cette maison était un édifice de plan subrectangulaire à pignon sur rue, mesurant 14 m de long et entre 6 et 8 m de large. Il était composé de trois niveaux, le premier étant construit en pierre avec deux pièces séparées par un mur de refend. La première pièce, du côté est, était accessible depuis la rue par une porte adjacente au mur gouttereau sud, à proximité d'une large fenêtre qui pourrait être une baie commerciale. À l'inverse, la seconde pièce de ce rez-de-chaussée n'était éclairée côté sud que par de simples fentes de jour. Il est probable qu'elle ait servi d'espace de stockage, à l'arrière d'une boutique ou d'un atelier. Enfin l'agencement des deux portes O1 et O8 suggère qu'un couloir interne était aménagé le long du mur gouttereau sud. Ce couloir, aujourd'hui remplacé par une cloison en briques, donnait accès à la pièce arrière et à la cour située au sud de la maison (**fig. 61**).

Fig. 61 : plan schématique de l'état 1
© T. Béthus, Inrap



Les deux étages de la maison avaient un agencement similaire au rez-de-chaussée, avec pour chacun d'entre eux deux pièces séparées par un mur de refend. La pièce principale était située au premier étage côté est, c'est-à-dire côté rue. Elle était équipée d'une cheminée aménagée le long du mur gouttereau sud, avec une modénature plutôt caractéristique du début de l'époque moderne. Une rapide consultation de la base de données de l'inventaire du patrimoine culturel en Bretagne a permis, en effet, de trouver un exemple similaire de cheminée dans une maison datée du XVI^e siècle à Audierne (fig. 62)¹. En revanche, les autres pièces de la maison semblaient dépourvues d'installations sanitaires ou de confort, à l'exception peut-être de la pièce P6 où deux portes suggèrent l'existence possible de latrines ou de balcons sur les côtés ouest et nord.

L'ensemble était desservi par un escalier en vis qui devait être en bois compte-tenu de sa disparition quasi-complète. Seul l'emplacement de la porte O9 permet de supposer que celui-ci était situé dans la cour de la maison, dans une cage qui devait être hors-œuvre comme dans la plupart des maisons de cette période (Alix, Epaud 2013).

Enfin, la façade à pan de bois qui délimitait l'emprise de cette maison, côté est, a aujourd'hui presque totalement disparu. Les rares éléments qui en subsistent sont les solives déployées pour l'encorbellement du premier étage. Plus larges et assez rapprochées, celles-ci se distinguent assez nettement des solives plus tardives, mises en œuvre au XVII^e siècle (voir *supra*).

¹ <https://patrimoine.bzh/gertrude-diffusion/dossier/maison-3-rue-laennec-audierne/d5300f29-59e6-4b62-8172-fed3e3f49373>

Fig. 62 : cheminée du XVI^e siècle conservée dans une maison de la ville d'Audierne
© Service du Patrimoine, région Bretagne



Maison, 2 rue Danton (Audierne) - Corps ouest. Etage, cheminée. (1983)

2.4.2 Un hôtel particulier du XVII^e siècle

Cette maison primitive a subi par la suite une transformation majeure avec une extension de sa structure sur trois côtés :

- Du côté sud, dans l'emprise de la cour, une première extension a d'abord intégré un nouvel escalier à volées droites, remplaçant l'ancien escalier à vis (P2). Cette extension de plan rectangulaire comprenait, en outre, un vestibule chauffé et éclairé au rez-de-chaussée, ainsi que deux autres pièces (P8 et P13) qui pourraient être des antichambres adjacentes aux pièces P5 et P12.
- La seconde extension, du côté ouest, correspond à un prolongement de la maison par l'adjonction de deux nouvelles pièces directement accessibles depuis les pièces P6 et P15. La première, la pièce P9, était située au niveau du rez-de-jardin et ne comprenait pas d'ouverture côté nord. Il est possible en revanche que la grande cheminée de style classique intégrée à son mur ouest ait été construite lors de cette phase de transformation, de même que les trois ouvertures aménagées du côté sud (**fig. 63** et **fig. 64**). Au-dessus, la pièce P16 comportait deux fenêtres percées côté ouest (O57 et O58) et une porte côté nord (O56).
- Enfin, la troisième extension correspond à l'aménagement du nouveau portail desservant la cour nord de la maison. Ce portail était lui-même surmonté de deux pièces (P11 et P18) non étudiées dans le cadre de cette opération mais qui pourraient avoir été des gardes-robés, en lien avec des latrines.

En plus de ces trois extensions, plusieurs réaménagements ponctuels ont été observés dans les pièces existantes. L'un des plus significatifs concerne la pièce P5, où un nouveau décor a été ajouté sur la hotte de la cheminée. Daté par une inscription des années 1650, ce décor se caractérise par la présence de deux blasons symbolisant l'union de Marie-Renée de Kergoët et de Sébastien de Kerhoant, probables propriétaires de la maison à cette période. Ailleurs, deux nouvelles fenêtres ont été percées dans les murs de la pièce P16 côté nord (O23 et O24) et deux autres dans les murs nord et sud de la pièce P15 (O47 et O48). A chaque étage, les circulations horizontales se faisaient probablement de façon comparable.

En dernier lieu, selon nos observations, il apparaît que la façade à pans de bois a été entièrement reprise à cette période en ne conservant que quelques sablières de l'état le plus ancien. A chaque étage, sa structure très homogène est rythmée par des poteaux verticaux marqués dans le sens sud/nord et assemblés sur des sablières légèrement débordantes, formant un encorbellement. La charpente à fermes et pannes, d'une typologie classique pour la période (Leloup 2002), pourrait avoir été rénovée à cette période.

Fig. 63 : cheminée de la pièce P9
© R. Louesson, Inrap



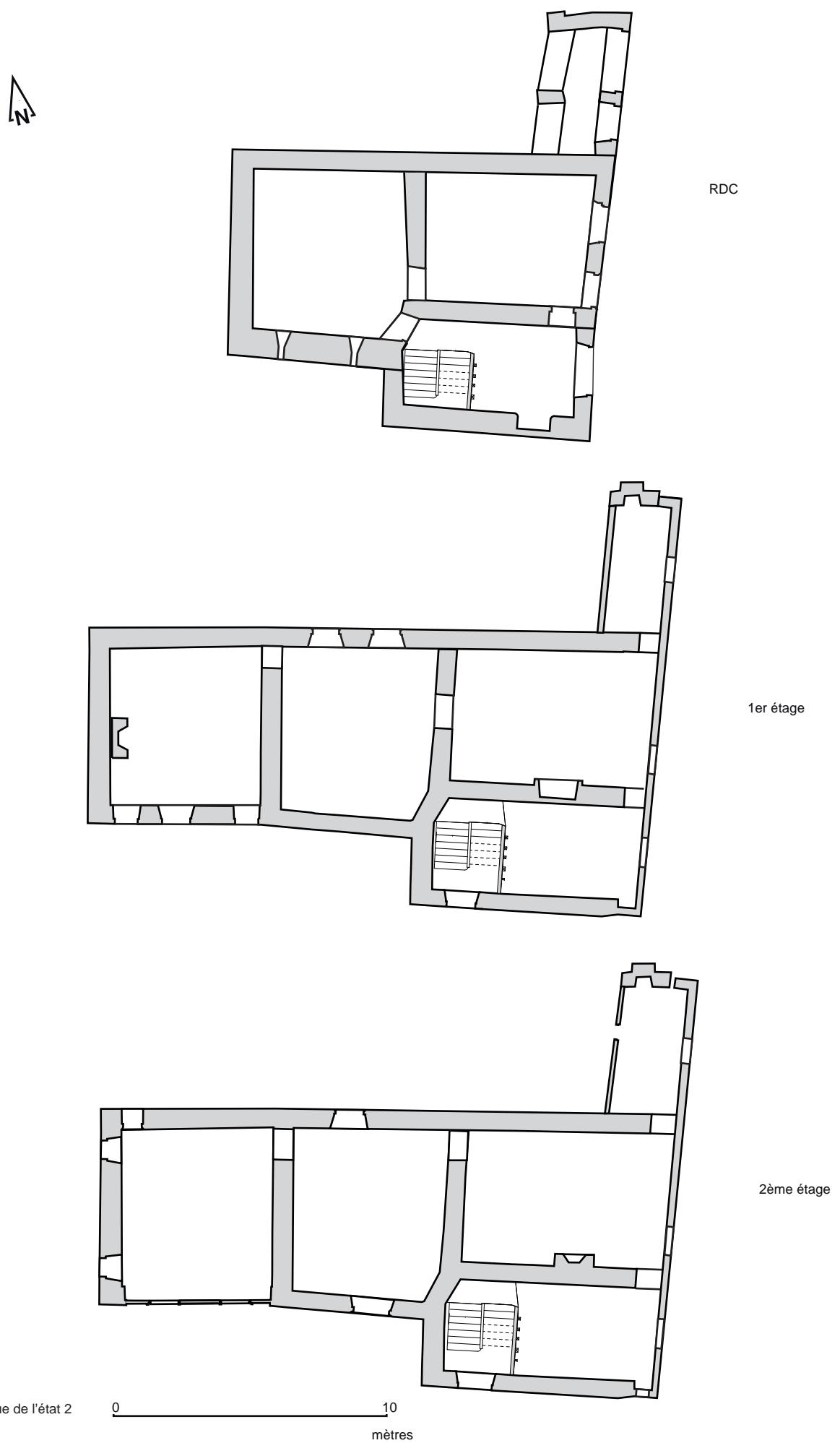


Fig. 64 : plan schématique de l'état 2
© T. Béthus, Inrap

2.5 Mise en perspective des résultats

Dans son état d'origine, le programme de cette maison semble correspondre à celui d'une maison polyvalente à deux pièces par niveau, cumulant des fonctions économiques au-rez-de-chaussée et résidentielle à l'étage. Ces dispositions sont assez classiques et se retrouvent dans de nombreuses maisons de la région (Leloup 2002) ou en dehors (Alix Epaud 2013). Par ailleurs, d'après les indices collectés, cette maison était probablement pourvue d'un escalier en vis construit hors œuvre, situé dans la cour sud. Là encore, cette organisation rappelle celle d'autres maisons, et notamment celles à pignon sur rue fouillées dans la partie nord de la rue, datant de la fin du Moyen Âge ou du début de l'époque moderne (Le Boulanger, 2004). Ces découvertes, associées aux photographies anciennes du patrimoine bâti (voir *supra*), témoignent d'une phase d'expansion importante de la rue à cette période, marquée par une densification notable de son habitat élitaire ou bourgeois.

Au XVIIe siècle, l'arrivée des Jésuites constitue une étape majeure dans l'évolution du quartier. Leur arrivée fait suite au percement de la rue Royale et entraîne la disparition de plusieurs maisons, qui sont ensevelies sous les remblais du Collège (Le Boulanger, 2004). Parallèlement, vers le milieu du XVIIe siècle, la maison étudiée dans le cadre de cette opération est agrandie par l'ajout de trois extensions du côté nord, ouest et sud. Ainsi transformée, elle devient un hôtel à gouttereau sur rue qui, d'après les indices collectés dans les sources historiques et sur le décor peint, appartenait à Sébastien de Kerhoant, et à Marie-Renée de Kergoët. Toujours d'après les sources historiques, il est également très intéressant de noter que Marie-Renée de Kergoët était la fille de François de Kergoët, qui, à cette époque, en tant que tant que président du Présidial du Quimper, s'opposait fermement au développement des Jésuites dans cette partie de la ville (voir *supra*). Ces considérations politiques et religieuses pourraient être à l'origine de l'achat et de l'agrandissement de la maison.

3- Conclusion

Cette étude, bien que sommaire et limitée par la nature de l'opération, n'a pas permis d'examiner intégralement cette importante maison à pan de bois de la ville de Quimper. La charpente, plusieurs élévations et les réaménagements de l'époque contemporaine ont été en partie exclus de l'analyse. Nos observations se sont concentrées sur les parties les plus pertinentes de notre point de vu pour comprendre le développement de l'édifice, à l'aide de piquetages ponctuels.

Malgré ces limitations, les résultats révèlent que la maison conserve au moins deux états de construction antérieurs aux réaménagements de l'époque contemporaine, de style néo-médiéval. Le plus ancien semble correspondre à une maison polyvalente alliant des fonctions économiques et résidentielles. Construite à pignon sur rue, cette maison, avec deux pièces par niveau desservies par un escalier à vis, pourrait dater du début de l'époque moderne, une période de fort développement de cette partie de la ville. Les découvertes archéologiques de Françoise Le Boulanger, ainsi que le patrimoine bâti conservé ou disparu, corroborent cette hypothèse d'un important dynamisme urbain à cette période.

Vers le milieu du XVII^e siècle, cette ancienne maison est transformée en un vaste hôtel particulier. Sa façade à pans de bois est entièrement reconstruite et trois extensions sont ajoutées. La première, du côté sud, accueille un nouvel escalier à volets droites, remplaçant l'ancienne vis, ainsi que trois nouvelles pièces qui pouvaient être un vestibule au rez-de-chaussée et des antichambres aux premier et deuxième étages. Les deux autres extensions comportaient, aux premier et deuxième étages, d'autres pièces qui pouvaient être deux chambres du côté ouest et deux gardes-robés du côté nord. D'après les sources historiques consultées et les vestiges du décor peint, ce nouvel hôtel appartenait à Sébastien de Kerhoant et à Marie-Renée de Kergoët, fille aînée du président du présidial de Quimper, François de Kergoët. À cette période, le quartier connaît une restructuration quasi-complète avec l'arrivée des Jésuites, non sans susciter de nombreuses réticences. La transformation de la maison pourrait être liée à ce contexte historique très particulier.

Sources et Bibliographie

ABREVIATION

AM Bretagne : Archives du musée de Bretagne (AM Bretagne)

AM Quimper : Archives municipales de Quimper

AD 29 : Archives départementales du Finistère

AD 44 : Archives départementales Loire-Atlantique

SOURCES ECRITES

Archives départementales Loire-Atlantique

B 1214 : Tréanna - Aveu du 06 décembre 1623

Archives municipales de Quimper (AM Quimper)

CC 26 : Confirmation de l'arrêt royal du 9 août 1651 affectant la moitié de l'octroi accordé par le roi, d'un sol pour pot de vin pour être employé à la construction des bâtiments du collège des *Jésuites* de Quimper

SOURCES IMPRIMEES

LE BORGNE (G.) - Armorial breton, Rennes : Julien Ferre, 1667, 293 p.

SOURCES ICONOGRAPHIQUES

- **Archives du musée de Bretagne (AM Bretagne)**

Ms 0521 : Recueil des armoiries de plusieurs seigneurs et noblesses de Bretagne par Jean Bossart (1639)

- **Archives municipales de Quimper (AM Quimper)**

4 Fi : Quimper: le Lycée public de La Tour d'Auvergne et l'ancienne chapelle des Jésuites

20 Fi 10/361 : Ancien collège des Jésuites de Quimper (quarelle de 1928)

29 Fi 723 : la Rue Royale, 1909

29 Fi 725 : la Rue Royale, 1908

29 Fi 714 : la Rue Royale, 1903

29 Fi 713 : Vieilles maisons de la rue Royale

29 Fi 720 : Vieilles maisons de la rue Royale

29 Fi 712 : Vieilles maisons de la rue Royale

29 Fi 717 : Vieilles maisons de la rue Royale

29 Fi 727 : Vieilles maisons de la rue Royale

29 Fi 720 : Vieilles maisons de la rue Royale

29 Fi 719 : Vieilles maisons de la rue Royale

29 Fi 716 : Vieilles maisons de la rue Royale

29 Fi 715 : Vieilles maisons de la rue Royale

29 Fi 718 : Vieilles maisons de la rue Royale

29 Fi 726 : Vieilles maisons de la rue Royale

19 Fi 105 : la rue Elie Fréron ou Rue Royale et ses anciens logis

1 O QUI 84-85 : Plans d'alignement de Quimper

1 O QUI 85 : Plans d'alignement de Quimper- version augmentée

1 G QUI 1 : Plans cadastraux de Quimper

- **Archives départementales du Finistère**

DD8 : Plan de d'alignement de la ville et faubourg de Quimper dressé par Gilles André (1764)

7 Fi 268 : plan de la ville et des faubourgs de Quimper, levé sur ordre du Duc d'Aiguillon

Fonds Villard : La Rue Royale (1890-1920)

7 Fi 178 : vieilles maisons de la Rue Royale

7 Fi 179 : vieilles maisons de la Rue Royale

Fonds Villard : La Rue Royale (1890-1920)

7 Fi 191 : Plan de la ville de Quimper (1764)

7 Fi 98 : Plan de la ville de Quimper-Corentin (1764)

7 Fi 268 : Plan de la ville et des faubourgs de Quimper, levé sur ordre de Monseigneur le Duc d'Aiguillon afin de pouvoir y tracer les alignements nécessaires pour dresser les rues et leur donner une largeur convenable et proportionnée à l'affluence des peuples qui y passent, à l'utilité publique et à l'embellissement de la ville. / Gilles André, ingénieur des Ponts et Chaussées au département de Quimper. Paris Imp. E. Bernard et Cie XXe siècle

Archives en ligne

<https://www.geneanet.org/>

<https://patrimoine.bzh>

BIBLIOGRAPHIE

Alix, Epaud 2013

ALIX C., EPAUD F., (dir.) — *La Construction en pan de bois au Moyen Age et à la Renaissance*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, 449 p.

Fierville 1864

FIERVILLE C. — *Histoire du collège de Quimper par les Jésuites*, L. Hachette et Cie, Paris, 1864, 170 p.

Kerhervé 1994

KERHERVE J. (dir.) — *Histoire de Quimper*, Société Archéologique du Finistère, Privat, Toulouse, 1994

Epaud 2007

EPAUD F. — *De la charpente romane à la charpente gothique en Normandie. Évolution des techniques et des structures de charpenterie aux XII^e-XIII^e siècles*, Caen, Publications du CRAHM, 2007, 624 p.

Le Boulanger 1999

LE BOULANGER F. — *Quimper "Collège de La Tour d'Auvergne", Évolution d'un îlot médiéval à Quimper (XIII^e-XVII^e siècle)* : document final de synthèse. Rennes : Afn Grand Ouest, 1999.

Le Boulanger 2004

LE BOULANGER F., NICOLAS E., LABAUNE F., — « Evolution d'un îlot urbain du XIII^e au XVII^e siècle, Quimper, collège de la Tour d'Auvergne (Finistère) », in *Archéologie médiévale*, tome 34, CNRS éditions, Caen, 2004, 1- 42.

Leloup 2002

LELOUP D. — *Maisons à pan-de-bois de Bretagne. Histoire d'un type d'architecture urbaine*, Rennes, ArMen/Le Chasse Marée et éditions Ouest France, 2002, 319 p.

Le Bihan 2005

LE BIHAN J.-P. (dir.) — *Archéologie de Quimper, matériaux*

pour servir l'Histoire, tome 1 : de la chute de l'empire romain à la fin du Moyen-Âge, Centre de Recherche Archéologique du Finistère, Cloître, Quimper, 2005.

Le Bihan, Villard, 2022

LE BIHAN J-P, VILLARD J-F — *Atlas archéologique de Quimper : des origines à la fin du Moyen Age*, 2022, 223 p.

Nicolas 1936

NICOLAS L. — *Histoire du Collège de Quimper et du Lycée La Tour d'Auvergne*, Association amicale des Anciens élèves, 1936.

Rosmorduc 1896

ROSMORDUC (Comte de.) — *La noblesse de Bretagne devant la Chambre de la Réformation 1668-1671*, t. I-IV, Saint-Brieuc : Rosmorduc, 1896, 633 p.

Annexe 1. Etude documentaire

Tréanna - Aveu du 06 décembre 1623

SOURCE :

Arch.dép. Loire-Atlantique, B 1214

Adveu minu et dénombrement
de terres, héritages, rentes, chefrentes, seigneuries, juridictions
privillèges et autres droits, que haut et puissant Messire
François KERCOANT Chevallier de l'Ordre du Roy et Dame **Jeanne**
de BOITIGNEAU sa compagne, seigneur et dame de Kergornadech
Botigneau, Tréanna, Goarlot, Le Stang, Troeon, Coetguelfen
Moros, Trividan, Kerligouar et autres, **tiennent** prochement
et ligement soubs le Roy nostre Sire, à debvoir de
foy, hommage et rachapt quand le cas eschept
en la juridiction de Conq, Foesnant et Rosporden ; &
fournissent à sadite Majesté en sa Chambre des Comptes
de Païs et Duché de Bretagne ; **lesquels** héritages
sont eschus et advenus à ladite dame de Boitigneau par
la succession collatérale de Haut et Puissant **Louis**
de TRÉANNA vivant seigneur desdits lieux de Tréanna, Moros
Trividan, Kerliougar, décédé sans hoir de son corps
puis les trente six ans.

Et Premier

En la paroisse Deliant

Le manoir de Tréanna avecq
tous et chacuns ses yssues, despandances et
apartenances tant maisons, estables, creiches

f° 001 v

portes, jardins, vergers, courtils, collombier,
bois de haulte fustaye, bois taillis ; avecq la métairie
noble en despendant et joignant ledit manoir avecq
ses parcs, prés et preries ; estant à présent tenu à ferme
avecq **Jan JESTIN & Jan CALLOCH** vallant par commune
année la somme de soixante livres tournois...

Item les moulins à eau dudit manoir de Tréanna

estans soubs une même couverture, l'un blancq,
l'autre roux ; vallants par commune estimation,
charges des réparations portés, chacun an la
somme de soixante livres tournoys et pour cy ...

Item, Autre moulin à eau dépendant dudit
Tréanna, appellés **les moullins d'Esliant** sittués, ès
mettes et appartenances du bourg parochial d'Esliant
donnant d'un bout vers le midy sur le grand chemin
qui mesne du Bourg en la Chapelle de Notre Dame
de Kerdévor ; & d'autre endroit sur les terres audit
seigneur et dame de Kergonadech ; tenus soubs eux
par **Christofle KERLUAN** demeurant audit Bourg d'Esliant,
Guillaume Le ROY & consorts du village de
Kergoff. Lesdits moulins tant roux que blanc estant
soubs une mesme couverture ; vallant par commune
estimation chacun an, charges des réparations portés, la
somme de quarante livres tournois. Cy ...

f° 002 r

**Item, une tenue noble despandante des mettes
de Tréanna...**
tenue par

- **Yvon LE GAL**

**Item, une autre tenue noble sittuée ès mettes dudit
Tréanna...**
tenue par
- **François LE BRIS** et **Guézennec LE BRIS**, son fils

f° 002 v

Item, le village de Pennaech Tréanna
tenue par
- **Jan LE BRETON** et **Yvon LE BRETON**, son fils

**Item, deux pièces de terre cernées de fossés scittuées ès mettes
et issues du village de Kerscaouff...**
tenue par
- **Charles RICHARD**

Item, héritages sittués ès mettes et appartenances du village de Kerscaouff...
tenue par
- **Hervé ROCQUET (ROCQUES ?)** et **Marguerite LE KERNÉVEZ** sa
femme

f° 003 r

Item, une tenue et metairie située audit village de **Kerscaouff**
et issues du village de **Kerscaouff**...
tenue et profitée par
- **Charles RICHARD**

Sur Parc an Leurguer aux issues du village de **Kergaouan**
tenue par
- **Jan LE CORNIGUEL** et **Catherine LE LAGADEC**, sa femme

f° 003 v

Sur Parc Gueguen an Leurguer aux issues du village de Kergaouan
tenue par
- ? **GUEGUEN**, garde pour ses enfants par luy procréés
en défunte **LE COZ**, sa femme

au village de Kergaouan
tenue par
- le **Guézennec LE GUET** ?

f° 004 r

au village de Kermestrou
tenue par
- **Guézennec CREDOU** - **Jean CREDOU**, son fils, et
- **Catherine CALLOCH**, femme dudit **Jan CREDOU**
- **Missire Yves JARUON** ?, prestre

au village de Kernaо
tenue par
- **Catherine AULTRET** et ses enfants en elle procréés par feu **Allain LE DUFF**
son mary
donnant devers soleil couchant sur un parc profité par
- **Thépault LE ROY**

f° 004 v

au village de Quernao
tenue par
- **Thépault LE ROY** et **Louise LE GUET**, sa femme

au village de Kernaо
tenue par
- **François LE BRIS** et **Guézennec LE BRIS**, son fils

*au village de Kernaо
profitée autre fois
- Guézennec CALOFF (sic)
et à présent par
- Hervé GUILLOU*

f° 005 r

*Item, deux lieux et tenues avecq leurs despendances
situés és issues et appartenances du village de Quillien
tenus et profités à présent par
- Yvon LE NOUELLEC et Catherine LE HADER, sa femme, et autres*

f° 005 v

*Item, tout le lieu et village de Kermorin
tenu et profité par
- Louis BOURBIGUAU*

*Item, une tenue avecq ses issues et appartenances
située au village de Kerviel
tenu et profités par
- Raoul LOZREC*

Item, le lieu et manoir de Kerrouant

Item, le lieu et manoir de Toulbrochet...
*tenu et profité par
- Cristophe THOMAS*

f° 006 r

*Item, le village de Kergoff
tenu et profités par
- Guillaume LE ROY et Paoul LE ROY, son fils
- Guézennec MONFORT
- Anne CONNAN, veuffve de feu Jullien LE PELLET,
comme garde de la fille en elle procrée par ledit PELLET*

f° 006 v

Item, une tenue avecq ses issues et appartenances
située au manoir de Landanet
*tenu et profité par
- Béatrice JEHANNÈS, veuffve de feu Pierre THÉPAULT*

- **Jan JEHANNÈS**, garde des enfants dudit **THÉPAULT**

au manoir de Landanet
tenu et profité par
 - **Yvon LE ROUX**, et **Louise NICOLAS**, sa femme
fesant devers soleil levant sur ...
 - **Vincent LE ROY**

f° 006 r

aux issues du manoir de Landanet
tenu et profité par
 - néant
fesant devers orient sur ...
 - **Louis GOURMELLEN**
fesant devers midi sur ...
 - **Béatrice JEHANNÈS** et ses mineurs
fesant devers couchant sur ... ledit LE ROY
 ...
 La garenne de **Keriagu**
 - **Guézennec GOURMELLEN**
 ...
 - **Allain GUÉGUEN**

f° 007 v

Le village de Keroniel
 - **Guézennec LE BRETON**
 - **Marye LE CRÉOFF** veufve de feu **Yvon LAOUÉNNAN**

Le village de Kernechquet
profité autre fois par
 - **Jan GUILLOU**
et à présent par
 - **Jan BLÉAUGAT**

Item, une tenue dependante du village de Kerascouet
profité par
 - **Bernard PENGLAOU**

f° 008 r

Une maison et ses yssues et courtil derrière... au village de Keranvéau
 - **Nouel SANSEAU**
donnant devers occident sur parc à - Mahé LE GIFFANT

f° 008 v

Près le village de Kervilli
- **Germain LE FLAO**
donnant devers le midy sur terres profitées par - Bernard BEUFF

Aux issues du manoir de Keranmoellic
- **Louis LE CAVALLAT**

Lès le bourg parrochial d'Esifiant
- **Yvon LE LENEC**
- **Ambroise LE BRIS**

f° 009 r

Au Bourg d'Ellient
- **Jan LE GAL**

Au Bourg parrochial d'Esifiant au devant de la place de St Gilles
- **Guillaume LE BARILLEC et Anne CONAN, sa femme**

Au Bourg parochial d'Ellient
- **Margueritte LE BIHAN, veuffve de feu Estienne LE MENEZ**

f° 009 v

Au village de Penfouennec Izellaff
autre fois
- **Pierre PRUNEN et Jan PRUNEN et**
- **Anne LE GIFFANT veuffve de Allain LE FLAOU**
et à présent profité par
- **Henry LE MOAL et Béatrice JEANNÈS, métayer du Sieur de la Chapelle**

Au village de Penfouennec Uhellaff
profité par
- **Jean JEHANNÈS et Mathieu LE GUENEL**

f° 010 r

Item le lieu et tenuë de **Jan NICOT** au village de **Pensorn**
autrement **Ty Map Jally** tenue et proffiltée par ledit **NICOT**

Audit village de Pensorn

- **Allain LE PELLETER** et **Marie CONAN**, sa femme

Plus le lieu & tenue o ses yssues, et appartenances, ou demeurent tiennent & proffitent, audit tiltre de domaine congéable **Yvon LE DU** & les héritiers d' **Adelice KERRUN** au village de **Laniguet**, soubz lesdits seigneur et dame de Kergournadech pour en payer par an audit terme de Saint-Michel Cent dix soulz monnoie, deux combles avoine, deux chapons & un mouton ; & pour ce 5 # 10 s monnoie, ...

f° 010 v

Item, un lieu & tenuë scittué audit village du **Laniguet** tenu & profité à pareil tiltre de domine congéable par **Yvon RANOU**, soubz lesdits seigneur & dame de Kergournadech pour en payer chacun an & terme de la Saint-Michel cent saise soulz monnoye. Et pour cy ... 5 # 16 s monnoie

Item, dessus les terres & héritages sittués audit village de **Laniguet** tenu et proffilté audit tiltre de domaine congéable soubz lesdits seigneur et dame de Kergournadech par Vénérable personne **Missire Hervé LE HADER**, prestre & recteur de la paroisse d'Esliant & **Catherine LE HADER** sa sœur pour en payer par chacun an et terme de la Sainct-Michel cinq^e sols monnoie. Cy ... 50 s monnoie

Item, le lieu et village de Kertanguy

- **Jan LE MASSON**

Item, deux lieux et tenues sittués au village de Larlan

- **Louis URVOY**
- **Allain CALLOCH**

f° 011 r

Item, le lieu et village de Gouazavet

- ledit **Allain CALLOCH**

Item, le lieu et tenue ... au village du Cozquer

- **Yvon JAOUAN**

Item, autre lieu et tenue ... au village du Cozquer

- **Jan LE BRIS**

f° 011 v

Item, le lieu et tenue ... au village du Kervillonnen
- **Henry LE MOEL**

Item, autre lieu et tenue ... au village du Kervillonnen
- **Jan LE BERRE**

f° 012 r

Item,... un parc et pièce de terre appelée vulgairement Kerspernic
- **Thepault LE ROY**
donnant devers soleil levant sur terres proffitées par
- **Yves MONFORT**

Item,... un parc et pièce de terre ... aux issues du village de Malvray
- **Allain LE COTTES**, mary et espoux de **Janne LE CALLOCH**

Item,... aux issues dudit Malvray
- **Hervé COLLIOU et Marie LE CALLOCH**, sa femme

f° 012 v

Item,... au village de <bkerlevéau< b="">
- **Yvon JESTIN** et
- **Thepault LE BRIS**
</bkerlevéau<>

Item,... un parc appellé Parc en Men Bris
profité autrefois par
- **Olivier LE CORNIGUEL**
donnant sur tenue profitée par
- **Germain LE SQUEROU**

Item,... le village de <bkersalliou< b="">
- **Allain LE ROUX**
</bkersalliou<>

f° 013 r

Item,... le village de <bpenguern< b="">
- **Jean KERDÉAST** et
- **Marye LAOUÉNAN**, sa mère,
- **Gabriel SALLAUN** et **Catherine KERDÉAST**, sa femme

</bpenguern>

Item, un lieu et tènement et ses yssues, despendances et appartenances, scittuée au village de **Kerilliec** en ladite paroisse d'Elian, tenu et proffilté à tiltre de domaine congéable à présent (*sic*) par **M^e Hiérosme LE STAGUER**, comme ayant eu le droit de Noble homme **Louis DRONIOU** soubs lesdits seigneur ...
... et à présent ledit lieu tenu et tènement proffiltée soubs ledit LE STAGUER à simple ferme par **Jan COZDEN**

**En la paroisse
de Loguoment**

f° 013 v

f° 014 r

**En la paroisse de
Quernével**

f° 014 v

**En la paroisse
de Lanriec**

f° 015 r

f° 015 v

f° 016 r

f° 016 v

**En la paroisse de
Trégunc**

f° 017 r

f° 017 v

f° 018 r

**En la paroisse
Melgven**

f° 018 v

f° 019 r

**En la paroisse de Beuzec
Concq**

f° 019 v

En la paroisse de Névez

f° 020 r

**En la treffve de Locmaria
en Hent****Ensuivent les fiefs
& chefrantes de la seigneurye
de Tréanna**

f° 020 v

Item,... le lieu et manoir noble de Keranmoellic
... à présent appartenant à noble homme
- **Jacques de LANDANET**, sieur dudit lieu et de Coetclévarec ...

f° 021 r

Item,... aux issues du manoir noble de Keranmoellic
- **Allain LE RESTE**

Item,... aux issues du manoir noble de Keranmoellic
... tenu à présent à métairye
soubs ledit sieur de Coatclévarec par
- **Jan DONNERTZ**

Item,... aux issues du manoir noble de Keranmoellic
- **Jan LE REST**

f° 021 v

Item,... aux issues du village de Kerdaynes ... et de Kerianic
- **Pierre GUILLEMON et Marye LE MEN** ?, sa femme

Item,... un parc appelé Prat Kerhallec
sittué aux issues et appartenances du village de Kerillaouen
- **Marye SALLAUN** et ses filles

Item,... un parc appelé Parc en Saoult Névez
sittué aux issues et appartenances du village de Kernévez

fesant devers l'orient sur un parc appartenant à
 - **Guillaume LE PICQUART**
et devers le midy et soleil couchant sur terres tenues par
 - **Allain COZDEN**
 ... Lesdits deux parcs
 et pièces de terres cy devant describés appartenants à
 - **Louis COZDEN**

f° 022 r

Item, ...
 contenant environ trois journeaux et demy de terre froide, fesant
 sur le grand chemin menant du Bourg d'Eslant en la ville de Concq &
 sur terre que tiennent lesdits **Louis GODEN**, **Marguerite LE BRAENNPEC**
 et **Henry GOURMELLEN**. De tous autres endroits ledit parc et pièce de
 terre cy dessus spécifiés tenus & profflé par ledit **Louis COZDEN**

Item,... aux issues ... du village de Quernévez
Tenu autre fois par
 - **Jean LE BIHAN**
et à présent appartenant audit
 - **Louis GODEN**
donnant devers occidan sur terres que tient
 - **Guillaume LE PICART**
et devers oriant sur terres appartenants aux héritiers feu
 - **Henry GOURMELLIN**

Item,... aux issues ... du village de Kerhouantec
Tenu et profflé par
 - **Henry LE CORNEC**, garde des enfants de feu **Jan LE CORNEC**

f° 022 v

Item, le total du village de Keranvéau Uhellanff
appartenant à présent à
 - **M^e Charles PENCOET et Louise LE ROUX**, sa femme et
 - **Louis LE GAL et Marguerite LE GUILFAULT** et consorts

Item, ... au village de Penannech Eslant
tenu et profflé par
 - **Germain LE FLAOU**

Item, ... au village de Penannech Eslant
appartenant à
 - Noble Homme **Allain LE COIN, sieur de Kernafflen**
et à présent tenu et profflé sous lui à simple ferme par
 - **M^e Louis BESRET et Janne BERET et Janne LE DANTEC** sa femme

f° 023 r

*Item, le total du village de Kervilly
à présent tenu et proffilté par
- Germain LE FLAOU*

*Item, ... entre le village de Bullien et celui de Keranvéau
proffiltés autre fois par
- Allain LE CAVALAT et sa femme
proffiltés à présent par
- Louis CAVALAT, le jeune, tant en son nom que comme
garde des enfants mineurs de feu Louis LE CAVALLAT, son frère ?*

f° 023 v

*Item, ... aux issues du village de Bullien
tenus et proffiltés à présent par
- Barnabas LE LAGADEC, Marye LE MOEL, sa femme
- Guillaume COZDEN et
- Jan LE MEUR*

*Item, ... aux issues du village du Mouter
tenus et proffiltés à présent par
- Jan LE CORNICEL, et
- Jan ROSPERZ, son gendre*

f° 024 r

*Item, ... aux issues et appartenances des villages de Kerillaouen et de Kerrehes
tenus et proffiltés à présent par
- Marie SALLAUN, veufve de feu Louis LE PELLETIER et ses enfants*

*Item, ... le total de la moitié
du village, ses issues, appartenances de Kermestrou
tenus et proffiltés à présent par
- Missire Yves JOUAN, prestre et
- Guézennec CRÉDOU et Jan CRÉDOU, père et fils*

*Item, ... aux issues et despandances de Kerianic
... fesant devers
le midy sur l'eau qui devalle d'un moulin appartenant au sieur de Kerminiy
qui se rend à un pont appellé an Pont Meur...
tenus et proffiltés à présent par
- Allain LE CAMALET, (sic)
- Charles LE FOU [LE FLAOU ?], et
- Guillaume GODEN*

f° 024 v

*Item, ... deux parcs et pièces de terre ...
scitués .. entre les village de Kerdaynès et Kerglohou>
tenus et proffiltés à présent par
- Charles LE FLAOU*

*Item, ... aux issues et appartenances de Saint Naiz
où autre fois demeuroient
- feu Yvon LE BRETON
et à présent appartenant à
- Adelice LOZECH, femme de Yvon COZDEN*

*Item, ... parcs et pièces de terre donnant devers soleil couchant
sur les frostaiges du mannoir de Landanet
proffiltés à présent par
- Louis BOURBIGAU, et
- Guillaume SÉVAZEC ?*

f° 025 r

*Item, ... Parc an Toul Sluz ...
aux issues et despandances des villages de Kerrés et de Kerbiguet
tenus et proffiltés à présent par
- Charles LE ROUX, et
- Guézennec CALLOCH*

*Item, ... le total du village de Kerrés
tenus et proffiltés à présent par
- Charles LE ROUX, et
- Jan DONIARTS*

*Item, ... aux issues du village de Keranvéau
tenus et proffiltés à présent par
- Glezran MORVÉZEN, et*

f° 025 r

*Item, ... aux issues du village de Kergouant
tenus et proffiltés à présent par
- Pierre GUÉGUEN, garde de ses enfans par luy procréé en
- feu Marie LE COZ, sa femme.*

f° 025 v

Item, ... aux issues du village de Kersoues
appartenants autre fois à
 - **Charles GUÉGUEN**
 - **Glezran LANDANET**
tenus et proffiltés à présent par
 - **Henry LE MAOU**, et
 - **Louis LE GAL**, et

Item, ... une maison sittuée audit bourg d'Esliant
proffiltés autre fois par
 - **Jacques LE LIGIOUR** et **Françoise LE BRIZ**, sa femme

Item, ... une maison sittuée audit bourg d'Esliant
appartenant à présent à
 - **Escuier Allain du LANDREN** Sieur de **Coetforn**
et soubs luy tenue et proffiltée par
 - **Raoul LE FLOCH GUEN** et femme

Item, ... maisons, pourpris, courtils, aires, parcs ... audit bourg d'Esliant
à présent tenus et proffiltés par
 - **Christofle KERLUHAN**, soubs le **Sieur de Crechpenedich** ? et consorts

f° 026 r

Item, ... au village de Keraudren
tenus et proffiltés à présent par
 - **Guillaume LE GUERN**, soubs noble homme **Regnault de la CHAPELLE**
 sieur dudit lieu

Item, ... au village de Kerlorq [Kerloïc ?]
tenus et proffiltés à présent par
 - **Jan LAVELLOU**

Item, la seigneurie et dilligence appartenant audit seigneur et dame de Kergournadech, avecque une paire de gants honeste pour présenter à un seigneur, deübes de chefrante par chacun dit an à ladite seigneurie de Tréanna dessus un lieu, tenue et tènement ô ses issues, appartances et despandances appellé **Kerfors**, sittuée en ladite paroisse d'Esliant contenant soubs terres chaudes un journal et demy, et sur terres froides environ trois journeaux et demy s'entre joignants ensemble; scittués entre le mannoir de **Rochantic** et les villages de **Kermorin** et de **Kerangan** tenus et proffiltés à présent audit tiltre de domaigne congéable soubz **Damoiselle Françoise du HAFFONT**, dame de Rochantic par **Jan et Pierre LE MEUR**...

f° 026 v

Item, ... Kermatret en la treffve de Locmaria ...

f° 027 r

Item, ... Kermatret en la treffve de Locmaria ...

f° 027 v

*Item, ... au village de Keranvéau Isellanff
tenus et proffiltés autre fois par*

**- Ollivier LE GIFFANT
& à présent par
- Jan LE GIFFANT**

**En la paroisse de
Logomant**

f° 028 r

f° 028 v

f° 029 r

**En la paroisse de
Kernével**

f° 029 v

f° 030 r

f° 030 v

f° 031 r

f° 031 v

f° 032 r

**A cause de laquelle pieze et seigneurie de
Tréanna** ledits seigneur et dame de **Kergournadech** ont et leur appartiennent
tout *terme* droit de juridiction, haute, basse & moienne justice
exercée **en l'auditoire du bourg de Rosporden** à l'issue de la court Royalle
par sénéchal, baillif, lieutenant, procureur fiscal, greffier,
sergent, création d'officiers, plaids généraux, delliuvrance ordinaire
et autres exploitz de justice; avecque vante, lods et rachapts
patibulaires à trois pilliers scittué dans une montagne
nommée la **montagne du Crech**, près le **Bourg de Locmaria an
Hent** dans la paroisse d'Esliant. Breff tout droit à seigneur
hault justicier appartenant. Lequel **manoir de Tréanna**,
terres, rentes, seigneurie et droits seigneuriaux sont et
appartiennent à ladite dame de Kergournadech par la succession
collatérale de feu **Hault et puissant Louis de TRÉANNA**, vivant

seigneur dudit lieu, son oncle maternel, décédé les trante et deux ou trante quatre ans derniers. A cause de laquelle terre et **seigneurye de Tréanna et Moros**, ont lesdits seigneur et dame de Quergournadech, plusieurs préminences et droits honoriffiques en plusieurs esglises et chapelles et paroisses cy-dessus nommées, particulièrement en la **paroisse d'Elian** ou est scitué ledit manoir de Tréanna ; la supériorité après le Roy sur tous autres armoiries & plus haultz & éminantz lieux tant en vistres qu'en pierre avecq le droit de lizière & escabeau et enfeus ... prohibitive à tous autres. Ès **chapelle de Locmaria an Hent, Sainte Anne** en la paroisse de **Lanriec** ; ès esglises et chapelles estantz en la ville de **Conquarneau, Saint Guenollay, Nostre Dame**. Comme aussi ont une chappelle en l'esglisse de **Saint Corentin, cathédrale de Cornouaille** audessus de la sacristie d'icelle et leurs armes en plusieurs autres vitres tant dans le Coeur d'icelle que de hors et en pierre en bosse aux portes et entrées principales d'icelle esglize.

f° 032 v

Devant nous notaires royaux jurés et reçus en la cour de **Lesneven** ; ont comparus en leur personnes **Hault et puissant Messire François de Kercoant et Dame Janne de Boitigneau** sa compagne, seigneur et dame de Quergournadech, Boitigneau, Coatquelfen, Lestang, Gouarlot, Tréanna, Kersalluden, Kerandraou, Moros et autres. Ladite dame de sondit seigneur et mary autorisée pour le présent faict demeurant en leur Chateau de Quergournadech en la paroisse de Cleder, lesquels ont affirmé par leur foy et serment ; tout ce que dessus estre vray et contenir vérité. Et ont promis de le continuer et enthériner à l'advenir et pour présenter le présent adveu à sa Majesté en la Chambre des Comptes de ce païs, lesdits seigneur et dame *ont* nommé et institué l'un et chacun des procureurs de la dite Chambre et pour le procureur spécial M^e [... blanc ...] et chacun. Luy donnant tout pouvoir pertinent de ce faire et retirer tel acte qu'il plaira à nosseigneurs de ladite Chambre leur ... et promettent lesdits seigneurs et dame sur l'obligation et hypothèque de tous leurs biens avoir agréable ce que par leur procureur y sera faict. Et sy par une advertance *sic* ils auroient obmis ou adjouté quelque chose au présent minu, préjudiciable à sadite Majesté ou auxdits seigneur et dame, ils protestent d'y augmenter ou diminuer s'il est trouvé se debvoir faire. Et pour ce que lesdits seigneur et dame l'ont ainsi voullu, promis avouer de leur consentement condamnez. Faict et gré audit chateau de Kergournadech, soubz les signes desdits seigneurs et dame advouantz ô les signes de nousdits notaires, le sixiesme jour de décembre mil six

f° 033 r

cents vingt trois apprres midy et le cel de ladite court à ceste mis ledit jour & an. Ainsi signé **François KERCOANT, Janne BOTIGNEAU, Gillart & David Noel**, notaires royaux et selle. ...

Table des illustrations

Page et liste des figures

- 10** · Fig. 1 : localisation du site © J.Conan, Inrap
- 22** · Fig. 2 : vue générale de la maison située au numéro 22 rue Elie-Frénon à Quimper (T. Béthus © Inrap)
- 23** · Fig. 3 : un exemple de piquetage au premier étage de la maison (rez-de-jardin) © R. Louessard, Inrap
- 24** · Fig. 4 : localisation des murs piquetés © T. Béthus, Inrap
- 27** · Fig. 5 : la circulation au nord de la ville à la fin de l'époque moderne. En vert le tracé de l'actuelle rue Elie Frénon © extrait de Le Bihan 2005
- 28** · Fig. 6 : localisation de la maison et tracé supposé des remparts de la ville de Quimper à la fin du XII^e siècle © extrait de Le Bihan, Villard, 2022
- 29** · Fig. 7 : maisons disparues des époques médiévale ou moderne (pointillé rouge) construites au nord de la maison étudiée (pointillé vert)
(Source : ADV Quimper 29 Fi 717)
- 29** · Fig. 8 : au premier plan (pointillé rouge) un hôtel disparu, d'origine médiéval, situé au sud de la maison étudiée (pointillé vert)
(Source : ADV Quimper 29 Fi 726)
- 30** · Fig. 9 : plan général des vestiges de l'îlot urbain fouillé en 1998 © extrait de Le Boulanger, Nicolas, Labaune, 2004
- 31** · Fig. 10 : phasage chronologique des vestiges découverts à l'emplacement du collège de la Tour d'Auvergne © extrait de Le Boulanger, Nicolas, Labaune, 2004
- 33** · Fig. 11 : localisation du collège des Jésuites de Quimper © J.Conan, Inrap
- 33** · Fig. 12 : la chapelle des Jésuites. Photo prise à la fin XIX^e siècle (AD 29, Fi 714)
- 34** · Fig. 13 : localisation de la maison étudiée sur le plan de la ville de Quimper dressé vers 1735 par C.P. de Robien © T. Béthus, Inrap
- 35** · Fig. 14 : localisation de la maison étudiée sur le plan de la ville et des faubourgs de Quimper, levé sur ordre du Duc d'Aiguillon par Gilles André en 1764
(AD 29, Fi 268) © T. Béthus, Inrap
- 35** · Fig. 15 : « vieilles maisons de la Rue Royale ». Carte postale de la fin du XIX^e ou du début du XX^e siècle (AD 29, Fi 178)
- 35** · Fig. 16 : « vieilles maisons de la Rue Royale ». Carte postale de la fin du XIX^e ou du début du XX^e siècle (AD 29, Fi 179)
- 37** · Fig. 17 : plan phasé du rez-de-chaussée © T. Béthus, Inrap (fond de plan architecte *trace et associés*)
- 39** · Fig. 18 : la porte O2 © R. Louessard, Inrap
- 39** · Fig. 20 : la porte O9 © R. Louessard, Inrap
- 39** · Fig. 19 : la porte O8 © R. Louessard, Inrap
- 39** · Fig. 21 : l'escalier en bois aménagé dans la pièce P2 © R. Louessard, Inrap
- 40** · Fig. 22 : la cheminée CH1 © R. Louessard, Inrap
- 41** · Fig. 23 : la maison côté jardin © R. Louessard, Inrap
- 41** · Fig. 24 : la pièce P5 © R. Louessard, Inrap
- 43** · Fig. 25 : plan phasé du rez-de-jardin © T. Béthus, Inrap (fond de plan architecte *trace et associés*)
- 45** · Fig. 26 : la cheminée CH3 vue de face © R. Louessard, Inrap
- 45** · Fig. 27 : la cheminée CH3 vue de 3/4 © R. Louessard, Inrap
- 46** · Fig. 28 : photogrammétrie et relevé du mur M2 dans la pièce P5 © T. Béthus, R. Louessard, Inrap
- 47** · Fig. 29 : décor peint ornant la hotte de la cheminée CH3 de 3/4 © R. Louessard, Inrap
- 48** · Fig. 30 : détail du décor peint sur la cheminée et interprétation des blasons représentés avec du côté gauche les armes des seigneurs de Kergoët
et du côté droit les armes des seigneurs de Tréanna © T. Béthus, Inrap
- 49** · Fig. 31 : généalogie des seigneurs de Kergoët et de Tréanna © T. Béthus, Inrap
- 50** · Fig. 32 : photogrammétrie et relevé du mur M1 dans la pièce P5 © T. Béthus, R. Louessard, Inrap
- 51** · Fig. 33 : photogrammétrie et relevé du mur M1 dans la pièce P6 © T. Béthus, R. Louessard, Inrap
- 52** · Fig. 34 : la porte bouchée O25 © R. Louessard, Inrap
- 53** · Fig. 35 : photogrammétrie et relevé du mur M14 dans la pièce P6 © T. Béthus, R. Louessard, Inrap
- 54** · Fig. 36 : photogrammétrie et relevé du mur M1 dans la pièce P9 © T. Béthus, R. Louessard, Inrap
- 55** · Fig. 37 : vue générale de la pièce P12 © R. Louessard, Inrap
- 56** · Fig. 38 : photogrammétrie et relevé du mur M1 dans la pièce P12 © T. Béthus, R. Louessard, Inrap
- 57** · Fig. 39 : plan phasé du 1^{er} étage © T. Béthus, Inrap (fond de plan architecte *trace et associés*)
- 59** · Fig. 40 : photogrammétrie et relevé du mur M2 dans la pièce P12 © T. Béthus, R. Louessard, Inrap
- 60** · Fig. 41 : vue générale de la pièce P15 avec la fenêtre O48 à droite © R. Louessard, Inrap
- 61** · Fig. 42 : photogrammétrie et relevé du mur M1 dans la pièce P15 © T. Béthus, R. Louessard, Inrap

- 62** · **Fig. 43** : vue générale de la pièce P16 © R. Louessard, Inrap
- 63** · **Fig. 44** : photogrammétrie et relevé du mur M1 dans la pièce P16 © T. Béthus, R. Louessard, Inrap
- 64** · **Fig. 45** : vue générale du mur M20 et des anciennes fenêtres O57 et O58 © R. Louessard, Inrap
- 65** · **Fig. 46** : photogrammétrie et relevé du mur M20 dans la pièce P16 © T. Béthus, R. Louessard, Inrap
- 67** · **Fig. 47** : relevé phasé de la façade ouest © T. Béthus, Inrap (fond de plan architecte trace et associés)
- 70** · **Fig. 48** : marques I, II, III, et V entre le poteau cornier sud-ouest et la fenêtre O15 © T. Béthus, R. Louessard, Inrap
- 70** · **Fig. 49** : marques IV, IIIV, IIIIV, X entre les fenêtres O14 et O15 © T. Béthus, R. Louessard, Inrap
- 71** · **Fig. 50** : marques contractées XVII et XVIII © T. Béthus, R. Louessard, Inrap
- 71** · **Fig. 51** : marques XIII, XIIIIV et XV entre les fenêtres O15 et O16 © T. Béthus, R. Louessard, Inrap
- 72** · **Fig. 52** : marques VIIIIII, XII, IIIIVIII, IIIIX © T. Béthus, R. Louessard, Inrap
- 72** · **Fig. 53** : marques contractées XVII et XVIII © T. Béthus, R. Louessard, Inrap
- 73** · **Fig. 54** : marques I, II, III, IIII, VI © T. Béthus, R. Louessard, Inrap
- 73** · **Fig. 55** : marques IIII, IIIIV, VI, VII, VIII, VIIIII © T. Béthus, R. Louessard, Inrap
- 73** · **Fig. 56** : marques VIIII, VIIIII, VIIIIII, XII © T. Béthus, R. Louessard, Inrap
- 74** · **Fig. 57** : la charpente côté ouest © T. Béthus, R. Louessard, Inrap
- 74** · **Fig. 58** : la charpente côté est © T. Béthus, R. Louessard, Inrap
- 75** · **Fig. 59** : assemblage sommitale de la charpente (côté est) © T. Béthus, R. Louessard, Inrap
- 76** · **Fig. 60** : plan général des tranchées © Inrap
- 78** · **Fig. 61** : plan schématique de l'état 1 © T. Béthus, Inrap
- 79** · **Fig. 62** : cheminée du XVI^e siècle conservée dans une maison de la ville d'Audierne © Service du Patrimoine, région Bretagne
- 80** · **Fig. 63** : cheminée de la pièce P9 © R. Louessard, Inrap
- 81** · **Fig. 64** : plan schématique de l'état 2 © T. Béthus, Inrap

III. Inventaires techniques

Inventaire des unités stratigraphiques

Parcelles	US	Description	Nature de l'US
BM 405, 406, 407	1	Pierre de taille en granite et gros moellons équarris liés à l'argile	Parement
BM 405, 406, 407	2	Enduit blanc équivalent à US3	Parement
BM 405, 406, 407	3	Enduit blanc équivalent à US2	Parement
BM 405, 406, 407	4	Enduit avec décor peint	Enduit
BM 405, 406, 407	5	Enduit blanc équivalent à US2 et US3	Enduit
BM 405, 406, 407	6	Briques liés au mortier de chaux	Maçonnerie
BM 405, 406, 407	7	Piédroit de cheminée en granite	Piédroits
BM 405, 406, 407	8	Moellons irréguliers liés à l'argile	Parement
BM 405, 406, 407	9	Enduit blanc avec reprise au ciment	Enduit
BM 405, 406, 407	10	Enduit blanc avec reprise au ciment	Enduit
BM 405, 406, 407	11	Moellons liés au ciment	Piédroit
BM 405, 406, 407	12	Enduit blanc avec reprises ponctuelles au ciment	Enduit
BM 405, 406, 407	13	Enduit blanc avec reprises ponctuelles au ciment	Enduit
BM 405, 406, 407	14	Moellons de granite très irréguliers liés à l'argiles	Parement
BM 405, 406, 407	15	Moellons liés au mortier de chaux	Enduit
BM 405, 406, 407	16	Piédroit en pierre de taille	Piédroit
BM 405, 406, 407	17	Moellons liés à l'argile	Bouchon de maçonnerie
BM 405, 406, 407	18	Moellons liés au mortier de chaux	Parement
BM 405, 406, 407	19	Enduit ciment	Enduit
BM 405, 406, 407	20	Moellons liés à l'argile jaune	Parement
BM 405, 406, 407	21	Pierre de taille	Ouverture (porte)
BM 405, 406, 407	22	Moellons liés à l'argile	Bouchon de maçonnerie
BM 405, 406, 407	23	Enduit blanc	Enduit
BM 405, 406, 407	24	Moellons liés à la chaux	Piédroit
BM 405, 406, 407	25	Pierre de taille granitique	Ouverture (fenêtre)
BM 405, 406, 407	26	Enduit blanc	Parement
BM 405, 406, 407	27	Enduit blanc	Ouverture (fenêtre)
BM 405, 406, 407	28	Enduit blanc avec reprises ponctuelles au ciment	Parement
BM 405, 406, 407	29	Enduit blanc avec reprises ponctuelles au ciment	Parement
BM 405, 406, 407	30	Moellons liés à la chaux	Piédroit
BM 405, 406, 407	31	Moellons de granite de gabarits très irréguliers liés à l'argile jaune	Parement
BM 405, 406, 407	32	Enduit au ciment	Enduit
BM 405, 406, 407	33	Moellons liés au mortier de chaux	Parement
BM 405, 406, 407	34	Maçonnerie en pierre de taille	Ouverture (porte)
BM 405, 406, 407	35	Moellons liés au mortier de chaux	Parement
BM 405, 406, 407	36	Enduit de couleur grise	Parement
BM 405, 406, 407	37	Moellons liés à l'argile jaune	Piédroit
BM 405, 406, 407	38	Encadrement en bois	Ouverture (porte)
BM 405, 406, 407	39	Enduit au ciment	Parement
BM 405, 406, 407	40	Pierre de taille en granite	Piédroit ou chainage d'angle
BM 405, 406, 407	41	Moellons, briques et bois	Parement
BM 405, 406, 407	42	Fenêtre avec poutre métallique	Ouverture (fenêtre)
BM 405, 406, 407	43	Briques liées au ciment	Encadrement fenêtre
BM 405, 406, 407	44	Moellons liés à l'argile	Parement
BM 405, 406, 407	45	Moellons irréguliers liés à l'argile	Parement

Parcelles	US	Description	Nature de l'US
BM 405, 406, 407	46	Enduit de couleur grise	Enduit
BM 405, 406, 407	47	Enduit lissé de couleur blanche	Enduit
BM 405, 406, 407	48	Moellons et briques liés au ciment	Encadrement porte
BM 405, 406, 407	49	Enduit gris lisse	Enduit
BM 405, 406, 407	50	Moellons irréguliers	Parement
BM 405, 406, 407	51	Moellons et blocs de calage	Parement
BM 405, 406, 407	52	Enduit gris lisse	Enduit
BM 405, 406, 407	53	Moellons de petites dimensions liés à l'argile	Parement
BM 405, 406, 407	54	Enduit et tapisserie	Enduit
BM 405, 406, 407	55	Moellons liés à l'argile	Parement
BM 405, 406, 407	56	Pierre de taille en granite	Encadrement fenêtre
BM 405, 406, 407	57	Enduit et tapisserie	Enduit
BM 405, 406, 407	58	Moellons liés à l'argile	Parement
BM 405, 406, 407	59	Moellons liés à l'argile	Parement
BM 405, 406, 407	60	Enduit ciment	Enduit
BM 405, 406, 407	61	Enduit ciment	Enduit
BM 405, 406, 407	62	Moellons équarris liés à l'argile	Parement
BM 405, 406, 407	63	Enduit blanc	Enduit
BM 405, 406, 407	64	Pierre de taille en granite	Cheminée
BM 405, 406, 407	65	Enduit blanc	Enduit

Inventaire des murs

Parcelle	MUR	Description	Relation stratigraphique
BM 405, 406, 407	M1	Moellons de granite liés à l'argile	Chainé à M1 et M3, contemporain M9 ?
BM 405, 406, 407	M2	Moellons de granite, assises plus ou moins régulières, restauré au ciment	Chainé à M3, antérieur à M6
BM 405, 406, 407	M3	Moellons de granite, assises plus ou moins régulières, restauré à la chaux	Chainé à M1 et M2, antérieur à M11 ?
BM 405, 406, 407	M4	Moellons de granite liés à l'argile	Chainé à M1 et M5, antérieur à M10
BM 405, 406, 407	M5	Moellons de granite liés à l'argile	Chainé à M4, antérieur à M8
BM 405, 406, 407	M6	Moellons de granite restaurés au ciment	Chainé à M7, postérieur à M2
BM 405, 406, 407	M7	Moellons de granite restaurés au ciment	Chainé à M6 et M8
BM 405, 406, 407	M8	Moellons de granite restaurés au ciment	Chainé à M7, postérieur à M5
BM 405, 406, 407	M9	Moellons de granite de petites dimensions liés à l'argile	Chainé à M1
BM 405, 406, 407	M10	Moellons de granite liés à l'argile avec nодules de chaux	Postérieur à M4
BM 405, 406, 407	M11	Pierre de taille en granite. Maçonnerie restaurée	Postérieur à M3
BM 405, 406, 407	M12	Pierre de taille et moellons de granite liés à l'argile	Postérieur à M1
BM 405, 406, 407	M13	Moellons de granite liés à l'argile	Postérieur M12
BM 405, 406, 407	M14	Moellons de granite au mortier de chaux	Postérieur à M1
BM 405, 406, 407	M15	Pans de bois	Postérieur à M1 et M2
BM 405, 406, 407	M16	Moellons de granite de gabarits hétérogènes	Chainé à M17 et postérieur à M7
BM 405, 406, 407	M17	Maçonnerie enduite	Chainé à M16 et M18
BM 405, 406, 407	M18	Maçonnerie enduite	Chainé à M17 et postérieur à M7
BM 405, 406, 407	M19	Moellons de granite liés à l'argile	Chainé à M20
BM 405, 406, 407	M20	Moellons de granite liés au ciment	Chainé à M19 ?
BM 405, 406, 407	M21	Maçonnerie enduite	Postérieur à M19

Inventaire des minutes

Support	N°	Description	Auteurs	Date
Calque	1	Plan du niveau 1 avec numérotation des murs et des ouvertures. Description des relations stratigraphiques	T. Béthus	déc-23
Calque	2	Plan du niveau 2 avec numérotation des murs et des ouvertures. Description des relations stratigraphiques	T. Béthus	déc-23
Calque	3	Plan du niveau 3 avec numérotation des murs et des ouvertures. Description des relations stratigraphiques	T. Béthus	déc-23
Calque	4	Croquis avec localisation et description des US des pièces P5, P6 et P9	T. Béthus	déc-23
Calque	5	Croquis avec localisation et description des US des pièces P12, P15 et P16	T. Béthus	déc-23

Inventaire des photographies

Support	Format	Numéro	Faits	Auteur
Num Coul	.jpg	CE1A1014	Cheminée CH3	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1015	Cheminée CH3	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1016	Décor peint sur bois	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1017	Décor peint sur bois	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1018	Cheminée CH3	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1019	Cheminée CH3	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1020	Cheminée CH3	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1021	Cheminée CH3	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1022	Décor peint sur bois	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1023	Détail CH3	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1024	Détail CH3	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1025	Détail CH3	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1026	Détail CH3	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1027	Détail CH3	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1028	Vue extérieur	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1029	Vue extérieur	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1073	Détail pan de bois M15	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1074	Détail pan de bois M15	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1075	Détail pan de bois M15	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1076	Détail pan de bois M15	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1077	Détail pan de bois M15	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1078	Détail pan de bois M15	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1079	Détail pan de bois M15	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1080	Détail pan de bois M15	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1081	Détail pan de bois M15	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1082	Détail pan de bois M15	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1083	Détail pan de bois M15	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1084	Détail pan de bois M15	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1085	Détail pan de bois M15	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1086	Détail pan de bois M15	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1087	Détail pan de bois M15	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1088	Détail portes RDC M15	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1122	Vue générale P5	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1123	Vue générale P5	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1124	Vue générale P5	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1125	Vue générale P5	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1126	Vue générale P5	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1127	Vue générale P5	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1156	Vue générale P6	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1157	Porte O6	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1158	Porte O6	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1159	Détail porte O6	R. Louessard

Support	Format	Numéro	Faits	Auteur
Num Coul	.jpg	CE1A1160	Porte 08	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1161	Porte 09	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1162	Cheminée CH1	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1163	Cheminée CH2	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1225	Cheminée CH8	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1226	Mur M14	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1227	Porte 046	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1229	Porte 036	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1232	Porte 025	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1233	Porte 025	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1234	Mur M14	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1235	Mur M14	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1236	Cheminée CH5	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1262	Cheminée CH6	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1264	Porte 026	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1265	Angle mur M1 et M12	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1266	Fenêtre 027	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1267	Détail porte 026	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1268	Détail porte 026	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1269	Porte 025	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1270	Porte 025	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1291	Charpente vue générale	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1292	Charpente vue générale	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1293	Charpente vue générale	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1294	Charpente vue générale	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1295	Détail charpente	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1296	Détail charpente	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1297	Détail charpente	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1298	Détail charpente	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1299	Détail charpente	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1300	Détail charpente	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1301	Détail charpente	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1363	Cheminée CH10	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1364	Cheminée CH10	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1365	Fenêtre 058	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1366	Fenêtre 058	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1367	Porte 056 et fenêtre 057	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1368	Fenêtre 057	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1369	Porte 056	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1370	Porte 056	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1371	Porte 056	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1372	Vue générale P16	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1373	Vue générale P16	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1374	Vue générale M1 (piquettage)	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1375	Détail M1 (piquettage)	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1376	Détail M1 (piquettage)	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1377	Détail M1 (piquettage)	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1378	Détail M1 (piquettage)	R. Louessard
Num Coul	.jpg	CE1A1379	Détail M1 (piquettage)	R. Louessard

**Bretagne, Finistère
Quimper, 22 rue Elie Fréron**

Chronologie

Epoque médiévale
Epoque moderne

Sujets et thèmes

Maison
Pan de bois
Charpente

Mobilier

-

Ce diagnostic archéologique, prescrit par le Service Régional de l'Archéologie (arrêté n°2021-367), portait sur le projet de rénovation d'une vaste maison à pans de bois située 22 rue Elie Fréron à Quimper. Les objectifs de cette opération étaient de réaliser une étude d'archéologie du bâti de cette maison et de vérifier, en complément, la présence d'éventuels vestiges dans sa cour.

Au final, les tranchées réalisées au cours de cette opération n'ont pas permis de découvrir de vestiges. En revanche, l'étude d'archéologie du bâti, associée à une courte recherche documentaire, a permis de mettre en évidence deux états de construction, dont le plus ancien pourrait remonter au XVIe siècle. Ce premier état correspond à une maison à deux pièces par niveau probablement desservies par un escalier à vis, cumulant peut-être des fonctions économiques au rez-de-chaussée et résidentielles dans les étages.

Vers le milieu du XVIIe siècle, d'importants travaux ont ensuite été entrepris pour transformer cette maison en hôtel particulier. Ces travaux ont consisté à étendre la maison sur 3 côtés, en ajoutant, notamment un nouvel escalier. À cette époque, la maison appartenait vraisemblablement à Sébastien de Kerhoant et à Marie-Renée de Kergoët. Cette phase de travaux s'est déroulée en même temps qu'une importante rénovation du quartier, liée à la construction du Collège des Jésuites.

Inrap

Grand Ouest,

37 rue du Bignon, CS 67737
35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40
grand-ouest@inrap.fr

www.inrap.fr